Spiritus

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ MISSIONNAIRE

16

évêques et missions

ATH. BOUCHARD — ESPOIRS MISSIONNAIRES AU CONCILE

LUCIEN DEISS — LE LIVRET MISSIONNAIRE DES DOUZE

JEAN COLSON — COLLÉGIALEMENT RESPONSABLES DU MONDE

MGR TCHIDIMBO — LA MISSION DES JEUNES ÉGLISES

D. NOTHOMB — ÉGLISE LOCALE ET MISSIONNAIRES ÉTRANGERS

E. LAMIRANDE — VOCATION MISSIONNAIRE CHEZ MGR MAZENOD

PIERRE FERTIN — MONSEIGNEUR PIERRE BONNEAU

paul vi évêque missionnaire... libermann et l'épiscopat

& *J. GUENNOU, ANDRÉ SEUMOIS, J.-L. LUNOT, ETC.*

NUMÉRO 16
AOUT-SEPTEMBRE 1963

notre seigneur s'est sacrifié pour tous et par conséquent son esprit sacerdotal n'est rien autre chose qu'un esprit de réconciliation et de salut pour le genre humain tout entier ; et par conséquent aussi ceux qui ont la plénitude du sacerdoce de leur maître doivent étendre leur miséricorde sur toute la terre, et se réjouir lorsque ce divin maître envoie des sauveurs aux âmes délaissées et ne pas être avares pour ne leur donner que ce qui ne peut servir à grand-chose. libermann mil huit cent trente-neuf

les adieux de jean xxiii aux missionnaires, le 16 mai 1963

Nous saluons avant tout dans les missionnaires et leurs coopérateurs les vrais pacifiques auxquels est promise l'exaltante béatitude de l'Evangile : « Car ils seront appelés fils de Dieu ». « Hérauts de l'Evangile », tels sont ces ministres du Christ, constructeurs de l'édifice qui porte au front le sceau de la fraternité et de l'amour... En cette œuvre missionnaire, nous voyons l'exaltation de l'Unum sint... Nous pensons en ce moment à tous ceux qui collaborent directement à l'idéal missionnaire, qui peut-être sèment dans les larmes, mais regardent vers les promesses divines qui ne trompent pas... Sur tous, nous invoquons l'aide constante du Seigneur, et nous accompagnons nos vœux de notre bénédiction apostolique.

le premier salut de paul vi aux missionnaires, le 22 juin 1963

Il nous est cher d'encourager et de bénir de grand cœur les très chers missionnaires, prunelle de nos yeux, qui dans tous les continents, aux avant-postes de l'Eglise, répandent l'Evangile de Jésus. Qu'ils sachent se glorifier toujours de de la croix de notre Seigneur Jésus Christ, en supportant avec amour les éventuelles contrariétés et épreuves, dans la certitude que l'aide de Dieu ne fera jamais défaut à ceux qui vivent et qui travaillent seulement pour lui.

en guise de liminaire

ESPOIRS MISSIONNAIRES AU CONCILE

La première chose que les missionnaires espèrent du Concile, c'est un peu de clarté sur leur mission propre. Ils n'en veulent à personne et les efforts de tous les chrétiens ne sont certes pas de trop au service de l'évangélisation. Encore n'est-il pas inutile de situer les unes par rapport aux autres les diverses formes de participation à l'unique mission de l'Eglise. Volontiers, les missionnaires reprendraient à leur compte ce mot de l'épiscopat français : « Plus l'Eglise veut se sentir missionnaire, plus elle doit veiller à garder à un tel mot son sens » (Déclaration du 27 avril 1960). Cela devient un lieu commun de constater qu'on a dilué et affadi le sens du mot missionnaire en le mettant un peu à toutes les sauces. Pour un peu, n'importe qui et n'importe quoi pourraient recevoir ce titre sauf précisément les missionnaires eux-mêmes !

En fait, on insinue de plus en plus souvent et de plus en plus ouvertement - nous pourrions en donner maints exemples - que leur rôle traditionnel est terminé, qu'ils ont à se reconvertir et proprement à s'effacer, au sens le plus radical du terme. Si on les appelle encore missionnaires, certains prennent soin déjà de leur accoler des guillemets, pour bien montrer qu'il ne s'agit plus que d'une commodité de langage. Les intéressés d'ailleurs prêtent des armes à l'empressement de ces liquidateurs de bonne

volonté en confondant trop aisément leur champ d'action avec celui des jeunes églises qu'ils ont contribué à fonder et leur activité avec celle du clergé diocésain - autochtone ou étranger d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud. Cette confusion est, hélas ! fondée dans la réalité car la quasi-totalité des missionnaires du monde a dû abandonner l'évangélisation des non-chrétiens pour se consacrer à peu près exclusivement au soin pastoral de chrétientés trop pauvres en clergé. Le plus grand mal, c'est qu'au lieu de voir dans cet état de fait une anomalie gravement dommageable au progrès de la mission, ainsi qu'à la virulence de l'idée missionnaire, on paraît de plus en plus s'y résigner, voire même en faire un idéal dès maintenant normal et bénéfique : le missionnaire n'est plus là, nous dit-on, que pour suppléer un clergé local encore trop peu nombreux.

OU EN EST LA MISSION ?

Si l'on veut d'une part réactiver l'esprit missionnaire des vieilles chrétientés et aider d'autre part les jeunes églises à sortir de l'état de mission ; si l'on veut de surcroît préparer une relance de l'évangélisation universelle, il est essentiel et urgent de commencer par s'entendre clairement sur la nature et sur l'actualité de la mission.

mission des jeunes églises et mission de l'église

Tout tient en deux questions dont la réponse ne paraît pas douteuse : 1° La tâche propre du missionnaire est-elle l'évangélisation du monde non chrétien ou bien l'encadrement pastoral des chrétientés établies ? Sa mission première est-elle de planter de nouvelles églises ou bien de supplanter, de suppléer ou d'assister le clergé naturel des jeunes églises ? 2° Oui ou non, y a-t-il encore des églises à fonder ou bien les églises existantes (et singulièrement les 600 églises d'Asie et d'Afrique) peuvent-elles être considérées comme ouvrant aux deux milliards de non-chrétiens un nombre suffisant de communautés d'accueil qui leur soient connaturelles ?

La mission interne des jeunes églises ne diffère pas substantiellement de celle des églises anciennes. Il leur faut s'enraciner sans s'isoler, se naturaliser sans se couper de l'unité mais en rendant au contraire celle-ci toujours plus profonde et agissante.

En faisant de leurs chrétiens des adultes dans la foi, elles ont à trouver en elles-mêmes de quoi assurer leur propre vie et de quoi participer au rayonnement catholique de la charité. Cependant, si la mission est semblable, elle reste en chaque cas celle d'une autre église. En cette affaire, qui est pour l'instant leur grande affaire, les jeunes églises peuvent bien être aidées, elles ne sauraient vraiment être remplacées. Nul ne la réussira à leur place. Au contraire, la mission externe des jeunes églises se confond, aussi bien numériquement que substantiellement, avec celle de toute la chrétienté. Il s'agit de ramener à l'unité les enfants de Dieu dispersés par toute la terre ; il s'agit de porter à tous les peuples la nouvelle du salut ; il s'agit de fonder de nouvelles églises pour parvenir à récapituler et intégrer toute l'humanité dans le Christ. Ceci est la mission solidaire de l'Eglise universelle sans être, nulle part, la mission réservée d'aucune église particulière. C'est là que s'originent, sans aucun désordre, la transcendance et la liberté des tâches missionnaires. Jusqu'à ces dernières années, celles-ci étaient garanties juridiquement par l'institution de vicaires apostoliques relevant directement du pontife romain. Il est évident que l'institution d'une hiérarchie résidentielle dans les terres encore en voie d'évangélisation, en même temps que la bienfaisante prise de conscience par tout l'épiscopat de sa responsabilité collégiale vis-à-vis de la mission universelle, posent actuellement, en termes nouveaux, le problème de l'origine et de la liberté de la mission.

Problème qui n'est nullement à confondre avec celui de l'origine et de la nationalité des missionnaires. Si aucun prêtre n'est étranger dans aucune église, c'est avoir peur des mots et brouiller les réalités que de reculer devant le terme de « missionnaires étrangers ». A vrai dire, cette expression est presque une tautologie, car si le rôle du missionnaire est de porter l'évangile là où il n'a pas encore été annoncé et de fonder l'église là où elle n'existe pas encore, on ne voit pas bien comment il pourrait y venir autrement qu'en étranger. Seulement, on ne voit pas non plus pourquoi « étranger » serait synonyme d'européen et il faut bien espérer qu'en fait, comme en droit, cette identification ne sera plus longtemps possible. Ouvriers de l'Eglise universelle, envoyés de tout le collège apostolique, les missionnaires, quel que soit le lieu de la terre où ils travaillent, seront de plus en plus issus de toutes les églises et de toutes les races, fraternellement mêlés dans un témoignage éclatant de catholicité. Ce qui ne les empêchera pas de s'efforcer de susciter partout des apôtres indigènes, chinois en Chine, arabes en pays arabes, indiens en Amazonie, etc.

Nous souhaitons donc que l'on distingue nettement, d'une part la vocation du clergé diocésain - séculier ou régulier, autochtone ou étranger - des églises particulières, qu'elles soient jeunes ou anciennes, et d'autre part la vocation du clergé missionnaire - religieux ou non, européen ou non - de l'Eglise universelle. Cette distinction a l'avantage en effet d'entraîner toute une cascade de clarifications et de poser, croyons-nous, sous un jour nouveau des problèmes autrement insolubles.

la mission dans l'impasse

Car il y a de terribles et d'angoissants problèmes. Les observateurs des choses missionnaires n'ont pas manqué d'en faire la synthèse à l'occasion du Concile - et force est bien de constater à ce propos que, sans l'apport de ces « spécialistes », la mission eut tenu bien peu de place dans l'immense littérature suscitée par le Concile. Ici au moins, le rôle des spécialistes de la mission n'apparaît pas négligeable ni dépassé ! S'ils mêlent trop souvent à notre gré les problèmes pastoraux des jeunes églises et les problèmes missionnaires de l'Eglise, il n'est cependant pas malaisé de tirer de leur examen un tableau objectif de la situation missionnaire. Les porte-parole des jeunes églises, lorsqu'ils précisent leurs espoirs en relation avec le Concile, nous aident eux-mêmes à faire ce tri car ils nous apportent la confirmation négative de ce que nous disions. Manifestement, leur souci numéro un, c'est bien l'enracinement et l'implantation culturelle de leurs églises et ceci est parfaitement sain et normal car qui donc pourrait diriger à leur place cette fonction urgente, indispensable à la survie de ces églises. Mais, à l'opposé, l'impératif numéro un du missionnaire est, et doit toujours demeurer à moins de se renier lui-même, l'expansion mondiale de la foi et de la charité. Si le succès de la mission des jeunes églises n'est pas indifférent, loin de là, au succès de la mission tout court, elle n'en est qu'une condition sans pouvoir jamais en constituer la substance. Autre est l'enracinement et autre l'expansion ; autre le soin pastoral des chrétiens, autre l'évangélisation de centaines de millions de non-chrétiens. Où en est celle-ci [1] ?

La décolonisation provoqua dans nos pays le défoulement d'un tardif complexe de culpabilité à l'égard des peuples de couleur. En dépit de ses fautes et de ses insuffisances, personne n'avait dépensé plus d'amour que le missionnaire pour abolir les barrières raciales : c'est donc lui qui servit de bouc émissaire. Un moment

1. Voir notre bibliographie ci-dessous, p. 244. Nous y renvoyons en cours d'article par le simple nom de l'auteur cité, suivi du chiffre de la page.

abasourdi par le déluge de critiques que firent alors pleuvoir sur lui, avec pas mal de snobisme et beaucoup plus d'inconscience, une foule de publicistes chrétiens [2], le missionnaire aurait accueilli ces accusations avec beaucoup plus d'humour et de bonhomie s'il n'avait confusément perçu la menace qui pesait réellement sur l'avenir de la mission, et cela pour des raisons bien plus fondamentales que ces griefs boursouflés qu'on faisait à ses méthodes. Les bulletins de victoire se firent de plus en plus rares. Le dernier date peut-être de l'encyclique de 1951, « Evangelii praecones ». Mais déjà, le P. Manna, fondateur de l'Union missionnaire du clergé lançait un véritable cri d'alarme : « Chaque jour qui passe, le problème se fait plus insoluble [3]... » Se ressaisissant, et prenant le recul nécessaire, les missionnaires multiplièrent leurs appels bientôt abondamment répercutés par les successeurs de Pierre. Le 18 août 1956, l'Agence Fides diffusait « le S.O.S. des missionnaires d'Afrique : la moisson est mûre... dans dix ans il sera trop tard » [4]. Un an plus tard, c'était *Fidei Donum :*

> 20 prêtres de plus dans telle région permettraient aujourd'hui d'y planter la croix, alors que demain cette terre travaillée par d'autres ouvriers que ceux du Seigneur sera peut-être devenue imperméable à la vraie foi.

Depuis, Jean XXIII a répété plus de dix fois le même appel au secours, à l'adresse successive de tous les épiscopats des vieilles chrétientés, en insistant, pour sa part, sur les besoins de l'Amérique latine.

> Les problèmes posés par la rapide augmentation de la population et l'évolution à laquelle on assiste jour après jour sont évidents. Il faut leur apporter une réponse sans délai, sinon il deviendra impossible de secourir de telles multitudes de fidèles...
> Tout l'avenir religieux de ces vastes régions peut dépendre en grande partie de l'effort que consentira en sa faveur l'ensemble de l'Eglise dans les années qui viennent.
> Demain vous pourriez peut-être arriver trop tard [5].

L'Asie ne tardera sûrement pas à trouver elle aussi un pape pour faire entendre spécialement en sa faveur le cri qui réveillait l'Apôtre Paul (*Actes* 16, 9).

2. Voir le sévère jugement porté sur ces critiques par Mgr Sartre (p. 163) et par Mgr Ancel (Annales de la Propagation de la Foi, 1961, n° 1).
3. Paul MANNA, p.i.m.e., *Le Nostre « Chiese » e la propagazione del Vangelo,* 2e éd., Trentola Ducenta (Italie) 1952, 72 pages.
4. Bulletin de l'Agence Fides, distr. 1289, NF 272.
5. *D.C.* 1960, c. 485 ; 1961, c. 293 ; 1962, c. 858. Voir : Appels à l'épiscopat canadien, 23-11-59 (*D.C.* 1960, c. 487) ; 20-12-60 (*D.C.* 1961, c. 237) ; 31-1-63 (*D.C.* 1963, c. 435) ; à l'épiscopat irlandais, 14-12-60 (*D.C.* 1961, c. 293) ; à l'épiscopat français, 25-9-61 (*D.C.* 1962, c. 857) ; à l'épiscopat espagnol, nov. 1962 ; aux supérieurs généraux, 25-3-60 (*D.C.* 1960, c. 481) ; aux nouveaux cardinaux, 18-1-61 (*D.C.* 1961, c. 231) ; aux religieux claretins, 17-5-61 (*D.C.* 1961, c. 816) ; au Congrès italien des vocations sacerdotales ; 21-4-61 (*D.C.* 1961, c. 630), etc.

Deux phrases résument la situation missionnaire d'aujourd'hui :

1. Au rythme auquel l'évangélisation a été menée depuis le premier concile du Vatican - et qui est sans doute le rythme le plus rapide que l'Eglise ait jamais connu - rien n'empêchera le christianisme de devenir sur toute la planète une religion de plus en plus minoritaire. A ce rythme-là, en effet, en raison de l'accroissement démographique des populations non chrétiennes, la proportion des chrétiens par rapport à la population mondiale va aller désormais en diminuant [6].

2. Si l'on se contente de promouvoir l'intensification des moyens actuellement employés, non seulement le rythme de l'évangélisation n'a aucune chance d'être amélioré dans les années à venir mais il connaîtra encore un ralentissement progressif. Selon les prévisions les plus optimistes, en effet, la proportion des prêtres par rapport aux populations chrétiennes va aller en diminuant de sorte que les missionnaires, de plus en plus accaparés par des tâches pastorales, auront de moins en moins le temps de s'adresser aux non-chrétiens [7].

Ce n'est pas que les missionnaires aient failli à leurs tâches, ni que la grâce de l'Esprit Saint ait manqué à leurs efforts, et, sous certains aspects, l'échec est un triomphe. Pères du concile, rappelez-vous ! Vous étiez 600 à Vatican I, sans aucun Apôtre originaire de ce qu'on appelle maintenant le tiers-monde ; aujourd'hui vous vous retrouvez 2.300 et parmi vous siègent déjà 160 évêques d'Asie et d'Afrique.

En un peu plus d'un siècle, vient-on d'écrire, l'Eglise catholique d'Afrique a atteint une situation comparable à celle de l'Eglise primitive dans l'empire romain après trois siècles d'évangélisation (Couturier, p. 249).

L'accroissement numérique des chrétiens d'Afrique noire, durant ces dernières décades, renchérit un autre observateur, est un phénomène admirable, qui n'a pas d'égal aux temps modernes et n'en a peut-être jamais eu en aucun temps, qu'il s'agisse de l'ampleur du champ ou de la rapidité du rythme (Masson, p. 280).

Il n'empêche que l'Afrique compte encore 80 % de non-chrétiens et surtout n'oublions pas que le poids du monde est en Asie, avec l'immense masse de l'humanité de demain, à peine encore effleurée

6. On est assez ahuri de voir une revue sérieuse affirmer tranquillement que « l'extension de l'Eglise va nettement plus vite que la montée démographique de l'humanité » (I.C.I., 1er sept. 1963, p. 17). En fait, cet optimisme ne s'appuie que sur des données partielles ; il évite la confrontation des chiffres globaux qui le contrediraient.
7. Voir par exemple les chiffres donnés pour l'Afrique et l'Amérique latine dans le *Bulletin (belge) de l'U.M.C.* de juillet 1963.

par l'évangélisation [8]. Sur la terre entière, entre les deux conciles - exactement, de 1880 à 1958 - la proportion des catholiques par rapport à la population du globe n'a augmenté que de 0,14 % (Küng, p. 221). Autant dire qu'elle n'a pas bougé. Et maintenant elle va diminuer d'autant plus sûrement qu'aux effets d'une démographie galopante, qui joue en défaveur du christianisme, s'ajoute l'enlisement progressif de l'action missionnaire, paralysée par son propre succès et par l'inquiétante raréfaction des vocations. Compte tenu de l'accroissement du peuple fidèle, la relève par le clergé autochtone se fait à un rythme trop lent pour compenser seulement la chute verticale des départs en mission. Ceux-ci - ô dérision ! - ont diminué de plus de moitié à destination de l'Afrique, depuis Fidei Donum ! En 1955-1957, ils étaient partis 733 ; en 1959-1961, ils ne partaient plus (prêtres Fidei Donum compris) que 331 ! (Masson, pp. 288-290.)

Tous les observateurs sont unanimes et font leur la conclusion du P. Masson, secrétaire des Semaines de Missiologie de Louvain :

> C'est un immense cri d'alarme qu'il faut lancer !... La voie semble bouchée à l'espoir, à moins que quelque chose ne soit changé, par la grâce et nos efforts, à la position même du problème (Masson, ibid. ; Gheddo, p. 182 ; Legrand, p. 31, etc.).

DES SOLUTIONS INADÉQUATES

Le constat est clair : on ne changera le rythme de l'évangélisation qu'à la condition de modifier radicalement les données du problème, pour autant du moins qu'elles dépendent de nous. Or est-ce bien cela qu'on nous propose ? Cela n'apparaît pas avec évidence au lecteur de tous les appels missionnaires suscités par le Concile. On a trop souvent l'impression de n'y rien trouver qui n'ait déjà été tenté désespérément, depuis dix ans, avec le succès que l'on sait. Sans doute, les solutions audacieuses ne sont pas forcément réalistes, mais, dans une telle situation, elles seules ont une chance de l'être.

L'urgence et les possibilités de l'heure réclament un sérieux effort d'imagination pour lequel aucun apport ne doit être jugé superflu.

8. Voir L. TRIVIÈRE, m.e.p., *Le poids de l'Asie sur le monde*, dans les *Etudes*, avril 1963. « Au rythme actuel, écrit le P. LEGRAND (*op. cit.*, p. 23), nous pouvons prévoir que dans les cent prochaines années, nous ne conduirons au Christ, en Asie, que 17 millions de non-chrétiens. Pendant ce temps, le nombre total de ceux-ci aura augmenté de plus de 2 milliards. »

Une suggestion peut en éveiller une autre qui sera meilleure ; la critique d'une solution peut obliger à repenser le problème. Nous n'avons pas d'autre ambition que d'apporter en toute liberté notre contribution à cette recherche. L'esprit de dispute n'a que faire ici - c'est pourquoi nous n'estimons pas utile de donner la référence des propositions que nous critiquons - mais il faut sortir de l'impasse, c'est pourquoi nous nous permettons de signaler ce qui risque, à nos yeux, de rendre inopérants les plus généreux programmes de renouveau missionnaire.

une confusion :
quel personnel missionnaire ?

Revenons d'abord à la confusion que nous avons déjà dénoncée. Demande-t-on des missionnaires pour les chrétiens ou bien pour les non-chrétiens ? A force de réduire le problème missionnaire aux problèmes pastoraux des jeunes églises, on tend de plus en plus à assimiler, non seulement en fait mais en droit, la vocation missionnaire à la vocation du prêtre allogène prêté par un diocèse à un autre diocèse en suppléance d'un clergé local insuffisant. Alors, les missionnaires sont invités à se reconvertir pour devenir définitivement de simples suppléants ou auxiliaires religieux du clergé diocésain d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique du Sud. A ce compte, on le conçoit, « l'idée centrale de la mission est en un certain sens dépassée ».

Ainsi, avec beaucoup de bonne volonté, on en arrive exactement à inverser le problème. Au lieu de rendre les missionnaires à leur vraie nature, on leur demande de se reconvertir ; au lieu de faire comprendre qu'ils sont plus nécessaires aujourd'hui qu'il y a un siècle du fait de l'accroissement des populations non chrétiennes et pourvu qu'ils demeurent eux-mêmes, on veut bien admettre qu'ils ne sont pas à la veille d'être inutiles... à titre de clergé paroissial d'appoint pour les jeunes églises. Il y a maldonne !

Le P. Legrand, directeur de la revue « Le Christ au monde », a raison de demander « combien de missionnaires sont consacrés exclusivement ou principalement à l'apostolat direct auprès des non-chrétiens ». « L'expérience de toute une vie passée en mission m'autorise à dire - ajoute-t-il - qu'il y en a peu, si peu qu'en y réfléchissant on demeure confondu et troublé » (Legrand, p. 27). Encore l'auteur nous paraît-il optimiste en avançant le chiffre de 1.000 pour le monde entier. Voilà une addition édifiante et qu'il ne serait pas trop malaisé de faire au Concile. La conscience

apostolique de l'Eglise ne saurait manquer d'en être violemment choquée et réveillée.

Si la mission est malade, nous tenons ici une des principales causes de son mal. Parce que les missionnaires ne font plus ou presque plus de travail missionnaire, l'évangélisation marque le pas, les vocations missionnaires sont déconcertées, les jeunes églises tardent à sortir de l'état de mission et, dans leur clergé, malgré la bonne volonté des uns et des autres, des difficultés de coopération se déplorent qui s'alimentent bien plus, quoi qu'on dise, à un conflit latent de vocations qu'à de mesquines querelles de préséance.

Travailler sous les ordres des prêtres qu'ils ont baptisés, « ne plus mettre une liste de territoires avec leurs évêques et toutes leurs réalisations au bilan de (leur) congrégation », mon Dieu ! ce n'est pas là leur plus grande difficulté. Ce qui leur pèse - ou du moins ce qui ronge leur élan premier - c'est, de pionniers devenir administrateurs, d'évangélisateurs devenir pasteurs, et de missionnaires devenir curés. Chacun son charisme et chacun sa vocation ; celle-ci n'était pas la leur. Ils s'y sont pliés avec d'abord moins de goût que de dévouement, par la force des choses et pour un rôle de suppléance, parce que le rythme des ordinations ne suivait pas le rythme des baptêmes [9]. Sans doute, nécessité fait loi, mais ce n'est jamais la meilleure et la vraie vocation peut s'y dégrader et s'y perdre jusqu'à rechercher « dans (ces) tâches de suppléance une justification à son propre affaissement » [10].

Une confusion toute voisine flotte encore dans l'air de ce temps, qui, par une étonnante logique, voudrait conclure de l'extension de la coopération missionnaire au nécessaire effacement des vocations missionnaires ! Comme si la vulgarisation de la science et de la culture devait rendre inutile désormais le travail des savants ! C'est la question qu'un journaliste posait le 23 avril dernier à Mgr Zoa :

9. Est-ce leur faute ? Certainement pas celle de leurs fondateurs ni celle de leurs aînés qui s'étaient mis à la tâche avec tout leur enthousiasme, tant en Afrique qu'en Asie (pour l'Afrique, voir *Spiritus* nos 5 et 8 : *Libermann, promoteur et père du clergé africain ; Laborieuse genèse des premiers séminaires africains ; Un séminaire congolais au* XIXe *siècle ; Figures spirituelles des premiers prêtres africains.* Pour l'Asie, voir ci-dessous (p. 328). Certes, les suivants ont paru parfois se décourager, mais comment oser leur jeter la pierre ? C'était une tâche surhumaine de tout mener de front avec des moyens dérisoires. Saint Paul lui-même aurait-il semé tant d'églises s'il avait réclamé, des « presbytres » indigènes auxquels il les confiait, toutes les connaissances, toutes les années de formation, toutes les conditions de vie que les missionnaires modernes, prisonniers de l'uniformité des règlements romains, devaient exiger de leurs premiers prêtres ?

10. Sur le danger des fonctions de suppléance, voir Maurice BELLET, *Vocation et liberté,* Ed. Desclée de Br., 1963, pp. 197-198.

Depuis quelques années se manifestent les signes d'une prise de conscience plus grande du problème de la mission. Est-ce à dire que, l'Eglise tout entière prenant conscience de son devoir missionnaire, les missionnaires proprement dits n'auraient plus toute leur raison d'être ?

La réponse est d'autant plus digne d'attention que l'archevêque de Yaoundé venait justement de participer aux travaux de la commission conciliaire des missions. Elle témoigne d'un souci fort opportun de clarification, en même temps qu'elle confirme, dans le passage que nous soulignons, ce qui fait l'urgence de l'appel missionnaire :

Je crois que c'est une grâce du Saint Esprit que tout le Corps mystique s'intéresse à l'effort missionnaire. Et il est indispensable que cet intérêt, pour devenir efficace, s'organise à l'échelon d'une nation ou même d'un continent. Et la manière même dont cet intérêt s'organise confirme l'effort des congrégations plus spécialisées dans l'effort missionnaire.

En même temps que cet effort pour organiser et préparer les forces qui ne sont pas, de par leur destination première, missionnaires, un effort doit être fait pour intéresser les populations aux vocations proprement missionnaires, car leur rôle n'est pas près de finir. En effet, les besoins restent **et vont aller en augmentant avec la population mondiale.** Il faut qu'il y ait des missionnaires qui portent plus exclusivement dans leur vie le souci de la mission de l'Eglise. Ils auront aussi à porter le témoignage de ce souci dans leur milieu d'origine (Mgr Zoa, c. 815).

Le point sensible est touché. Mettre toute l'Eglise en état de mission est très beau et très nécessaire ; mais il ne faut pas le faire au rabais. Il faut éviter de définir la mission en termes si généraux que l'activité proprement missionnaire s'y dissolve et s'y efface et que tout le monde se croyant déjà missionnaire, personne n'ait plus l'idée de le devenir. Mais comment concevoir cet effort d'intéressement du peuple chrétien aux vocations missionnaires ?

une illusion : l'efficacité des exhortations

Certains semblent fonder beaucoup d'espoir, pour réveiller le sens missionnaire des fidèles, sur de solennelles « déclarations dogmatiques » qu'ils appellent de leurs vœux. Nous avouons notre scepticisme. Pour le moins, ce ne sont là des solutions fécondes qu'à longue échéance et le temps presse. « Les pieuses exhortations, disait déjà le P. Manna, laissent le temps comme elles le trouvent ; à l'heure où nous sommes, il faut quelque chose de concret, de positif [11]. »

11. *Op. cit.*, p. 44.

Voyez *Fidei Donum !* L'éclat, la précision, la gravité de ce document ne sauraient être facilement dépassés. Or, malgré sa grande diffusion, l'écho recueilli fut jugé bien minime et décevant, non seulement par les missionnaires d'Afrique mais par Pie XII lui-même.

« Il s'en faut encore de beaucoup, disait-il à Pâques 1958 (que cet appel) ait suscité partout les initiatives concrètes que requiert la situation. Les jeunes chrétientés africaines attendent encore une réponse proportionnée aux besoins. »

Jamais les Œuvres pontificales missionnaires n'ont été si bien organisées à tous les échelons. Jamais les instituts missionnaires n'ont été si nombreux ; jamais ils n'ont accordé tant de soin à leur propagande, jamais la presse missionnaire n'a été aussi abondante ni d'aussi bonne qualité ; jamais les documents épiscopaux n'ont, en aussi grand nombre et aussi souvent, répercuté l'appel missionnaire des papes. Avec quel résultat ?... Par quel miracle, l'intensification des mêmes procédés, si tant est qu'elle soit encore possible, provoquerait-elle le réveil tant désiré ?

Pour que, dans tous nos catéchismes, dans toutes nos salles de classes, dans toutes nos universités et dans toutes nos églises, la flamme missionnaire soit communiquée aux jeunes, il faudrait d'abord que nos catéchistes, nos maîtres, nos professeurs, tous nos prêtres en soient eux-mêmes brûlés. Comment ? Par de nouvelles exhortations multipliées sans relâche ? Franchement, cette méthode nous paraît aussi routinière qu'utopique. Le fondateur de l'Union missionnaire du clergé le reconnaissait lui-même avec désenchantement à la fin de sa vie : « On avait voulu mettre en branle le clergé pour qu'à son tour il réveille les peuples, mais les résultats sont peu concluants. La conversion du monde a plus besoin d'apôtres que de monnaie [12]... »

Au siècle dernier, la première diffusion populaire de l'idée missionnaire suscita facilement de grands enthousiasmes et de grandes générosités. Elle n'était pas assez répandue, mais elle était neuve et elle agissait. Aujourd'hui, l'idée missionnaire souffre presque d'être trop répandue et surtout d'être répandue dans des chrétientés assoupies chez qui elle n'éveille plus d'écho. Alors elle n'agit plus à proportion de sa diffusion et une idée qui n'agit pas se dégrade. Il sert peu alors de la répéter à satiété en multipliant les appels, les déclarations et les exhortations. Il faut un exemple ; il faut un branle qui rende foi en cette idée. Et pour cela - nous y reviendrons - il est capital que l'exemple

12. *Ibid.*, p. 62.

et le branle viennent du même côté d'où viennent habituellement les exhortations !

Il serait particulièrement vain d'attendre des déclarations dogmatiques qu'elles recréent aujourd'hui, dans le peuple chrétien, un courant de piété d'un autre âge. Sans jamais épuiser « les insondables richesses du Christ », chaque époque, sous la conduite de l'Esprit, se remémore plus spécialement telle ou telle et en nourrit sa vie chrétienne. Mieux vaut utiliser, en les baptisant au besoin, les idées forces de notre temps plutôt que de s'épuiser à ressusciter celles qui, hier, donnèrent des vocations. On n'enthousiasme plus les jeunes pour une entreprise d'assurance sur la vie éternelle et personne n'imagine que Dieu pourrait damner tous les non-chrétiens de bonne foi.

Mais parlez à nos jeunes de travailler, en briseurs de barrières, à l'unité du monde ; parlez-leur de « rassembler les enfants de Dieu dispersés » (*Jean* 11, 52), parlez-leur de faire avancer et monter l'humanité vers sa divinisation dans le Christ ; parlez-leur, comme Jean XXIII, du missionnaire, ouvrier et messager de paix ou, comme le Père de Foucauld, du missionnaire, « le frère universel » des plus humbles, des plus pauvres, des plus loin ; parlez-leur d'amener tous les peuples et toutes les cultures à « reconnaître dans le Christ leur plénitude » (Couturier, p. 149) ; parlez-leur d'aider sous toutes les latitudes à restaurer « dans toute sa splendeur, la substance même de la vie humaine » (Jean XXIII) ; parlez-leur ainsi et vous verrez s'il n'y a plus de ressort pour des vocations missionnaires. Y a-t-il en ce langage la moindre trahison ? Tout cela est chrétien avant d'être moderne. La gloire de Dieu c'est que l'homme vive, disait saint Irénée et le Christ avant lui (*Jean* 10, 10). N'est-ce pas l'humanisme passionné de notre temps qui reconduira un jour notre humanité à l'adoration, qui la refera théocentrique ?

C'est un grand espoir missionnaire que de reconnaître cette orientation non seulement dans les travaux du Concile, mais déjà dans les paroles du successeur de Jean XXIII :

> Ce dessein unitaire et œcuménique, c'est le christianisme qui l'a introduit dans le monde, disait le cardinal Montini le 6 janvier dernier, et c'est pourquoi il est digne de toute notre attention de catholiques et de modernes. Il nous est aujourd'hui plus compréhensible et plus admirable qu'il ne le fut jamais dans le passé ; et c'est là un argument apologétique qui n'est pas négligeable en notre temps. Car si celui-ci se caractérise hélas ! en un sens, par une tendance anti-religieuse ou simplement a-religieuse, il semble d'autre part s'orienter vers des idéaux propres au christianisme comme celui de l'unité du genre humain dans la paix et l'amour [13].

13. Cf. *Le Missioni Cattoliche,* 1963, n° 2, pp. 65-66.

Reprenant la même idée, en français, dans son discours du 30 juin, Paul VI poursuivait sans équivoque :

Au service de ces causes, le monde moderne se montre capable de pratiquer à un degré étonnant les vertus de forces et de courage, l'esprit d'entreprise, de dévouement, de sacrifice. Nous le disons sans hésiter : tout cela est nôtre.

Et tout cela, ajouterons-nous, accumule un immense potentiel d'énergie missionnaire. Mais pour avoir chance de libérer cette énergie, il nous faut d'abord arracher l'idée missionnaire à la léthargie de l'auto-suggestion verbale. On se saoule de mots et l'on empaille l'idée à force de l'agiter comme un hochet d'opéra. On nous a trop vu répétant « Partons, partons » sans bouger d'un pouce pour croire encore à l'urgence du mouvement. Partons donc une bonne fois ; l'idée ne saurait autrement reprendre force vive. Mais à qui revient-il de marcher en tête ?

une timidité :
« messieurs les fidèles tirez les premiers ! »

Le branle doit venir d'en haut. Nous croyons qu'on perd son temps à préciser le devoir missionnaire des prêtres et des fidèles si l'on n'ose pas se retourner d'abord vers les évêques pour leur dire filialement mais hardiment : « C'est avant tout de vous, nos seigneurs, que l'église missionnaire espère une conversion... N'est-ce pas vous qui êtes les missionnaires primordiaux ? Toutes nos vocations missionnaires ne prennent-elles pas origine en vous à qui le Seigneur a transmis la propre mission qu'il avait reçu de son Père pour que vous annonciez l'Evangile à toute la création ? Si le canal se bouche... ! »

Les évêques, disait naguère l'un d'eux, sont parfois empêchés de secourir activement les missions du fait de l'incompréhension de leurs prêtres. Mais la situation inverse ne s'est-elle pas rencontrée plus fréquemment, à la suite de *Fidei Donum*, de prêtres poussés par l'Esprit et retenus par leurs évêques ? Si le premier exemple du sacrifice missionnaire, personnel et coûteux, ne vient pas de ceux qui sont par excellence les Apôtres, ne comptons pas tirer la mission de l'impasse. Et puis, après tout, avant que d'espérer insuffler le sens missionnaire à 400 millions de fidèles, n'est-il pas plus normal d'espérer de l'Esprit Saint qu'il convertisse à la mission 2.000 évêques qui ont été consacrés pour cela et qui se réunissent en concile encore précisément pour cela ?

Nous avons entendu récemment plusieurs évêques signifier avec netteté ce qu'ils attendaient de leurs pairs. L'an dernier, un évêque

congolais concluait une causerie à des laïcs missionnaires par cet appel angoissé : « Priez pour que vos évêques comprennent et ne fassent pas obstacle ». Après avoir parlé en 1962, à la chaire des Missions de Lyon, des assouplissements juridiques et liturgiques espérés par les missionnaires, Mgr Sartre, ancien archevêque de Tananarive, poursuivait sans ambage :

Mais les missionnaires attendent davantage. Ils attendent du Concile un changement profond dans l'attitude générale de la hiérarchie... Il faut insister sur ce point. Cette espérance échappe en partie à l'analyse. Elle est d'autant plus forte et ferme qu'elle est basée à la fois sur l'Evangile et sur les impératifs de la mission confiée à l'Eglise (Mgr Sartre, p. 61).

Avec non moins de vigueur, Mgr Fulton Sheen écrivait il y a quelques mois :

Depuis deux ou trois siècles, les évêques ont pris l'habitude de penser que les missions relevaient d'une organisation... L'idée qu'ils en avaient eux-mêmes la responsabilité et qu'elle était leur affaire quotidienne n'a jamais paru pénétrer sous leur mitre (sic !) ; d'ailleurs, le code de droit canon ne prescrit-il pas qu'en dehors de leurs diocèses respectifs « le soin entier des missions parmi les non-catholiques est exclusivement réservé au Saint-Siège » ? (Mgr Scheen, loc. cit.)

Salva reverentia, ne mettons plus la charrue avant les bœufs. Seule une action missionnaire voyante, coûteuse et collective de l'épiscopat est à même de provoquer le choc qui rendra vie à l'idée missionnaire. Nous dirons, dans un prochain article, ce que cette action pourrait être, mais le principe ne saurait souffrir d'objection ; il découle directement du caractère missionnaire de l'épiscopat. Ce sera sans doute un des grands bienfaits missionnaires du Concile que de rendre celui-ci évident à tous car on ne saurait trouver de meilleur fondement à une authentique spiritualité missionnaire diocésaine. C'est ce que voulait faire entendre le P. Grazzi écrivant, l'an dernier, à propos du Congrès missionnaire de Milan :

Pas de théologie des missions sans une théologie de l'épiscopat. Ce n'est qu'après avoir mis au net les fonctions missionnaires d'un successeur des Apôtres à l'intérieur de sa juridiction ordinaire que l'on pourra savoir dans quelle mesure le devoir missionnaire engage son clergé et ses fidèles... L'évêque a-t-il vis-à-vis de l'apostolat mondial une responsabilité personnelle distincte ou bien remplit-il suffisamment son mandat du fait de son intégration dans le collège apostolique ? En plus de cette responsabilité solidaire, doit-il encore répondre de la mesure et de la manière dont il aura été missionnaire des nations dans l'accomplissement normal, résidentiel, de ses devoirs épiscopaux ? Tant que ce point n'aura pas été clarifié, on ne saurait attendre du clergé diocésain ni des fidèles une discipline de coopération missionnaire unanime et tranquille (Grazzi, p. 830).

VERS UNE ÉGLISE APOSTOLIQUE

Au siècle dernier, l'épiscopat italien fut, sur le plan missionnaire, un épiscopat d'avant-garde et c'est peut-être en partie ce qui lui valut de donner à l'Eglise les papes des grandes encycliques missionnaires. De 1837 à 1842, on compte dans la péninsule une centaine d'appels épiscopaux en faveur de la Propagation de la Foi (Mgr Beltrami, p. 85). Les quatre grandes sociétés missionnaires italiennes furent fondées par des évêques : l'Institut des Missions étrangères de Milan, par les évêques de Lombardie en 1850 ; la Société des Missions africaines (Comboniens), par l'évêque de Vérone en 1867 ; les Xavériens, par l'évêque de Parme en 1895 ; les Missionnaires de la Consolata, par les évêques du Piémont en 1900. Tel qu'il est décrit, en 1851, en préface aux règlements de l'Institut des Missions étrangères de Milan (aujourd'hui P.I.M.E.), l'esprit qui les animait reste celui que les missionnaires espèrent retrouver dans tous les évêques de notre temps. Qu'on en juge :

L'archevêque de Milan et les évêques de sa Province, sans se laisser retenir par la crainte d'enlever quelques sujets aux besoins de leurs diocèses ; considérant la compensation que leurs églises doivent attendre du Seigneur ; considérant que les exemples éclatants de détachement et de sacrifice sont plus forts que tout pour réveiller la foi et qu'ils permettent au missionnaire qui s'en va de faire autant de bien à son diocèse d'origine que le prêtre qui reste parmi les siens ; considérant qu'en poussant, chez certains, la vocation sacerdotale à son dernier épanouissement, on réussira mieux à la susciter et à la développer chez d'autres ; mais considérant avant tout que la dilatation de l'Eglise universelle intéresse chacune des églises particulières et qu'il n'est aucun diocèse qui ne soit de quelque façon tenu de fournir, dans ce but, son contingent de milice apostolique, l'archevêque de Milan et les évêques de sa Province ont cru de leur devoir de favoriser les vocations aux missions étrangères et d'en prendre soin avec autant de zèle que s'il s'agissait du clergé de leur propre diocèse [14].

Peut-on rêver plus magnifique préambule à une décision conciliaire sur l'action missionnaire ? Nous sommes d'autant moins timides dans notre espérance que les signes ne manquent pas aujourd'hui d'un prochain réveil missionnaire de l'épiscopat. Certes, cela reste encore souvent du domaine de la prise de conscience et des bonnes intentions... Il ne faut pas craindre de redire combien les missionnaires d'Afrique ont été déçus par la réponse des évêques à *Fidei Donum*, car cela crée un redoutable précédent qui rend certains observateurs bien pessimistes. C'est ainsi que le P. Masson écrit :

Certains diocèses, pourtant riches, se sont montrés d'une désolante parcimonie... Certains pays n'ont pratiquement pas bougé ; tel grand diocèse, qui met des centaines de prêtres dans l'enseignement primaire, n'a commencé que très récem-

14. *Proposta di alcune massime e norme per l'Istituto delle missioni estere,* Milan 1851. Réédité à Rome en 1961, pp. 14-15.

ment à se mettre en branle... Il faut dire que probablement un courant de départs subsistera, mais restreint, non décisif (Masson, pp. 128, 286).

Pareille éventualité serait extrêmement grave pour l'avenir de la mission et nous nous refusons à y croire. Elle ne serait pas dans la logique des lettres pastorales missionnaires de nombreux évêques de France en 1960 ; elle serait encore moins dans la ligne des prises de position d'un Mgr Garonne ou d'un Mgr Guerry [15]. L'action vigoureuse déjà entreprise sur le plan matériel par l'épiscopat allemand, et sur le plan du personnel par l'épiscopat espagnol, les étonnantes promesses de l'épiscopat belge et de plusieurs évêques canadiens, sur lesquelles nous reviendrons, tout cela nous interdit de penser que les autres épiscopats puissent rester en arrière et continuer à donner au compte-gouttes. Le temps vient, nous en avons la ferme conviction, où chaque évêque catholique rivalisera de générosité avec le successeur de Pierre pour l'évangélisation du monde entier ; où ne pourra plus passer pour une exception le cas d'un cardinal Cushing, archevêque de Boston, qui a déjà envoyé 125 prêtres au Pérou, en Bolivie et en Equateur, qui a fondé cinq séminaires en Amérique latine et recueilli en trois ans, pour toutes ces œuvres, deux milliards d'anciens francs [16]. Grâce au Concile, de tels exemples deviendront contagieux. Bien des évêques l'ont reconnu publiquement : la rencontre du Vatican leur était un bain vivifiant d'esprit missionnaire. Comme l'a dit le P. Voillaume :

Une grâce admirable, celle de l'épiscopat s'impose : elle domine et transforme malgré eux ces hommes qui, pris un à un, apparaissent dans leurs faiblesses humaines avec leurs limites, leurs défauts, leurs idées peut-être trop personnelles. Tels furent les Apôtres choisis par Jésus, tels sont les évêques d'aujourd'hui, originaires de toutes nations, de toutes races [17].

Cependant, les missionnaires attendent des évêques des jeunes églises, ainsi que de tous les évêques et préfets apostoliques qui les représentent plus spécialement au sein du Concile, qu'ils ne se contentent pas d'attirer l'attention de leurs collègues sur les énormes difficultés pastorales de leurs diocèses mais qu'ils leur disent aussi en combien de villages de leurs territoires la bonne nouvelle n'a jamais pu encore être proclamée, en combien de lieux « l'oblation pure » n'a jamais pu encore être offerte ; qu'ils leur apprennent à quel point les baptisés sont minoritaires chez eux... Bien sûr, tout comme les prêtres ou les simples chrétiens, les

15. Voir *Spiritus*, n° 8, *A l'écoute des évêques de France*, pp. 322-324 ; n° 12 ; *Pour un réveil de la coopération missionnaire*, p. 314 ; n° 15, *L'esprit du concile*, pp. 198-200 ; et ci-dessous, pp. 316-318.
16. *Bulletin (belge) de l'U.M.C.*, juillet 1963, p. 131. Voir son allocution à la réunion annuelle des congrégations missionnaires de Washington, sept. 1961, dans *Fede e Civiltà*, nov. 1962, pp. 813-811.
17. *A Rome, avec le concile*, dans *Jesus-Caritas*, janv. 1963, p. 110.

évêques ne peuvent réagir à ces appels qu'à la mesure de leur docilité à l'Esprit. Mgr Fulton Sheen le notait après avoir entendu et comparé plus de 400 interventions épiscopales à la première session :

La première réflexion que le Concile impose c'est que l'esprit missionnaire est le fruit de la sainteté... Ce qui donne l'esprit missionnaire à un évêque, ce n'est pas nécessairement le fait qu'il soit personnellement en mission... mais c'est l'impact de la croix sur sa vie... Plus un évêque a souffert... ou plus il pratique la pauvreté d'esprit, plus il se montre catholique, universel et missionnaire (Mgr Sheen, loc. cit.).

Il faut donc beaucoup prier, car cette redécouverte par tous nos évêques de l'esprit essentiellement apostolique de leur consécration est vraiment l'espoir angoissé de tous les missionnaires, tout simplement parce qu'il apparaît aujourd'hui comme l'unique espoir, la dernière chance de la mission. Que tous les évêques se comportent en successeurs des Apôtres, non pas en s'installant dans leur héritage mais en héritant de leur flamme et en se laissant brûler comme eux par le souci de toutes les églises, sans oublier celles qui restent à fonder... qu'ils ne se regardent plus comme des préfets romains, juridiquement enfermés dans les limites de leurs diocèses, mais bien comme les évangélistes envoyés par le Seigneur à toutes les nations, alors la première condition sera posée pour une vigoureuse reprise de la mission au monde : l'Eglise tout entière sera apostolique.

Nous confions ces pages à l'intercession de ceux auxquels on réservait jusqu'ici, sans souffrir du pléonasme, le titre d'évêques missionnaires. Combien sont-ils, enfouis dans les fondations des jeunes églises, les Bonnand, les Retord et les Cuenot, les Verrolles et les Favier, les Bataillon et les Verjus, les Livinhac et les Le Roy, les Massaïa, les Comboni, les Grouard et les Augouard, les Bessieux et les Grandin, les Shanahan et les Bonneau... ? Du pôle aux tropiques, des steppes aux archipels, ces évêques « in partibus infidelium » ont donné libre cours à la grâce missionnaire de l'épiscopat jusqu'à évoquer merveilleusement, en notre temps, les silhouettes et l'action des douze premiers Apôtres. C'est à eux qu'en cette heure décisive du Concile, nous adressons notre hommage et notre prière pour que soient exaucés notre appel et nos espoirs.

A suivre : Unam, sanctam, catholicam ; Concilii Donum ; Un geste digne des successeurs des Apôtres.

ATHANASE BOUCHARD CSSP

bibliographie

CONCILE ET MISSIONS

Liste alphabétique des auteurs consultés avant la rédaction du précédent article.

L'avenir des Missions, dossier des *Informat. Cath. internat.* du 1er sept. 1963, pp. 15-28 (Emprunte beaucoup au P. Masson).

BELTRAMI (Mgr S.), directeur national des O.P.M. en Italie : **Per una pastorale missionaria**, dans *Problemi missionari d'oggi*. E.M.I., Parme 1962, pp. 83-107.

BLOMJOUS (S. Exc. Mgr), p.b. : **Africa and the Ecumenical Council**, dans *African ecclesiastical Review* (Ouganda), juill. 1963, pp. 223-229 ; **La Mission aux mains des évêques**, dans *I.C.I.*, 1er sept. 1963, pp. 3-4 et 32.

BRULS (Jean), s.a.m., directeur de la revue *Eglise Vivante :* **Pour une Eglise universelle**, dans *Eglise Vivante* 1962, n° 1, pp. 5-14; **Propos sur le clergé missionnaire.** Voir ci-dessous, pp. 276 et 332.

CAPÉRAN (abbé Louis) : **A l'écoute du Concile. L'appel des non-chrétiens au salut.** Ed. du Centurion (Coll. *L'Eglise en son temps*), Paris 1962, 160 pages.

COUTURIER (Charles), s.j. : **Concile et Eglise missionnaire**, dans *les Missions Catholiques*, juillet 1963, pp. 147-154 ; **Regard sur l'activité missionnaire**, dans les *Etudes*, février 1963, pp. 247-259.

GARDINI (Walter), s.x., directeur de *Spiritualità missionaria :* **Le attese delle missioni di fronte al concilio ecumenico**, numéro spécial de *Fede e Civiltà* (Parme), août-septembre 1961, pp. 434-478. Repris en partie dans *Problemi missionari d'oggi*, pp. 11-39.

GHEDDO (Piero), p.i.m.e., directeur de la revue *Le Missioni cattoliche* (Milan) : **Il Concilio ecumenico e le missioni**, *ibid.*, 1962, nos 5 à 7, pp. 178-202 ; 259-265 ; **La prima sessione del Concilio : aspetti missionari**, *ibid.*, 1963, n° 3, pp. 140-158.

GRAZZI (L.), s.x. : **La cooperazione missionaria**, dans *Fede e Civiltà*, novembre 1962, pp. 829-833.

KUNG (Hans) : **Mission mondiale à l'heure de l'œcuménisme**, dans *Le Concile, épreuve de l'Eglise*, Ed. du Seuil, Paris 1963, pp. 213-228.

LEGRAND (F.), c.i.c.m., directeur de la revue *Le Christ au monde :* **Le Concile Œcuménique et l'évangélisation du monde.** Ed. Salvator, Mulhouse 1962, 144 pages. Recueil d'articles précédemment publiés dans la revue.

MASSON (J.), s.j., directeur des *Studia missionalia* (Rome) et secrétaire des Semaines de Missiologie de Louvain : **Les missions au Concile du Vatican I**, dans *Eglise Vivante* 1962, n° 1, pp. 38-47 ; **La relève sacerdotale en Afrique noire**, dans la *Nouvelle Revue théologique*, mars 1963, pp. 280-294, article résumé dans le n° 151 de juillet 1963 du *Bulletin* (belge) *de l'U.M.C.*, pp. 126-129 : **Situation du sacerdoce en Afrique ; Ce que la Mission apporte et demande au Concile**, dans *la Revue Nouvelle*, mars 1963, pp. 295-300 ; **Problèmes missionnaires à l'échelle du Concile**, dans le *Bulletin* (belge) *de l'U.M.C.*, avril 1963, pp. 74-84.

MORELLI (Alberto), p.i.m.e. : **Gli Istituti missionari hanno fatto il loro tempo ?** dans *Le Missioni Cattoliche*, 1963, nos 5 et 6, pp. 267-270 ; 8-9, pp. 380-385.

NAIDENOFF (G.), s.j., directeur de la revue *Missi :* **Le monde entier au Concile** dans *les Missions Catholiques*, juillet 1962, pp. 75-101. Voir aussi *Missi* 1961, n° 3.

RÉTIF (André), directeur du Centre de Formation missionnaire de Paris : **A l'heure du Concile**, dans *M.E.P.*, revue des Missions Etrangères de Paris, juillet-août 1963.

SARTRE (S. Exc. Mgr), s.j., ancien archevêque de Tananarive : **Les Missions dans l'attente du Concile**, dans *les Missions Catholiques*, juillet 1963, pp. 155-172.

SEUMOIS (André), o.m.i. : **La première session conciliaire et les missions**, dans *Perspectives de Catholicité*, 1963, n° 1, pp. 57-60.

SHEEN (S. Exc. Mgr Fulton), directeur national des O.P.M. pour les U.S.A. : **Missionary reflections on the Council**, dans *Worldmission* 1963, n° 1, pp. 4-8. Voir aussi du même auteur : **Un esprit nouveau pour des temps nouveaux**, traduit en italien dans *Fede e Civiltà*, novembre 1962, pp. 813-828.

TRAGELLA (J.-B.), p.i.m.e. : **Le missioni al Concilio Vaticano II**, dans l'*Osservatore Romano*, numéro spécial du 11 octobre 1962.

ZOA (S. Exc. Mgr), archevêque de Yaoundé : **Le travail de la commission conciliaire des Missions**, Interview du 23 avril 1963 dans *la Doc. cathol.*, 1963, c. 814-816.

Matthieu 10, 5-16

LE LIVRET MISSIONNAIRE DES DOUZE

La section de Matthieu 10, 5-16 forme la péricope centrale du discours apostolique. Elle présente en effet le noyau primitif du discours tel qu'il se lit également en Marc et en Luc.

Matthieu a préféré grouper en un discours unique les sources diverses dont il disposait. Il obtenait ainsi une synthèse harmonieuse des discours de Jésus pour son « livret du missionnaire ». Il dévoilait aussi, semble-t-il, une intention théologique. Considérant ce travail rédactionnel, Mgr L. Cerfaux remarque en effet :

> Matthieu mélange des traits venus de perspectives différentes : la mission de Galilée, les missions dans le monde des Gentils, la perspective eschatologique. La tradition chrétienne n'a jamais eu nos scrupules. La perspective eschatologique se trouvait à l'horizon de la mission de Galilée comme à l'horizon de la mission dans le monde païen ; la mission de Galilée se perdait dans l'aspect plus large de l'établissement du Royaume de Dieu, les étapes successives se confondant l'une avec l'autre, l'étape plus locale étant comme l'annonce mystérieuse et symbolique de l'étape universelle, toutes deux regardant la phase terrestre du Royaume eschatologique. On ne remarquait pas les dissonances qui arrêtent les critiques modernes, parce que, d'un côté on désirait conserver fidèlement tous les logia, même archaïques et que, d'autre part, on était assuré que le Maître avait voulu les étapes successives et leur enchaînement et que sa vision, dès le début, s'étendait de la petite mission de Galilée à la consommation des siècles [1].

C'est dire aussi que le discours de mission de Galilée demeure d'une pleine actualité pour la mission contemporaine. Dans ce

« livret du missionnaire », chaque apôtre, aujourd'hui encore, lit les recommandations que Jésus lui adresse et découvre en quelque sorte sa propre histoire [2].

vers les brebis perdues de la maison d'israël

[5] Ces douze, Jésus les envoya (en mission) avec les instructions suivantes :
Dans un chemin des nations ne partez pas,
et dans une ville des Samaritains n'entrez pas.
[6] Mais allez plutôt vers les brebis perdues
de la maison d'Israël.

La mission des Douze est limitée à la Galilée, bordée au nord par les territoires païens de la Syrie et au sud par la Samarie que l'on considérait volontiers comme demi-païenne. Elle imite ainsi la mission de Jésus lui-même qui a d'abord été envoyé « aux brebis

1. L. CERFAUX, *La mission de Galilée dans la tradition synoptique,* dans *Eph. Theol. Lov.* 28 (1952), p. 642.
2. Voir dans Spiritus n° 12, pp. 281-291 : L. DEISS, *Le discours apostolique ou le discours de mission selon Matthieu X.* Structure littéraire et analyse du texte (analyse continuée dans le présent article).

Voici le tableau synoptique des sources utilisées par Matthieu :

	Mc 6, 7-13	Lc 9, 1-16 Mission des 12	Lc 10, 1-12 Mission des 72
Mt 10, 5-6	—	—	—
7-8 ab	—	—	10, 9, 11 b
8 c	—	—	—
9-10 a	6, 8-9	9, 3	10, 4
10 b	—	—	10,7 b
11	6, 10	9, 4	—
12-13	—	—	10, 5-6
14	6, 11	9, 5	10, 10-11 a
15-16 a	—	—	10, 12-13
16 b	—	—	—

La section de Matthieu utilise donc les sources suivantes :

- D'une part le fond commun du discours de mission tel qu'il se lit en Marc 6, 7-13 et Luc 9, 1-6, et qui fait partie de la triple tradition synoptique.

- D'autre part, des sentences qui sont propres au premier évangile, spécialement le *logion* archaïque de 10, 5b-6, auquel on doit ajouter les sentences des versets 8c et 16b.

- Des éléments enfin qui proviennent du discours de mission aux Soixante-Douze, discours que Luc rapporte en 10, 1-12. Comme on sait, ce texte lucanien pose un problème. En effet, à côté du discours de mission aux Douze de Luc 9, 1-6, qui est parallèle à celui de Marc 6, 7-13, Luc présente un discours de mission aux Soixante-Douze, en 10, 1-12. Mais il existe entre ces deux discours des contacts littéraires si évidents que l'on peut se demander à bon droit s'il n'y aurait eu qu'un seul envoi en mission. Les textes lucaniens de 9, 1-6 et 10, 1-2 pourraient être deux récits parallèles de l'envoi en mission d'un groupe de disciples avec les Douze. Ce n'est que par fidélité aux documents qu'il avait rassemblés avec beaucoup de soin (cf. *Luc* 1, 2) que Luc donne les deux textes.

perdues de la maison d'Israël »[3]. La sollicitude du Christ, « Prince des Bergers »[4], pour les brebis abandonnées, sollicitude qui l'a remué jusqu'aux entrailles (ἐσπλαγχνίσθη ! 9, 36), se trouve maintenant partagée par ses disciples. C'est sur leurs épaules qu'il dépose le poids de la détresse des brebis en quête de pasteurs.

Ces brebis sont dites « perdues ». Sans doute Israël, que la tradition biblique avait aimé comparer à un troupeau de brebis, n'avait jamais manqué de bergers. Mais les bergers avaient souvent manqué de dévouement. A tel point que certaines brebis pouvaient être dites perdues[5]. Le travail missionnaire sera, à la lettre, un salut à apporter ou encore, si l'on veut, comme un sauvetage à réaliser. A l'exemple du « Fils de l'homme qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu » (*Luc* 19, 10), les missionnaires sont envoyés pour arracher de la mort les brebis qui sont en train de se perdre.

Marc et Luc ont omis la défense que Jésus avait faite à ses missionnaires d'aller proclamer la Bonne Nouvelle en terre païenne et dans les villes samaritaines. Ce trait archaïque s'appliquait en effet strictement à la seule mission de la Galilée ; depuis la résurrection du Seigneur, il avait été dépassé par le commandement de prêcher l'Evangile à toutes les nations (*Mt* 28, 19). Marc et Luc, qui rédigeaient leur Evangile spécialement à l'usage des fidèles venus du paganisme, n'avaient aucune raison de le redonner. En revanche, Matthieu l'a gardé pour ses lecteurs judéo-chrétiens qui auront été ravis de voir que Jésus avait affirmé la prédilection de Dieu à l'égard d'Israël. Aujourd'hui encore, ce trait, qui porte en lui-même la marque de son authenticité, nous rappelle qu'Israël est le premier bénéficiaire de l'Alliance nouvelle inaugurée par Jésus Christ, le premier peuple aussi sur lequel doit se porter l'effort missionnaire de l'Eglise[6], et que les pays dits de vieille chrétienté sont ces « nations » appelées par grâce à partager l'héritage d'Israël, « Premier-né » de Dieu[7].

3. *Mt* 15, 24 ; cf. *Actes* 3, 26 ; 13, 46 ; *Rom* 1, 16 ; 2, 9-10.
4. 1 *Pierre* 5, 4 ; cf. *Hébr* 13, 20.
5. L'expression « brebis perdues » est empruntée à *Jér* 50, 6. Elle s'entend des Israélites emmenés en captivité à Babylone par la faute des chefs du peuple.
6. Paul se référera toujours à ce principe lorsque, dans ses missions, il s'adressera d'abord aux Juifs (cf. *Actes* 13, 5.14 ; 14, 1 ; 16, 13 ; 17, 10.17 ; 18, 4.19 ; 19, 8 ; 28, 17.23) ; ce n'est qu'après leur refus qu'il proposera le message sauveur aux païens (cf. *Actes* 13, 46 ; 18, 6 ; 28, 28).
7. *Sir* 36, 11 (14).

proche est le royaume des cieux !

> **[7] Allez donc, proclamez :**
> **« Proche est le Royaume de Dieu ! »**
> **[8] Les malades, guérissez-les,**
> **les morts, ressuscitez-les,**
> **les lépreux, purifiez-les,**
> **les démons, expulsez-les !**
> **Gratuitement vous avez reçu :**
> **gratuitement donnez !**

Les versets 7-8 portent la marque de l'activité rédactionnelle de Matthieu. La source primitive sur laquelle a travaillé l'évangéliste semble être représentée par le texte de Luc 10, 9 qui se lit dans la mission des Soixante-Douze :

> Et guérissez les malades qui y sont.
> Et dites-leur : « Proche de vous
> est le Royaume de Dieu (des cieux) ».

Matthieu a retouché cette source pour mettre davantage en valeur le principe qui anime toute cette section : Tel Jésus, tels ses disciples.

A la suite de Jésus, les missionnaires annoncent d'abord la Bonne Nouvelle du Royaume et opèrent ensuite des guérisons (4, 23 ; 9, 35).

A la suite de Jésus, ils proclament le message même de Jésus : « Proche est le Royaume des cieux ! » Cette suzeraineté de Yahvé, annoncée autrefois par les anciens Psaumes royaux qui chantaient :

> Yahvé règne ! Exulte la terre ! (Ps 97)

se trouve maintenant établie avec l'arrivée des temps messianiques, elle a fait irruption du ciel sur la terre, elle est toute proche des esprits qui veulent s'ouvrir à la Bonne Nouvelle, elle est à la portée des cœurs qui se tournent vers Dieu. Pour rendre plus sensible l'identité du message des missionnaires avec celui de Jésus, avec celui de Jean aussi qui représente la Loi ancienne (« Tous les prophètes et la Loi ont prophétisé jusqu'à Jean ! » 11, 13), Matthieu place dans la bouche de Jean, de Jésus et des missionnaires la même proclamation : Proche est le Royaume des cieux :

Jean le Baptiste paraît, proclamant le message dans le désert de Judée, disant : « Convertissez-vous, car **proche est le Royaume des cieux ! »** (8,1-2.)
A partir de ce moment, Jésus se mit à proclamer et à dire : « Convertissez-vous, car **proche est le Royaume des cieux ! »** (4, 17.)
Allez donc, proclamant : **« Proche est le Royaume des cieux ! »** (10, 7.)

Il est clair que dans la pensée de Matthieu, interprétant authentiquement, sous le jugement même de l'Esprit, la pensée de Jésus, le témoignage des missionnaires est essentiellement une reprise de l'enseignement de Jésus, un prolongement, une amplification à travers le monde et tout au long des siècles, de son propre message, de ce que nous appelons « la Bonne Nouvelle de Jésus Christ » (*Marc* 1, 1). Aussi bien, tout en admirant l'œuvre si pleinement humaine que l'Eglise, depuis sa fondation, n'a jamais cessé d'accomplir pour le plus grand bien de l'humanité, tout en sachant que pour guérir les âmes, il faut parfois commencer par soigner les corps, on se plaît à rêver d'une Eglise missionnaire qui serait pleinement, dans toutes ses institutions et dans chacun de ses membres, le reflet unique non pas d'une civilisation, d'une philosophie, d'une culture, d'une structure mentale, mais simplement et essentiellement le reflet, ou mieux encore, l'incarnation vivante de l'Evangile, la proclamation sans cesse renouvelée de cette réalité bouleversante : Proche est le Royaume des cieux !

A la suite de Jésus, les missionnaires opèrent les prodiges qui annoncent et confirment la venue du Royaume :

Comme Jésus, ils guérissent les malades (4, 23-24 ; 9,35).

Comme Jésus, ils ressuscitent les morts (9, 18-25).

Comme Jésus, ils purifient les lépreux (8, 1-4).

Comme Jésus enfin, ils chassent les démons (4, 24 ; 8, 16.28-34 ; 9, 32-33).

Dans cette activité thaumaturgique, les missionnaires ne doivent pas apparaître comme des faiseurs de miracles, mais comme des annonciateurs du Royaume. Pour Matthieu en effet, les miracles de Jésus ne sont pas des tours merveilleux que Dieu proposerait à l'admiration béate des foules et par lesquels il les mènerait, grâce à une sorte d'algèbre spirituel, à la foi, mais bien plutôt la manifestation visible de la suzeraineté de Dieu et de la messianité de son Christ. Aussi, lorsque Jésus répond aux envoyés de Jean-Baptiste qui lui demandaient s'il était « Celui qui doit venir », il se contente de citer son œuvre :

> Les aveugles recouvrent la vue
> et les boiteux marchent.
> Les lépreux sont purifiés

et les sourds entendent,
et les morts ressuscitent,
et les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle (11, 5).

Cette litanie de miracles, qui chante et jubile comme une hymne d'action de grâce, annonce que les espérances messianiques ouvertes par les anciennes prophéties sont en train de se réaliser en Jésus et en ses missionnaires :

Alors se dessilleront les yeux des aveugles,
et les oreilles des sourds s'ouvriront.
Alors le boiteux bondira comme un cerf
et la langue du muet criera de joie ! (Is 35, 5-6.)

Non pas faiseurs de miracles, mais annonciateurs du Royaume : tels seront les missionnaires de Matthieu. Tel doit être aussi le missionnaire de tous les temps. Si Dieu, en effet, mesure aujourd'hui dans son Eglise le don des miracles, si l'évangélisation, en règle générale, ne se fait plus avec ce déploiement de prodiges que nous racontent les Actes des Apôtres, si la parole des missionnaires n'est plus « confirmée par les signes qui l'accompagnent » (*Marc* 16, 18), bref s'il n'est pas donné à chaque missionnaire d'opérer des guérisons miraculeuses et de ressusciter des morts, il est cependant demandé à chacun d'annoncer en plénitude le Royaume, même s'il doit le faire sans l'éclat d'aucun merveilleux, dans l'apparente banalité d'un ministère ordinaire.

Cette annonce est gratuite : les Apôtres ont reçu gratuitement [8], ils doivent donner gratuitement [9]. Sans doute la recommandation n'était-elle pas inutile, comme le prouve d'ailleurs l'histoire de la première communauté chrétienne [10]. On sait que l'enseignement de la Loi, chez les rabbins, ne devait pas être rétribué. Selon R. Cadoq (50 après J. C.), la Torah ne devait pas être utilisée comme une pelle pour s'amasser des richesses [11] ; on permettait tout juste une rémunération pour l'enseignement des tout premiers éléments. Tels étaient du moins les principes. Quant à la pratique, il pouvait bien arriver à certains docteurs dévots de monnayer les pieuses consultations qu'ils donnaient. Jésus ne semble avoir rien inventé quand il parle des pharisiens « qui dévorent les biens des veuves tout en affectant de prier longuement » (*Marc* 12, 40).

8. La gratuité est un des signes des temps messianiques ; cf. *Is* 55, 1-2 ; *Apoc* 21, 6 ; 22, 17.
9. Cf. 2 *Cor* 11, 7.
10. Cf. *Actes* 8, 9 ss.
11. STRACK-BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrasch*, t. I (München 1961), p. 561.

ni or, ni argent

Mt 10, 9-10	Mc 6, 8-9 Mission des 12	Lc 9, 3 Mission des 12	Lc 10, 4 Mission des 72
9 Ne vous procurez ni or, ni argent, ni monnaie de cuivre pour vos ceintures, 10 ni besace pour la route, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton.	8 Et il les instruit : qu'ils ne prennent rien pour la route, sauf un bâton seulement, ni pain, ni besace, ni monnaie de cuivre pour la ceinture, 9 mais : « allez chaussés de sandales », et : « ne revêtez pas deux tuniques ».	Et il leur dit : Ne prenez rien pour la route, ni bâton, ni besace, ni pain, ni argent ; et : « de ne pas avoir deux tuniques ».	« Ne portez ni bourse, ni besace, ni chaussures. Et ne saluez personne sur la route. »
			10, 7 b
Car l'ouvrier est digne de sa nourriture.			Car l'ouvrier est digne de son salaire.

A la suite de Jésus, les missionnaires partent dans une pauvreté extrême, proche du dénuement. Ici encore ils imitent le Fils de l'homme qui, dans ses pérégrinations apostoliques, n'avait pas où reposer sa tête (8, 20). Ils n'ont ni argent, ni besace pour les provisions de la route, ne portent même pas le bâton du voyageur qui, à l'occasion, pouvait aussi servir pour se défendre, car le Royaume ne s'annonce pas à coups de bâtons. Matthieu les fait marcher pieds nus et leur laisse une seule tunique sur le dos, à l'égal des mendiants affamés [12].

Les missionnaires de Marc semblent favorisés par rapport à ceux de Matthieu puisqu'ils ont le droit de prendre un bâton et de garder leurs sandales. Marc a-t-il adouci les prescriptions de Jésus pour les rendre plus immédiatement applicables ? Littérairement, les formules de Matthieu et de Luc semblent plus proches de l'original que celle de Marc, qui pourrait être une correction [13]. En tout cas, la formule la plus paradoxale correspond mieux au génie littéraire de Jésus qui aimait l'hyperbole [14]. Qu'il faille interpréter ces formules paradoxales, c'est l'évidence même. D. Buzy propose ici une remarque de sage lorsqu'il écrit : « Que les préceptes soient à prendre moins au pied de la lettre que comme des symboles d'un parfait désintéressement et d'une pauvreté absolue, notre connaissance du parler symbolique nous invite a priori à le croire » [15]. La pratique de Jésus nous le confirme a posteriori : tout en vivant dans une pauvreté totale, le Seigneur n'a pas refusé l'aide du groupe de femmes dont parle Luc 8, 2-3, qui l'assistaient de leurs biens. Les formules paradoxales de Jésus veulent donc souligner moins un état de pauvreté qu'un esprit

12. Cf. STRACK-BILLERBECK, *op. cit.*, p. 566.
13. L. VAGANAY, *Le problème synoptique*, Tournai 1952, pp. 320-321.
14. Voir par exemple les formules de *Mt* 5, 29, 30.
15. D. BUZY, dans *La Sainte Bible* de PIROT-CLAMER, t. IX, p. 128.

de pauvreté. Ceci dit, il faut ajouter immédiatement que le Christ lui-même, qui n'avait nul besoin de pratiquer la pauvreté effective, puisqu'il possédait en plénitude la pauvreté affective, a voulu cependant demeurer pauvre effectivement. La pauvreté effective du missionnaire sera comme le signe et la transparence de la pauvreté effective de Jésus Christ. Dans le missionnaire pauvre, les pauvres qui sont évangélisés (*Mt* 11, 5) sauront reconnaître comme par intuition le visage du vrai Pauvre, de « Celui qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous, pour nous enrichir de sa pauvreté » (2 *Cor* 8, 9).

Le *logion* « Car l'ouvrier est digne de sa nourriture » étonne quelque peu. On attendrait en effet « Car l'ouvrier est digne de son salaire », comme porte effectivement le texte parallèle de Luc. Un ouvrier ordinaire mérite plus que sa nourriture, il a droit à un salaire. Mais l'ouvrier apostolique tel que Matthieu veut le décrire n'est précisément pas un ouvrier ordinaire. Il se contente, toujours par souci de désintéressement, de sa nourriture.

en tournée apostolique

Mt 10, 11	Mc 6, 10 Mission des 12	Lc 9, 4 Mission des 12
Or en quelque ville ou bourg que vous entriez, informez-vous s'il y a quelqu'un de digne. Et demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez.	Il leur disait encore : « Là où vous êtes entrés dans une maison, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de là ».	Et : « En quelque maison que vous entriez, demeurez-y. Et de là, sortez ».

La formulation du texte est assez gauche, mais l'idée ne souffre aucune difficulté. Les missionnaires ne doivent pas courir de maison en maison à la recherche du meilleur gîte et de la meilleure table. Matthieu, qui pense toujours aux missionnaires de son temps, a tempéré cette recommandation par un conseil de prudence que lui dicte son expérience pastorale : « Informez-vous s'il y a quelqu'un de digne ». Si les missionnaires ne doivent pas quitter la maison qui les a accueillis, ils ne doivent pas davantage entrer chez le premier venu.

On aura remarqué le mot-agrafe « digne » qui enchaîne ces *logia* : L'ouvrier est *digne* de sa nourriture (v. 10) ; Informez-vous s'il y a quelqu'un de *digne* (v. 11) ; Si la maison en est *digne* (v. 12) ; Mais si elle n'est pas *digne* (v. 13). Ce procédé sémitique de composition littéraire aura ravi les lecteurs juifs de Matthieu, mais aurait paru insupportable aux fines oreilles grecques habituées à tant de finesses. Aussi Luc ne le retient-il pas ordinairement dans sa rédaction.

« paix à cette maison »

Mt 10, 12-13	**Luc 10, 5-6** **Mission des 72**
Or en entrant dans la maison saluez-la	En quelque maison que vous entriez Dites d'abord : « Paix à cette maison ».
Et si la maison en est digne, que votre paix aille sur elle. Mais si elle n'est pas digne,	Et s'il y a un fils de paix votre paix reposera sur lui. Sinon,
que votre paix revienne vers vous.	elle reviendra sur vous.

Dans les évangiles, les populations de langue palestinienne se saluent en se souhaitant la paix [16]. On répondait à ce salut par le souhait : « Va en paix ! [17] » Lorsqu'il s'agissait au contraire de populations de langue grecque, le salut se donnait par le χαῖρε qui signifie littéralement « Joie à toi », mais dont l'usage avait considérablement usé la signification, au point de le ramener à un simple bonjour. En écrivant « saluez-la (la maison) », Matthieu suppose connu de ses lecteurs l'usage palestinien [18], comme le montre clairement le verset 13. Luc, au contraire, songeant à ses lecteurs venus de la gentilité, a préféré expliciter : « Paix à cette maison ». Il est clair que, dans la communauté primitive, ce texte a dû se colorer d'une teinte messianique. La paix, en effet, fait partie des biens qu'apporte le Messie. Or tel Jésus, tels les disciples. La prédication des missionnaires doit être comme un écho de celle de Jésus. Ils réalisent la prophétie d'Isaïe sur les messagers de la Bonne Nouvelle :

> Qu'ils sont beaux, sur les montagnes
> les pieds du porteur de la Bonne Nouvelle,
> de celui qui annonce la paix,
> qui apporte le bonheur !

L'œuvre du missionnaire apparaît ainsi comme une œuvre de pacification. Elle est l'établissement de l'Alliance de paix entre Dieu et les hommes. Sans doute l'apôtre sait bien que cette paix souveraine qu'il annonce de par Dieu et que le Christ a réalisée dans le déchirement de la croix, ne se gagne qu'au prix du sacrifice des plus vivantes tendresses et des renoncements extrêmes. Mais c'est là le problème intime de chaque liberté humaine placée subitement devant le Christ crucifié et qui sent

16. Cf. *Luc* 24, 36 ; *Jean* 20, 20-21.
17. A. SCHLATTER, *Der Evangelist Matthaüs,* Stuttgart 1957, p. 333.
18. Cf. M. BLACK, *An aramaic approach to the gospels and Acts* (2e éd. 1953), Oxford, p. 210.

jusqu'aux plus secrètes profondeurs de son moi le glaive que le Seigneur est venu « jeter » sur la terre (*Mt* 10, 34). Le missionnaire, lui, ne peut que proposer ce qu'il a lui-même reçu, c'est-à-dire Jésus Christ crucifié, « faisant la paix par le sang de la croix » (*Col* 1, 20).

Les *logia* du verset 13 témoignent d'une théologie très populaire : émanant de Dieu, proclamée au nom du Messie, la paix est censée ne pas pouvoir demeurer sans effet, elle doit nécessairement se reposer sur quelqu'un. Elle participe en quelque sorte à l'efficacité de la Parole de Dieu qui ne peut revenir vers Dieu qui l'a proclamée sans avoir accompli sa mission (*Is* 55, 10-11). Si la maison hospitalière est digne de cette paix, c'est elle qui en profite ; sinon elle revient vers les missionnaires et reposera sur eux. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de travail apostolique inutile, sans fruits. Toute œuvre missionnaire porte en elle-même son poids de grâce, sa richesse de bénédiction, son rayonnement de paix. Ce sont là des fructifications mystérieuses du travail de l'envoyé de Jésus. Elles le comblent, parce qu'en donnant la paix de par Dieu, il s'enrichit lui-même.

si l'on ne vous recevait pas

Mt 10, 14	Mc 6, 11 Mission des 12	Lc 9, 5 Mission des 12	Lc 10, 10-11 Mission des 72
Et si l'on ne vous recevait pas et qu'on n'écoutait pas vos paroles,	Et si un endroit ne vous recevait pas et s'ils ne vous écoutaient pas,	Et tous ceux qui ne vous reçoivent pas,	Or, en quelque ville que vous soyez entrés et où ils ne vous reçoivent pas,
en sortant de la maison ou de cette ville,	en partant de là,	en sortant de cette ville,	allez sur les places et dites :
secouez la poussière de vos pieds.	secouez la terre de sous vos pieds en témoignage contre eux.	la poussière de vos pieds, otez-la, en témoignage contre eux.	« Même la poussière de votre ville qui s'est collée à nos pieds, nous l'enlevons pour vous la laisser ! » Cependant, sachez-le, Proche est le Royaume de Dieu.

Au cas où leur prédication rencontrerait des portes closes et des cœurs fermés, les missionnaires se garderont d'insister outre mesure. Le Royaume ne s'annonce ni par la violence, ni par la ruse qui est une sorte de violence intellectuelle. Dieu respecte tant les libertés humaines qu'il a créées à son image ! Il ne veut que

des volontaires, non des esclaves. Les missionnaires se contenteront donc de marquer leur réprobation. Ils le feront d'une manière particulièrement expressive en secouant la poussière de leurs pieds [19]. Par ce rite, ils signifieront qu'ils n'ont plus aucune part avec ces villes rebelles et les considèrent comme des terres païennes. Quand les Israélites, en effet, sortaient de Palestine, de la « Terre Sainte », ils risquaient sans cesse de fouler une terre impure selon la Loi. Aussi prenaient-ils soin, en rentrant au pays, de secouer soigneusement la poussière de leurs pieds, pour ne pas contaminer la Terre Sainte par une terre impure.

comme des brebis au milieu des loups

Mt 10, 15-16

[15] Amen, je vous dis :
Il y aura moins de rigueur pour la terre de Sodome et de Gomorrhe, au Jour du jugement, que pour cette ville-là.
[16] Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes.

Lc 10, 12-13
Mission des 72

[12] Je vous dis :
Pour Sodome, en ce Jour-là, il y aura moins de rigueur que pour cette ville-là.

[13] Allez ! Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups !

Le *logion* du verset 15 se retrouve en 11, 24, dans les malédictions que Jésus profère contre Chorozaïn et Bethsaïde, les villes galiléennes qui avaient refusé de se convertir à la parole de Jésus. En le reprenant en 11, 24, Matthieu souligne une nouvelle fois l'identité de la mission des Apôtres avec celle de Jésus, puisque le châtiment sera aussi sévère pour ceux qui refusent le message du Maître que pour ceux qui refusent celui des disciples [20].

La tradition biblique avait regardé la destruction de Sodome et de Gomorrhe, dans la fournaise de soufre et de feu [21], comme le type du châtiment de Dieu [22]. Et pourtant, ce jugement de Dieu sera moins rigoureux pour ces villes maudites que pour les villes

19. Cf. *Actes* 13, 51.
20. Matthieu applique ainsi, par anticipation, le principe qu'il donnera à la fin du discours apostolique : « Qui vous accueille, c'est moi qu'il accueille : « *(Mt* 10, 40), *logion* que *Luc* 10, 16 offre dans la version suivante : « Qui vous écoute, c'est moi qu'il écoute. Et qui vous rejette, c'est moi qu'il rejette ».
21. Cf. *Gen* 19.
22. Cf. *Deut* 29, 22 ; *Is* 1, 9 ; 13, 19 ; *Jér* 49, 18 ; 50, 40 ; *Amos* 4, 11 ; *So* 2, 6 ; *Sag* 10, 6-7 ; *Luc* 17, 29 ; *Rom* 9, 29 ; 2 *Pierre* 2, 6 ; *Jude* 7.
23. Cf. *Actes* 20, 29.
24. Matthieu développera cette idée dans la section suivante 10, 17-25.
25. Une sentence parallèle - assez tardive il est vrai - se lit chez R. Jehuda B. Simon (vers 320) : « Dieu disait des Israélites : Près de moi, ils sont simples comme des colombes, mais avec les peuples de la terre, ils sont rusés comme des serpents ». Cf. STRACK-BILLERBECK, *op. cit.*, t. I, p. 754.

d'Israël, tant est énorme la faute de ceux qui refusent le message des missionnaires.

Jésus envoie les siens comme des brebis au milieu des loups. L'image n'était pas inconnue dans la littérature biblique. Selon les Psaumes de Salomon (8, 28), « les saints de Dieu » sont comme des agneaux innocents au milieu des nations de la terre, et le *midrash Tanchuma* 32 compare Israël à une brebis entourée de 70 loups, qui représentent les 70 peuples de la terre. Dans ces textes, les loups représentent les païens. Mais dans le discours de Jésus, il ne saurait être question de païens, puisque les missionnaires sont envoyés uniquement aux « brebis perdues de la maison d'Israël » (10, 5-6). Il y a donc des loups à l'intérieur même de la bergerie de Dieu, ceux-là qui se camouflent en brebis (7, 15) et que Paul rencontrera sans cesse dans son ministère apostolique [23].

Brebis au milieu des loups, les disciples doivent donc s'attendre le plus naturellement du monde à être persécutés [24]. Ces persécutions sont tout à fait naturelles, pourrait-on dire, aussi naturelles que le fait du loup qui, lorsqu'il a rencontré une brebis, cherche à la dévorer. Aussi les missionnaires, livrés sans défense - sans argent, ni bâton - à leurs persécuteurs, se montreront-ils prudents comme les serpents tout en demeurant simples comme des colombes [25]. Ils allieront la prudence à la simplicité. Leur prudence ne sera pas duplicité, leur simplicité ne sera pas naïveté. Bref, la proclamation du Royaume veut être faite intelligemment, l'intelligence étant comptée, elle aussi, comme une qualité évangélique.

PARIS - LUCIEN DEISS CSSP

COLLÉGIALEMENT RESPONSABLES DU MONDE

L'Eglise vient de naître dans l'ouragan de l'Esprit et sous la pluie de feu au matin de la Pentecôte.

Or, « il y avait, résidant à Jérusalem, des hommes pieux venus de toutes les nations qui sont sous le ciel » (*Actes* 2, 5).

« Pierre, alors, debout avec les Onze élève la voix et leur adresse la parole. » (*Actes* 2, 14.)

La première évangélisation à Jérusalem est faite par le collège apostolique des Douze, autrement dit par « Pierre et ceux qui sont avec lui », selon l'expression par laquelle Marc (1, 36) et Luc (9, 32 ; 8, 45), désignent le collège apostolique dont Pierre apparaît comme le centre visible d'unité et, au besoin, le porte-parole. (Cf. *Actes* 2, 14 et 5, 12.14.17.21.26.28.40.42.)

L'évangélisation est une œuvre essentiellement collégiale des Apôtres. C'est ce que souligne encore l'élection de Matthias qui complète le collège apostolique amputé par la défection de Judas : « Il faut donc, dit Pierre, que de ces hommes qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu au milieu de nous... il y en ait un qui devienne avec nous témoin

de sa résurrection... Le sort tomba sur Matthias et il fut adjoint avec les onze Apôtres » (*Actes* 1, 21.22.26).

Certes, très vite d'autres que les Douze font œuvre d'évangélisateurs. C'est, après Etienne à Jérusalem, Philippe en Samarie (*Actes* 8, 5-6). Mais « apprenant que la Samarie avait accueilli la Parole de Dieu, les Apôtres qui étaient à Jérusalem y envoyèrent Pierre et Jean » (*Actes* 8, 14). Et Pierre suivra Philippe dans l'évangélisation des villes de la côte méditerranéenne (*Actes* 9, 32ss). Là encore, la mission évangélisatrice apparaît collégiale. Ce sont les Apôtres, en corps entre eux et avec leurs auxiliaires, qui en ont solidairement la charge.

De même dans le cas de Paul encore, l'évangélisation est collégiale. Paul a été adjoint aux Douze, et les Douze ont reconnu l'apostolat de Paul. « Ils reconnaissaient que l'apostolat de Paul était l'accomplissement du leur, et que l'union avec Paul leur était indispensable, s'ils désiraient se montrer fidèles à leur propre apostolat... Paul, d'autre part, s'est uni aux Douze... Il a tenu à travailler en communion avec eux [1]. » (Cf. *Gal* 1, 18 ; 2, 1-2.)

Paul apparaît, en outre, entouré d'un groupe d'« adjoints » apostoliques dans son œuvre d'évangélisation : Barnabé (*Actes* 14, 14), Silas (*Actes* 15, 40 ; cf. 1 *Thess* 2, 6), Andronicus et Junias (*Rom* 16, 7), Clément (*Phil* 4, 3), Epaphrodite (*Phil* 2, 25 ; 4, 18), Aristarque, Marc et Justus (*Col* 4, 10-11), Timothée (*Rom* 16, 21 ; 1 *Tim* 4, 6 ; *Thess* 3, 2 , Tite (2 *Cor* 8, 23), Démas et Luc (*Philémon* 24), Epaphras (*Col* 1, 7), Tychique (*Eph* 6, 21 ; *Col* 4, 7 ; cf. *Tite* 3, 12 ; 2 *Tim* 4, 12), etc.

Avec le titre d'apôtres ou le titre de « collaborateurs » ou tout autre titre, ils sont adjoints à l'Apôtre ou à l'un des Douze, mais, par là, au collège apostolique auquel ils succéderont dans la charge d'évangélisation.

évangélisateurs pour tous les peuples et toute la terre

Apôtres, délégués d'Apôtres, les évangélisateurs ne sont pas primitivement liés à un territoire déterminé, ni à un peuple. Ils exercent l'évangélisation solidairement. Et les églises fondées, organisées, visitées par tel ou tel, ne constituent pas à proprement parler des fiefs, mais toutes ensemble elles constituent l'Eglise

1. J. L. LEUBA, *L'Institution et l'Evénement*. Neuchâtel-Paris 1950, pp. 64 et 72.

unie par une collégialité dans la prédication apostolique. Ni les Apôtres proprement dits, ni leurs collaborateurs dans l'évangélisation, ne sont primitivement liés ni à un territoire, ni à un peuple, ni à une communauté. Chaque communauté, dans chaque cité, a un collège d'administrateurs locaux, sédentaires, appelés de noms divers [2]. Ces administrateurs locaux sont liés, eux, à une communauté par un lien déterminé. Ils administrent (au grand sens du terme) la communauté locale. Ils ne sont pas à proprement parler des évangélisateurs, encore qu'ils doivent avoir souci de continuer et d'approfondir l'évangélisation dans les limites du territoire, ou du peuple à eux soumis. Tandis que les évangélisateurs, eux, sont pour tous les peuples, toutes les cités, tous les lieux, toute la terre. Ils constituent un collège apostolique qui est solidairement responsable de l'évangélisation du monde.

Certes, lorsque Paul monte de nouveau à Jérusalem (cf. *Gal* 11, 7-9), il semble qu'un partage des champs d'évangélisation ait été fait : l'évangélisation des incirconcis réservée à Paul, celle des circoncis à Pierre.

La circoncision désigne ici les Juifs de Palestine, de mentalité très particularisante et dont les envoyés jettent le trouble dans les communautés fondées par Paul à travers la Dispersion. Carte blanche est alors donnée à Paul et à ses collaborateurs pour mener l'évangélisation en dehors de la Palestine parmi la Dispersion. Ce qui ne signifie pas que, parmi cette Dispersion, il leur soit interdit de prêcher aux Juifs. Les faits contredisent une telle interprétation. Paul tout en proclamant sa vocation propre d'apôtre des nations (*Rom* 2, 14), ne cessera, non seulement au cours de son premier grand voyage missionnaire, mais au cours des deuxième et troisième voyages, après l'entrevue de Jérusalem mentionnée dans l'épître aux Galates, de prêcher l'Evangile d'abord aux Juifs, avant de s'adresser aux ressortissants des nations. Ainsi à Philippes (*Actes* 26, 13 ss), à Thessalonique (*Actes* 13, 1 ss), à Bérée (*Actes* 17, 10 ss), à Corinthe (*Actes* 18, 4), à Ephèse (*Actes* 19, 8-10). Cependant que, de son côté, Pierre évangélise à Césarée la famille du centurion romain Corneille (*Actes* 10 et 11), puis vient à Antioche. Et même, à Corinthe, certains se réclamaient de lui (1 *Cor* 1, 12).

L'épître aux Galates ne connaît rien d'une division juridique, limitative, de territoire ou de peuple. Tout au plus une question de charisme, de vocation, d'indication providentielle, de tempérament, de précaution, de sagesse.

2. *Actes* 2, 29-30 ; 14, 23 ; 15, 2.22 ; 20. 17ss ; 1 *Tim* 5, 17-20 ; *Tit* 1, 5 ; 1 *Pierre* 5, 1-4 1 *Thess* 5, 12 ; *Rom* 12, 7 ; 1 *Cor* 12, 28 ; *Eph* 4, 11 ; *Hébr* 13. 17-24.

Sans doute, dans sa deuxième épître aux Corinthiens, Paul proteste avec véhémence contre certains prédicateurs qui « empiètent sur le domaine d'autrui » (2 *Cor* 10, 13-16). Mais ceux contre lesquels il proteste ne sont pas de véritables « apôtres » ou « évangélistes ». « Car, écrit-il, ces gens-là sont de faux apôtres, des ouvriers perfides qui se déguisent en apôtres du Christ » (2 *Cor* 11, 13) et se font passer pour « archiapôtres » (12, 11) pour saper l'évangélisation de Paul.

Si jaloux qu'il soit de son terrain d'évangélisation, Paul ne prend pas ombrage de ceux qui viennent dans les communautés fondées par lui prêcher, même dans un esprit de rivalité, tant que la vérité de l'Evangile n'est pas en danger et qu'il ne s'agit que de sa personne : « La plupart des frères... redoublent d'une belle audace à proclamer sans crainte la parole. Certains, il est vrai, le font par envie, en esprit de rivalité... par esprit d'intrigue... leurs intentions ne sont pas pures ; ils s'imaginent aggraver le poids de mes chaînes. Mais qu'importe ? Après tout, d'une manière comme de l'autre, hyprocrite ou sincère, le Christ est annoncé et je m'en réjouis » (*Phil* 1, 14-18). Paul s'interdit, lui, d'évangéliser là où d'autres déjà évangélisent ou ont évangélisé. Non qu'il considère qu'il n'en a pas le droit (cf. *Rom* 1, 13-14), mais il s'est donné pour point d'honneur de limiter son apostolat aux régions où l'on n'a pas invoqué le nom du Christ, pour ne point bâtir sur des fondations posées par autrui (cf. *Rom* 15, 20-21).

De tout cela il ressort que les Apôtres et leurs délégués avaient conscience que l'évangélisation du monde leur incombait solidairement. La répartition des champs d'apostolat est essentiellement contingente.

l'évêque, centre de cristallisation de l'apostolicité

Eusèbe a gardé, dans une page célèbre, le souvenir de « ces évangélisateurs qui avaient le premier rang dans la succession des Apôtres » :

> Disciples merveilleux de tels maîtres, ils bâtissaient sur les fondements des églises que ceux-ci avaient établies dans chaque pays, ils développaient et étendaient la prédication de l'Evangile et ils répandaient au loin par toute la terre les germes sauveurs du Royaume des cieux... A ceux qui n'avaient encore rien entendu de l'enseignement de la Foi, ils allaient à l'envi prêcher et transmettre le livre du divin Evangile. Ils se contentaient de jeter les bases de la foi chez les peuples étrangers, y établissaient des pasteurs. Ensuite, ils partaient vers d'autres contrées et d'autres nations, avec la même grâce et le secours de Dieu... Il nous est impossible d'énumérer et de citer par leur nom tous ceux qui, lors de la première succession des Apôtres, devinrent les pasteurs et les évangélisateurs des diverses églises du monde.

Et Eusèbe de donner seulement les noms de Clément de Rome et d'Ignace d'Antioche.

Or, nous voyons ce Clément de Rome (qualifié en outre par Clément d'Alexandrie du titre d'« apôtre ») intervenir auprès de la communauté de Corinthe. Cependant nous laisserons de côté ce cas, étant donné qu'il s'agit de l'église de Rome et qu'interfère ici le problème de sa primauté.

Mais les lettres d'Ignace d'Antioche sont la preuve qu'un de ceux « qui avaient le premier rang dans la succession des Apôtres » et qui « lors de la première succession des Apôtres devinrent les pasteurs et les évangélisateurs des diverses églises du monde », avait conscience, tout en incarnant une église locale qu'il présidait et dont il était le centre d'unité, d'être non exclusivement responsable d'un territoire déterminé ou d'un peuple. En écrivant aux églises d'Asie, lui, « l'évêque de Syrie » (*Lettre aux Romains* 2, 2), Ignace manifeste la conscience qu'il a de la solidarité des successeurs des Apôtres, pour l'évangélisation et le contrôle du message apostolique dans les autres églises. D'autant plus qu'en Asie nous trouvons Polycarpe, « le Docteur de l'Asie et le Père des chrétiens » (*Martyre de Polycarpe*, 12), Polycarpe qui est pour les fidèles d'Asie « un Docteur apostolique et prophétique en leur temps » (*ib.*, 16) et qui, de son côté, écrit à l'église de Philippes avec, tout ensemble, humilité et conscience de sa responsabilité : « Nous ne pouvons, ni moi, ni aucun de ma sorte, atteindre à la sagesse du bienheureux et glorieux Paul, lequel pendant son séjour au milieu de vous, enseigna de vive voix aux hommes d'alors la parole de vérité avec tant d'exactitude et de sûreté » (*Aux Phil.*, 3), Polycarpe qui fut « établi par les Apôtres en Asie comme évêque de l'église de Smyrne » [3].

Pour Ignace d'Antioche, un évêque n'est, en quelque sorte, qu'un centre de cristallisation de l'apostolicité, et n'est ambassadeur du Christ que dans la mesure où il est uni étroitement aux autres évêques, car c'est l'ensemble de l'épiscopat, « les évêques établis jusqu'aux extrémités du monde, qui ne font qu'un avec l'esprit de Jésus Christ » (*Aux Eph.*, 3, 2).

l'évêque, conscience de la solidarité des églises

C'est ce sens de la solidarité, de la collégialité épiscopale dans l'Eglise universelle, qui explique alors cette émouvante fraternité des évêques accourant d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, pour

3. IRÉNÉE, *Adv. Haer.*, III, 3, 3.

entourer l'évêque de Syrie, à l'annonce de son passage, en captif du Christ, chez l'évêque de Smyrne, Polycarpe.

Ce qui fait, en outre, la valeur de ces rencontres épiscopales, c'est que, en la personne de chaque évêque, « c'est l'église tout entière dont il est le centre qu'Ignace contemple » (*Aux Trall.*, 1, 1 ; cf. *Aux Eph.*, 1, 3 ; *Aux Magn.*, 2).

Par la solidarité épiscopale se réalise la solidarité des églises. Elles prennent conscience de leur solidarité, de leur unité. On voit alors les communautés d'Ephèse et de Smyrne se préoccuper de celle de Syrie qui a perdu son évêque et, quand la paix est revenue dans sa chère église d'Antioche, le vieil évêque en route vers la mort, demander à l'évêque de Smyrne d'envoyer là-bas « un courrier de Dieu qui serait chargé d'aller porter en Syrie, pour l'honneur de Dieu, le glorieux témoignage de l'ardente charité » de la communauté de Smyrne. D'autre part, ce n'est pas uniquement pour la communauté d'Antioche dont il est le pasteur qu'Ignace offre sa vie, mais pour celles qui lui sont unies dans la charité, comme l'a manifesté la visite de leur évêque, Ephèse et Smyrne en particulier (cf. *Aux Eph.*, 21 ; *Aux Smyrn.*, 10, 2 et *A Pol.*, 6, 1 ; 2, 3).

Cette solidarité des évêques et de leurs églises qui fait de l'Eglise universelle une collégialité, où la souffrance comme la joie d'un membre quelconque a sa répercussion dans tout l'ensemble et provoque la « sympathie » de tous, où l'on se visite, où l'on s'écrit, bref, où l'on se sent solidaire, permet à un évêque de s'adresser, en toute simplicité, à la communauté présidée par un collègue, « non pour donner des ordres comme s'il était un personnage », ainsi que l'écrit Ignace aux Ephésiens (*Aux Eph.*, 3), mais en « condisciple de Jésus Christ », et « parce que la charité ne lui permet pas de garder le silence », « afin de l'exhorter à marcher d'accord avec l'esprit de Dieu », à « n'avoir avec son évêque qu'une seule et même pensée » (*ib.*, 4).

Cette manière d'agir qui fait penser à l'intervention d'un frère dans les affaires de famille de son frère, dont il se sent solidairement responsable, nous étonne, nous dont l'esprit juridique et administratif a délimité strictement à chacun sa sphère d'action et d'influence, et qui sommes si jaloux qu'une sollicitude, jugée intempestive, n'empiète sur notre domaine : « L'évêque de X fait ce qu'il veut. Moi, évêque de Y, je fais, chez moi, ce que je crois devoir faire ».

C'est pourtant dans cette collégialité épiscopale si sensible dans les premiers siècles de l'Eglise que se manifeste le mieux la

solidarité du collège apostolique pour l'évangélisation du monde entier.

C'est la sollicitude vis-à-vis de « cette foi qui est notre mère à tous » (*Polycarpe aux Phil.*, 3) qui provoque et inspire la correspondance épiscopale entre les églises et fait éprouver aux évêques le besoin de communiquer entre eux pour s'exhorter mutuellement, ainsi que leurs communautés respectives, à garder l'unité autour de la foi. Ce qui dicte aux évêques ce « souci de toutes les églises » et qui élargit l'horizon de leur sollicitude au-delà de leur propre communauté, c'est l'impulsion de la charité qui leur fait prendre conscience de l'unité du Corps du Christ, dont ils sont solidairement, collégialement, les organes essentiels.

C'est ainsi que se comportait ce Denys qui - rapporte Eusèbe - occupa le siège épiscopal de l'église de Corinthe. Cet évêque, non content d'exercer son zèle en Dieu sur ceux qui étaient soumis à son autorité, l'étendait encore, et sans compter, à d'autres pays. Il se rendait très utile à tous par les lettres « catholiques » qu'il composait pour les églises [4].

On pourrait citer aussi l'inscription qu'Abercius, évêque d'Hierapolis, fit graver de son vivant, à l'âge de soixante-douze ans, au début du IIIe siècle : « J'ai vu... la plaine de Syrie, et toutes les villes de Nisibe par-delà l'Euphrate. Partout j'ai eu des collègues... Et la foi partout me conduisait ».

Bref, comme le résume Irénée, « cette prédication que l'Eglise a reçue... bien qu'elle soit dispersée dans le monde entier, elle la garde soigneusement comme si elle n'avait qu'une seule âme et qu'un seul cœur, et d'un parfait accord, elle la prêche, elle l'enseigne, elle la transmet, comme si elle n'avait qu'une seule bouche... » [5].

Et Cyprien de Carthage écrira quelque cinquante années plus tard :

> Il n'y a, en effet, entre les évêques, qu'une seule Eglise, qu'une seule âme et qu'un seul cœur... il n'y a, de par l'institution du Christ, qu'une Eglise unique répandue en plusieurs membres dans le monde entier, un épiscopat unique représenté par une multiplicité d'évêques unis entre eux. Telle est l'unité de l'Eglise dans la diversité de ses parties partout liées et adhérentes... que l'Eglise, tout entière une, n'est pas en plusieurs morceaux séparés mais ne forme qu'un tout dont l'union des évêques est le lien qui constitue « l'assemblage du corps de l'Eglise ». Car l'épiscopat est un et indivisible. La dignité épiscopale est une, et chaque évêque en possède solidairement une parcelle sans division du tout. Et il n'y a qu'une Eglise qui, par sa fécondité toujours croissante, embrasse une multitude toujours plus ample [6].

4. *Hist. eccl.*, IV, XXIII, 1-2.
5. *Adv. Haer.*, I, x, 2.
6. *Ep.*, LXVI, VIII, 3 et *De Unit.*, V.

rappels des derniers papes aux successeurs des apôtres

L'époque féodale, en cloisonnant chaque évêque dans son fief, a pu obscurcir ce sens de la collégialité épiscopale dans l'œuvre solidaire d'évangélisation du monde trop souvent considérée comme la charge uniquement dévolue au Pontife de Rome. Les temps modernes manifestent que ce sens collégial n'a jamais été complètement perdu dans la conscience profonde de l'Eglise. Et l'urgence et l'ampleur du problème missionnaire le fait resurgir plus vif que jamais.

C'est ainsi que Pie XI écrivait à ses « vénérables frères » dans l'épiscopat universel, à propos précisément de l'évangélisation missionnaire : « Vous êtes tenus, sans que vous puissiez en douter, de vous joindre à Nous, pour partager la tâche » [7].

Et, plus récemment, en 1957, Pie XII dans l'encyclique *Fidei Donum* :

A une heure importante de l'expansion de l'Eglise, Nous Nous tournons vers vous vénérables frères. Que si, dans un organisme mortel, lorsqu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui (cf. 1 Cor 12, 26), les membres sains prêtant leur secours aux malades, de même dans l'Eglise, chaque membre ne vit pas uniquement pour lui, mais il assiste les autres et tous s'aident réciproquement pour leur mutuelle consolation aussi bien que pour un meilleur développement de tout le corps. Or les évêques ne sont-ils pas, en vérité, « les membres les plus éminents de l'Eglise universelle, ceux qui sont reliés à la tête divine de tout le corps par un lien tout particulier et sont de ce fait justement appelés les premiers membres du Seigneur ? » N'est-ce pas d'eux, plus que de tout autre, qu'il faut dire que le Christ, Tête du Corps Mystique, « requiert le secours de ses membres ? »...

Unis par un lien plus étroit tant au Christ qu'à son Vicaire, vous aimerez, vénérables frères, prendre votre part, dans un esprit de vive charité, de cette sollicitude de toutes les églises qui pèse sur nos épaules (cf. 2 Cor 11, 28). Vous aimerez, vous que presse la charité du Christ, ressentir profondément avec Nous l'impérieux devoir de propager l'Evangile et de fonder l'Eglise dans le monde entier ; vous aimerez répandre parmi votre clergé et votre peuple un esprit de prière et d'entraide élargi aux dimensions du Cœur du Christ : « Si tu veux aimer le Christ, disait saint Augustin, étends la charité par toute la terre, car les membres du Christ sont sur la terre entière »... Si chaque évêque n'est pasteur propre que de la portion du troupeau confiée à ses soins, sa qualité de légitime successeur des Apôtres par institution divine le rend solidairement responsable de la mission apostolique de l'Eglise, selon la parole du Christ à ses apôtres : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Jean 20, 21).

Cette mission qui doit embrasser toutes les nations et tous les temps (cf. Mat 28, 14-20), n'a pas cessé à la mort des Apôtres ; elle dure en la personne de tous les évêques en communion avec le Vicaire de Jésus-Christ. En eux, qui sont par excellence les envoyés, les missionnaires du Seigneur, réside dans sa plénitude « la dignité de l'apostolat, qui est la première dans l'Eglise », comme l'atteste

7. Encyclique *Rerum Ecclesiae,* 1926 dans *Le Siège apostolique et les Missions,* tome I, p. 77.

saint Thomas d'Aquin. Et c'est de leur cœur que ce feu apostolique, apporté par Jésus sur la terre, doit se communiquer au cœur de tous nos fils et y susciter une ardeur nouvelle pour l'action missionnaire de l'Eglise dans le monde[8].

Là apparaît, dans sa lumière vraie, le rôle du successeur de Pierre. Ce n'est pas à lui seul qu'est dévolue l'évangélisation du monde, mais solidairement au collège épiscopal dont il est le centre visible et le lien, en un mot, selon l'expression de saint Marc et de saint Luc, « à Pierre et à ceux qui sont avec lui ».

L'Eglise est Agapé, la manifestation de l'Agapé de Dieu par la proclamation du message de la part de Dieu qui a tellement aimé les hommes qu'Il leur a donné son Fils unique pour que le pécheur ne meure pas mais ait la vie éternelle (cf. *Jean* 3, 16-17).

L'Agapé est tellement, pour Ignace d'Antioche, ce qui caractérise une église locale unie autour de son évêque, lui-même image de cette Agapé, que ce terme d'Agapé désigne en quelque manière toute église où se réalise cette Agapé (cf. *Aux Trall.*, 13, 1 ; *Aux Philad.*, 11, 2 ; *Aux Smyrn.*, 12, 1). Une église n'est Eglise que dans la mesure où elle est unifiée par cette Agapé autour de son évêque, mais aussi dans la mesure où elle participe à l'Agapé qui lie, dans la collégialité et la solidarité, les différentes églises en tant que parties de l'Eglise universelle. C'est là que se situe l'église de Rome : « l'église qui, dans la région des Romains est présidente de l'Agapé », selon la formule d'Ignace d'Antioche qui écrit aux Romains que son église de Syrie, à laquelle il vient d'être arraché, « n'aura d'autre évêque que Jésus Christ et votre Agapé » (*Aux Rom.*, 9, 1).

CONCLUSIONS

L'évêque n'est pas, par vocation, l'administrateur avare et rassurant d'un diocèse qu'il ferme sur lui-même, mais l'apôtre semeur d'églises qu'il relie à la « catholica » et dans lesquelles il allume, et veille à maintenir active, l'inquiétude de l'évangélisation universelle *.

La mission d'évangélisation a été confiée par le Christ à son Eglise qui est Agapé comme la manifestation de l'Agapé divine aux dimensions de l'univers.

Or l'Eglise c'est, fondamentalement, « Pierre et ceux qui sont avec lui », autrement dit le collège apostolique dont le noyau

8. *Ibid.*, tome III, pp. 300-302.
* Les intertitres sont de la rédaction.

primitif est constitué par les Douze auxquels sont adjoints, dans l'espace et le temps, d'autres messagers apostoliques au fur et à mesure de l'extension de l'évangélisation.

La « Tradition » du Christ au sens vivant du terme, la « livraison », si l'on ose dire, du Christ, c'est le collège apostolique dans sa totalité qui, à travers tous les temps et tous les lieux, constitue la succession apostolique en perpétuelle extension.

La mission propre du collège apostolique des évêques, c'est l'acte d'évangélisation qui consiste essentiellement à susciter des églises particulières et à en assurer les fondements. Chaque église particulière est confiée à un collège d'« administrateurs » qui la gardent dans la foi, l'espérance et la charité, par l'administration de la Parole et des sacrements, et, par là même, l'obligent à rester en état de mission, en faisant prendre conscience à leur communauté de sa solidarité dans l'évangélisation, de son obligation à être un signe et à ne pas donner, par son attitude, de contre-signes.

Si, peu à peu, les membres du collège apostolique, au niveau des successeurs des Apôtres, se sont fixés dans des églises territorialement délimitées, et sont devenus, au titre d'évêques, présidents du collège des administrateurs locaux de ces différentes églises, y compris le successeur de Pierre dans l'église locale de la ville de Rome, cependant, en tant que successeur des Apôtres, chaque évêque est essentiellement membre du collège apostolique auquel incombe solidairement la propagation de la « Tradition » du Christ, autour de l'un d'eux, successeur de Pierre.

Au titre de successeur des Apôtres, membre du collège apostolique en expansion à travers le temps et l'espace, il représente et « incarne » localement le collège apostolique et la « Tradition » du Christ confiée solidairement « à Pierre et à ceux qui sont avec lui », afin que cette Tradition, quoique unique, ne soit pas une vérité abstraite, désincarnée, mais réponde efficacement à la mentalité et aux problèmes de chaque région et de chaque peuple. Bref, l'évêque successeur des Apôtres, membre du collège apostolique évangélisateur n'a pas pour rôle fondamental d'administrer l'église locale, mais de faire la liaison entre le collège apostolique gardien et propagateur de la « Tradition » du Christ et le collège des administrateurs de l'église locale auquel incombe précisément la charge d'administrer cette église locale.

Tout évêque, certes, ou presque, en est venu à présider une église locale et le collège de ses prêtres mais, essentiellement, en tant que successeur apostolique, il n'est pas lié exclusivement à un territoire ou à un peuple, mais il est localement le représentant

du collège apostolique mondial dont il est membre et auquel est dévolue solidairement, dans la communion avec l'un d'eux, successeur de Pierre, « la sollicitude de toutes les églises » qui hantait l'âme apostolique de Paul, le souci de toutes les nations, de tous les peuples, de toute la terre. Il ne peut donc se désintéresser de l'évangélisation des diocèses voisins ou lointains, pas plus que de l'évangélisation des milieux plus ou moins mouvants dont l'évangélisation rentre mal, de nos jours surtout, dans les délimitations territoriales, pas plus que des territoires non encore constitués en églises locales parmi les nations païennes.

En tant que successeur apostolique, membre du collège apostolique universel, tout évêque doit, dans la communion au successeur de Pierre, se sentir solidairement évêque des diocèses dévolus plus spécialement à la sollicitude de ses collègues dans l'épiscopat, comme des milieux déchristianisés ou encore non christianisés.

L'évêque, au titre de membre du collège apostolique qui a la charge de l'évangélisation du monde, doit être, au milieu de l'église locale à laquelle il préside, un facteur d'inquiétude obligeant incessamment cette église locale et ses administrateurs à étendre l'horizon de sa sollicitude au-delà des bornes du diocèse, à garder conscience de son devoir missionnaire, à demeurer en souci permanent de mission, non seulement dans les limites du territoire et du peuple à elle confiés mais à fournir aux autres membres du collège apostolique - évêques de diocèses peu chrétiens et pauvres en prêtres, responsables de la mission en certains milieux déchristianisés ou au cœur de territoires encore païens - les moyens et les collaborateurs qui leur sont nécessaires pour l'évangélisation. Bref, l'évêque, dans une église, n'est pas, par fonction, celui qui garde avaricieusement les ressources humaines de cette église, mais celui qui l'oblige à les disperser aux quatre vents de l'Esprit dont il est l'instrument propagateur comme membre du collège apostolique évangélisateur.

Le Concile Œcuménique est l'occasion providentielle pour tous les chrétiens, évêques ou fidèles, de prendre encore plus profondément conscience que l'épiscopat n'est pas une juxtaposition, ni même une confédération inter-ecclésiale d'évêques administrateurs des églises locales, mais bien un collège solidairement responsable de l'évangélisation du monde entier et mettant dans chaque église locale l'obsession de l'Eglise « catholique », c'est-à-dire « selon le tout », dans l'intercommunion collégiale autour de l'un d'eux, successeur de Pierre.

PARIS - JEAN COLSON

texte choisi

CONSACRÉS POUR L'ÉVANGÉLISATION

Texte du P. Joseph Lécuyer, c.s.sp., extrait, avec l'aimable autorisation des éditeurs, de l'article « Pentecôte et épiscopat » paru dans « La Vie Spirituelle », en mai 1952.

...De tous les chrétiens on pourra (donc) dire (aussi) qu'ils sont les témoins du Christ; mais les apôtres le sont à un titre officiel. En fait, dans les Actes des Apôtres, l'expression « témoins du Christ » (sauf une exception pour le cas du « martyr » Etienne, Act 22, 20) est réservée toujours aux membres du collège apostolique. Lorsque saint Paul voudra caractériser sa propre mission, ce sera ce terme qu'il emploiera (Act 22, 15; 26, 16). L'Apôtre n'est pas un témoin quelconque; c'est un témoin « constitué, choisi à l'avance » (Act 26, 16); et les Douze sont des témoins προκεχειροτονημενοι, on serait tenté de dire : ordonnés à l'avance.

Quoiqu'il en soit du sens exact de ce dernier mot, il nous faut en tout cas admettre que les Douze ont reçu au jour de la Pentecôte une grâce nouvelle, un don nouveau de l'Esprit qui se rajoutait à la grâce de leur « ordination » sacerdotale antérieure et qui complétait celle-ci en vue d'une mission propre de témoignage. Il faut donc distinguer, dès l'origine, un double degré de dignité et de grâce dans le sacerdoce chrétien : à un premier degré, les apôtres ont le pouvoir d'offrir le Sacrifice et de conférer les sacrements; en un deuxième, ils reçoivent un don de force pour être les témoins du Christ dans le monde entier. Il ne semble donc guère possible d'éviter la conclusion que tireront nombre de Pères de l'Eglise : au premier degré correspond le presbytérat, au second l'épiscopat. Les évêques sont vraiment les successeurs des apôtres, précisément parce qu'ils reçoivent à leur consécration la même grâce que celle reçue par les Douze à la Pentecôte.

...(Avant la Pentecôte), l'Eglise (née du sacrifice de Jésus) est encore dans un stade de vie cachée, comme Jésus à Nazareth; elle n'a pas encore commencé sa vie publique de prédication, d'apostolat. Pour commencer cette dernière, il faudra une véritable nouvelle naissance et une nouvelle onction du Saint Esprit, correspondant à celle que Jésus reçut au Jourdain et qui est la grâce même de l'apostolat, du témoignage officiel de l'Eglise se présentant au monde pour annoncer la nouvelle Loi et continuer la tâche de son Chef inaugurée après le baptême de Jean. Telle est la grâce que confère la consécration épiscopale : si le simple prêtre est le sacrement, le signe efficace du Christ-Prêtre s'offrant lui-même et offrant son Corps mystique, l'évêque, en plus, est le sacrement du Christ « témoin fidèle » (Apoc 1, 5 (...). L'objet propre de la consécration épiscopale n'est donc pas le sacrifice eucharistique, ni l'administration des sacrements, mais l'apostolat, l'évangélisation : « car le Christ ne m'a pas envoyé baptiser, mais annoncer l'Evangile », dira saint Paul (1 Cor 1, 17).

...Dans les simples fidèles aussi, il y a un double degré de participation au sacerdoce du Christ correspondant aux deux sacrements du baptême et de la chrismation. Tel est l'enseignement de saint Thomas, dont nous avons montré ailleurs qu'il traduisait fidèlement la tradition constante de l'Eglise. Le chrétien doit donc participer non seulement à l'offrande du Christ mais aussi à cet apostolat et à cette lutte contre les forces du mal qui commencèrent dès le baptême de Jésus au Jourdain (Luc 4, 1s)... Toutefois, simples membres du corps de l'Eglise, ceux-ci sont sans autorité sur les autres membres, et demeurent donc soumis au Chef et à ceux qui, ici-bas, le représentent et possèdent « sacramentellement » l'apostolat du Christ lui-même.

Car l'évêque n'est pas, dans son activité apostolique, un simple membre du Corps du Christ; il est le Chef lui-même représenté et signifié (...), tout le ministère apostolique dépendra donc du corps épiscopal; si l'évêque se choisit des auxiliaires plus immédiats (...) et s'il leur confère le premier degré du sacerdoce, ces « presbytres » toutefois dépendront toujours de lui lorsqu'il s'agira d'évangélisation, d'apostolat, sous peine de ne pas se rattacher au souffle de l'Esprit de la Pentecôte.

LA MISSION DES JEUNES ÉGLISES

Peut-on être évêque sans être missionnaire ? Répondre affirmativement semblerait un blasphème et une trahison de la fonction épiscopale. La fréquentation de ces Princes de l'Eglise que sont les évêques nous démontrera peut-être un jour qu'il peut se trouver dans le collège apostolique de notre XXe siècle des évêques dépourvus de tout sens missionnaire ; d'avance nous souhaitons qu'ils n'en soient que le petit nombre. Avoir un esprit missionnaire est-ce, en fait, autre chose qu'avoir un esprit simplement catholique ? Et comment peut-on être dévoué à l'Eglise, ainsi que le Christ en fait obligation à chaque évêque, sans nécessairement être dévoué à son universalité ?

Comment les évêques africains pourraient-ils ne pas avoir une âme missionnaire lorsque, considérant les diocèses confiés à leur vigilance, ils constatent que non seulement l'Evangile n'est pas partout annoncé, mais aussi que tout ce qui constitue le cadre normal d'une société chrétienne reste à créer ; une élite à former, non pour demain, mais pour ce jour d'aujourd'hui, au sein d'un « peuple encore néophyte » ; des œuvres à fonder ou à développer ; tous les moyens enfin à promouvoir qui sont indispensables à « l'expansion et au rayonnement du catholicisme » *Fidei Donum*.

tout évêque est nécessairement missionnaire

La grâce de la consécration épiscopale crée chez l'évêque une conscience missionnaire et dépose, de ce fait, en son âme une espèce d'angoisse métaphysique, face au monde à conquérir au Christ. L'évêque se sent ainsi responsable du destin spirituel de tous les hommes ; successeur des Apôtres, il réalise que sa mission ne saurait avoir valeur de rédemption que dans la mesure où il la situe dans le prolongement de celle du Christ.

Comme les Apôtres, l'évêque revit, au jour de sa consécration, cette intimité avec le Christ qui lui redit avec plus de chaleur qu'au matin de son sacerdoce : « Je ne t'appellerai plus mon serviteur, mais mon ami ; ce n'est pas toi qui m'a choisi, mais c'est moi qui t'ai choisi et institué (*Jean* 15, 15-16) ; continue ma mission et sois mon témoin dans ton diocèse, dans ton pays et par-delà les frontières de ta patrie » (*Matthieu* 28, 19 ; *Actes* 1, 8).

L'évêque n'est-il pas par vocation un témoin, le témoin de la résurrection de Jésus Christ ? Humblement, mais avec autant de conviction que Pierre, il confesse le Christ Jésus mort et ressuscité (*Actes* 3, 13-15). Attelé aux tâches quotidiennes d'évangélisation, il trouve, dans cette contemplation du Christ glorieux, la force d'aller toujours de l'avant, quels que soient les obstacles, pour que le Christ soit mieux connu et mieux aimé de tous (*Actes* 4, 19-20).

C'est pourquoi, aucun diocèse ne saurait suffire à son évêque résidentiel ; ce dernier se sent aussi responsable de l'Eglise universelle.

dans le vent du concile

Le Concile de Vatican II aura eu pour bienfait, en sa première session, d'avoir été l'instant providentiel permettant à chaque évêque du monde entier (dans ce coudoiement quotidien à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre) de se sentir également responsable des autres églises particulières vivant en communion avec Rome.

Sous le climat des tropiques où le goût des voyages, attisé par les facilités de communication, permet un brassage de races, la présence, dans un diocèse donné, d'hommes venus de tous les coins d'Afrique, rend encore plus aiguë cette responsabilité de l'Eglise universelle. Et en Afrique autant qu'ailleurs chaque pasteur

réalise ainsi que la mission du Christ qui doit embrasser toutes les nations et tous les temps n'a pas cessé avec sa montée au ciel ou la disparition des Apôtres ; tous comprennent au contraire qu'ils ont été consacrés pour continuer cette mission en communion avec les successeurs de Pierre.

L'installation des différentes conférences épiscopales à travers le monde aura pour grand bienfait, pensons-nous, de permettre aux évêques d'élever leurs regards au-dessus de leurs diocèses respectifs. Seule cette tension de chaque pasteur vers l'extérieur permettra au Corps Mystique d'atteindre en fait cette stature prévue pour lui par Dieu le Père. « Dans l'Eglise, chaque membre ne vit pas uniquement pour lui, mais il assiste aussi les autres et tous s'aident réciproquement pour leur mutuelle consolation aussi bien que pour un meilleur développement de tout le Corps. » *(Mystici Corporis.)*

De cette responsabilité universelle naît pour l'évêque le devoir d'enseigner et de transmettre l'Esprit, non seulement à ses diocésains, mais à tout le peuple de Dieu, mais à toutes les nations pour lesquelles il a reçu mission (*Actes* 8, 14-17).

LA DOUBLE MISSION DES ÉGLISES LOCALES

Indépendamment de cette responsabilité universelle, chaque évêque apporte déjà une importante contribution à la vie missionnaire de l'Eglise, d'une part en rattachant solidement son église particulière au centre de l'unité, d'autre part en enracinant profondément l'Eglise universelle dans le terroir de son diocèse. De cette double mission d'unité et de diversité, les évêques des jeunes églises éprouvent peut-être davantage l'urgence et la nécessité vitale. Sans l'avoir cherché, nous nous sentons parfaitement solidaires sur ce point du patriarche Maximos IV déclarant à propos des églises d'Orient :

Notre mission est double. A l'intérieur du catholicisme, lutter pour que latinisme et catholicisme ne soient plus synonymes, pour que le catholicisme reste ouvert à toute culture, à tout génie, à toute forme d'organisation compatible avec l'unité de foi et d'amour. En même temps, amener l'orthodoxie, par notre exemple, à admettre qu'on peut s'unir à la grande Eglise d'Occident, à la chaire de saint Pierre, sans pour autant renoncer à l'orthodoxie ni à rien de ce qui fait la richesse spirituelle de l'Orient apostolique, patristique, ouvert sur l'avenir comme sur le passé.

l'union avec pierre

Le premier souci de l'évêque d'une église particulière, c'est de conserver la fraîcheur de sa fidélité à Rome, de vivre en union avec Pierre. Orienter constamment une église particulière vers Rome où réside Pierre demeure une condition sine qua non de salut spirituel.

Comment la mission de l'évêque peut-elle être efficace, si elle n'est, dans le temps, le prolongement de la mission rédemptrice du Christ ? Et comment cela se pourrait-il s'il ne demeure, lui-même, en communion avec celui que le Christ a député sur terre pour confirmer ses frères dans la foi : Pierre et ses successeurs sur le trône apostolique ? (*Luc* 22, 32.)

Dans les pays récemment parvenus à l'indépendance, avec une chrétienté à peine naissante, le devoir de vivre en communion avec Rome revêt la forme d'un impératif absolu : tout relâchement en ce domaine risquant de provoquer un glissement vers une église nationale.

Etre axé sur Rome, c'est vivre en communion, c'est aussi constamment conserver une fenêtre ouverte sur l'univers chrétien et éviter le ghetto du diocèse égoïstement recroquevillé sur lui-même. Il n'y a qu'un seul chef de l'Eglise visible, et c'est Pierre ; comme il n'y a qu'une seule foi, celle de toute l'Eglise et une seule vie surnaturelle, celle du Christ animant son grand Corps.

l'enracinement dans le sol africain

Mais, tout en conservant cette fidélité à Rome, l'évêque doit, en même temps, avoir le souci de défendre son église particulière contre une trop grande ingérence étrangère dans l'animation de celle-ci. Veiller à ce qu'un diocèse donné ne constitue pas une espèce de colonie spirituelle, ce n'est point poser acte de chauvinisme, mais seulement affirmer cette réalité première de l'Eglise qui est « catholique ».

L'Eglise, cette chorale à mille voix, ne peut sombrer dans les épaisseurs d'une uniformité universelle. De même que, dans toute chorale, chaque partition a sa ligne musicale absolument différente de celle de la voisine, de même que chacun des exécutants, tout en ayant le souci de l'harmonie d'ensemble, ne cesse pour autant d'être lui-même, ainsi dans l'Eglise catholique, la diversité des églises particulières est une condition essentielle d'épanouissement.

Point n'est question d'ignorer ce qui se fait ailleurs, ou de ne pas vouloir profiter des expériences des autres ; il s'agit plutôt de permettre à son propre diocèse d'être avant tout lui-même ; et ce faisant, de participer au renouvellement de ce miracle de l'Eglise catholique qui continue à s'étendre et à s'adapter, sans se diviser à aucun moment de son existence.

Si les judéo-chrétiens ont vécu leur christianisme en Juifs, sans que personne leur en fasse grief ; et les catholiques grecs, pensé, prié et médité comme des Grecs ; si les Romains ont pénétré dans l'Eglise avec leur ordre et leur majesté, le monde noir, pour le citer, s'y introduit avec sa négritude faite de spontanéité et non de naïveté ; de confiance en la vie, en la Providence, ce qui n'est pas nécessairement fatalisme et paresse ; d'altruisme aussi et de joie de vivre, enfin.

C'est pourquoi, qu'il s'agisse de méthodes d'apostolat très bonnes en soi, et ayant déjà fait leurs preuves, ou de mouvements d'Action catholique créés et lancés dans un pays donné en fonction d'une nécessité réelle, ou de tout organisme catholique fondé pour donner une formation chrétienne plus profonde et un rayonnement social plus grand aux chrétiens dans la Cité, une très grande prudence doit présider à leur choix et à leur introduction dans un diocèse donné. L'on n'adopte pas une méthode parce qu'elle s'est avérée bonne en tel lieu, mais parce qu'elle peut être applicable et rentable chez soi, compte tenu à la fois de ce que l'on connaît d'elle et du pays réel.

A ce propos, nous nous souviendrons toujours de la première session de Vatican II. Les évêques africains n'ont jamais été aussi bousculés de leur existence que pendant cette période ; ils étaient littéralement assaillis par les responsables des différents mouvements d'Action catholique ; nous étions d'emblée devancés dans nos appels ou nos désirs ; c'était tout simplement comique.

Et nous pensions alors, et nous pensons encore que le monde noir n'a pas été parachuté un beau matin du ciel de Yahvé ; il possède un passé qui l'aura préparé à bénéficier de la lumière du Christ ; ses croyances primitives non plus ne sont pas pures suggestions, mais les horizons prochains d'où émergera le Christ pour répandre son souffle rénovateur.

Et puisque Rome a su faire confiance à ce monde noir en élevant plusieurs de ses enfants à la dignité épiscopale, il faudrait aussi que les autres continents, fussent-ils de vieille chrétienté, apprennent à lui faire confiance, en ne l'inondant pas de trop de bulletins d'œuvres, de revues, de magazines et autres « paquets de papier ».

Cette discrétion évangélique permettra ainsi aux nouveaux pasteurs africains de faire l'inventaire de leur patrimoine, pour mieux connaître les besoins de leurs diocèses. Puisqu'il s'agit d'adapter l'Eglise à un milieu donné, l'évêque missionnaire doit savoir faire preuve d'une certaine indépendance, disons d'une certaine imperméabilité face aux courants extérieurs.

l'évangile, ciment de concorde apostolique

L'évêque, dans son diocèse, doit enfin créer l'unité autour de l'Evangile. Le devoir primordial de tout apôtre étant de prêcher la Parole de Dieu, son comportement doit être le plus ressemblant que possible à celui du Christ dans son Evangile. Et comment découvrir ces attitudes du Christ, autrement que par une attention à son Evangile.

Le Révérend Père Voillaume, dans ses Conseils à ses « Petits Frères », leur recommande d'avoir en tout et partout des attitudes évangéliques pour ne pas offenser la charité dans leurs relations avec les âmes auprès desquelles ils doivent témoigner du Christ Jésus.

A travers l'Evangile que tous les apôtres sont invités à méditer, il sera plus facile à l'évêque d'assurer la coordination des efforts de tous pour la réalisation du programme de sa mission.

A ce travail aucun pasteur ne saurait se dérober sans trahir son titre de missionnaire ; étant seul responsable dans son diocèse de la Parole de Dieu, il ne peut ni se laisser téléguider de l'extérieur, ni à l'intérieur laisser à d'autres le soin de donner une orientation authentique de la pensée chrétienne (*Actes* 6, 2 ; 1 *Cor* 1, 17).

C'est pourquoi chaque matin, comme saint Paul, il doit se dire : « Prêcher l'Evangile n'est pas pour moi un titre de gloire ; c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi si je ne prêchais pas l'Evangile ! » (1 *Cor* 9, 16.)

Nous en avons fini ; nous croyons à la fois en avoir trop dit et pas assez ; c'est un dialogue et non une dissertation qu'il eut fallu entreprendre pour mieux préciser une pensée difficile à exprimer. Ce dialogue nous pensons pouvoir l'engager avec tous ceux qui nous liront.

RAYMOND-MARIE TCHIDIMBO CSSP
ARCHEVEQUE DE CONAKRY

trois modes de réalisation
de la vocation missionnaire

ÉGLISE LOCALE ET MISSIONNAIRES ÉTRANGERS

Dans les réflexions qui suivent, le mot « vocation » désigne, paradoxalement, *la réponse* de l'homme à un appel qu'il conçoit comme venant de Dieu. Réponse personnelle qui s'intègre, le plus souvent, dans une forme de consécration de soi à Dieu et au Royaume de Dieu, reconnue ou encouragée par l'Eglise. Le mot « missionnaire » évoque deux caractères de cette consécration de soi. D'abord qu'elle obéit à un envoi ou à une acceptation officielle qui doivent être le fait de la hiérarchie épiscopale de l'Eglise, seule mandatée par le Christ pour étendre son règne à l'univers entier. Secondement, que cette consécration de soi comporte un éloignement de son pays d'origine en vue d'aller vivre dans un autre et y contribuer activement à y établir l'Eglise du Christ. C'est du moins dans ce sens que nous l'envisageons ici.

Or voilà que l'expérience de ces dernières années enregistre plusieurs manières de concevoir et de réaliser la « vocation missionnaire ». On voudrait essayer ici de préciser leur situation ecclésiologique, puis de signaler les exigences spirituelles que chacune d'elles propose.

Une telle comparaison peut être entreprise dans un double esprit. On peut être tenté, d'une part, d'établir entre elles une sorte

de hiérarchie de supériorité et d'infériorité, exalter l'une et rabaisser l'autre. Nous refusons dès le départ de nous engager dans cette voie. On peut au contraire chercher à apprécier la valeur positive et l'apport propre de chacune, la grâce et le mérite de ceux qui la suivent. Au lieu d'inviter à une mesquine controverse de préséance, c'est à une bienfaisante émulation d'humilité et de fidélité que ces pages voudraient contribuer.

AU SERVICE DE LA HIÉRARCHIE

les missionnaires « classiques » : troupes mobiles de l'église

Une première manière d'envisager la vocation missionnaire est celle que l'on pourrait qualifier de « classique », celle de la grosse majorité des missionnaires, jusqu'à présent du moins *.

Les candidats à cette sorte de vocation missionnaire demandent leur admission dans une famille religieuse vers laquelle ils se sentent attirés et qui se caractérise soit par telle tâche d'Eglise plus ou moins circonscrite (vie contemplative, ministère sacerdotal, enseignement à divers degrés, œuvres charitables, diffusion de la presse, tâches matérielles, etc.), soit par une forme spéciale de piété (Office monastique, Office romain, petit Office, plus ou moins de prières communes ou d'oraison mentale, etc.), soit par telle orientation de spiritualité (dévotion au Saint Esprit, dévotion mariale, etc.), soit par telle organisation de la vie religieuse (vœux ou serment, vie commune plus ou moins étroite, etc.)... Ces diverses familles religieuses dépendent directement des Congrégations romaines, donc du Pape, ou d'un Evêque résidentiel : en tout état de cause, du collège épiscopal. Par le concours de circonstances, très variables, ces congrégations missionnaires (qu'elles le soient exclusivement : Spiritains, Missions Etrangères de Paris, Pères Blancs ; ou non) reçoivent de la part de la hiérarchie épiscopale un « champ d'action » ou une œuvre précise dans tel

* N.d.l.r. - L'article de notre collaborateur était déjà rédigé quand ont paru - d'abord dans la revue *Eglise vivante* (1962 nº 6 ; 1963 nºs 1 et 2), puis en brochure séparée, les *Propos sur le clergé missionnaire* de M. l'abbé Jean BRULS. Surtout dans ses 2e et 3e parties - *L'envoi en mission du clergé séculier* et *Vers la reconversion des religieux missionnaires* - l'auteur, très bien informé, traite lui aussi, bien que sous un autre point de vue, des « formes diverses où s'exprime de nos jours la vocation missionnaire du clergé séculier » ou régulier. Voir ci-dessous, p. 332.

pays où l'Eglise n'est pas encore implantée d'une manière complète ou définitive, ou dans tel autre où actuellement elle manque de personnel religieux suffisant.

Devenus membres de ces congrégations religieuses, nos missionnaires se mettent directement et personnellement à la disposition de leurs supérieurs religieux qui les déplacent selon les nécessités, tout en respectant certaines conventions qui ont été passées entre ladite famille religieuse et l'évêque responsable du territoire où elle envoie des ouvriers apostoliques.

S'ils comprennent bien leur vocation missionnaire, ces religieux sont prêts à aller dans n'importe quel pays où leurs supérieurs les enverront. Car leur vocation missionnaire les met entièrement au service de la tâche d'expansion universelle de l'Eglise, en comprenant ce mot « universel » dans son acception surtout géographique. Quelle que soit la tâche concrète, le pays, le lieu, le titre ou la nationalité du Chef de Mission, etc., ces religieux remplissent en toute occurrence leur vocation missionnaire en tant que telle.

Selon cette forme de réalisation de l'idéal missionnaire, le religieux se trouve donc directement à la disposition de sa congrégation, et ce n'est que par le biais de celle-ci qu'il dépend de la hiérarchie de l'Eglise universelle. Sans doute, dans la plupart des cas, le religieux missionnaire est mis aussi au service d'un évêque local de pays de mission. Mais il ne l'est de nouveau qu'indirectement, et cette fois-ci, toujours conditionnellement. Rien ne change d'essentiel si on le déplace d'une église locale à l'autre, ou si on l'affecte à des services généraux ou à des activités d'itinérance à travers plusieurs pays sans rattachement à tel territoire fixe. Il reste toujours, par le truchement de sa congrégation, au service de l'expansion universelle de l'Eglise, dont est responsable le collège épiscopal. Mais il n'est pas définitivement consacré au service de telle église locale déterminée en laquelle s'incarne l'Eglise universelle. Celle-ci, en effet, n'est pas une entité insaisissable ou purement idéale, voguant au-dessus ou en dehors des hommes concrets. Elle existe de fait incarnée dans toute communauté chrétienne rassemblée par Dieu dans tel lieu et dirigée par un évêque successeur des Apôtres. L'Eglise universelle n'existe pas autre part que dans les églises locales. On aurait donc tort d'affirmer que le missionnaire classique se met au service de l'Eglise universelle et par ce biais au service de telle église locale : il n'y a pas d'Eglise universelle en dehors des églises locales.

Ainsi le missionnaire classique n'est rattaché qu'*indirectement* à la hiérarchie épiscopale, que ce soit au *terminus a quo* de son

envoi ou que ce soit en son *terminus ad quem*. Et pour ce dernier, d'une manière toujours (en principe) *provisoire*. Ecclésiologiquement, est-ce légitime ? Oui, car la mission d'implantation de l'Eglise dans *telle* région est provisoire. C'est une étape, non un état définitif. Il est donc nécessaire qu'il y ait dans l'Eglise, à la disposition du collège épiscopal, des « troupes mobiles » qui jouissent d'une certaine liberté de déplacement et d'une certaine indépendance vis-à-vis de tel évêque. Oui encore, parce qu'il y a des vocations personnelles qui ne peuvent s'épanouir que dans des familles religieuses où elles trouvent réponse à leurs aspirations profondes. Oui, enfin, parce que certaines tâches spécialisées ne peuvent être bien assurées que par des hommes ayant reçu une préparation proportionnée ; ce qui peut se faire plus facilement, dans bien des cas, au sein d'une congrégation religieuse qui y destine ses membres. Mais ce n'est légitime que si, au départ, il y a un envoi émanant d'un évêque en accord avec le Pape, et que si, dans le pays d'adoption, l'activité du missionnaire est soumise à l'autorité de l'évêque du lieu : le corps épiscopal en effet est le seul véritable responsable de la mission d'expansion de l'Eglise.

les missionnaires « lebbiens » :
au service définitif de l'évêque d'adoption

Parallèlement à cette forme « classique » de la consécration missionnaire, il en existe d'autres. Une société missionnaire fondée en 1931 par le P. Lebbe, la « Société des Auxiliaires des Missions » inaugurait une voie nouvelle, audacieuse à l'époque. Elle se propose de former des prêtres qui se mettent directement au service d'un évêque local d'un territoire dépendant de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Ces prêtres, selon l'idée géniale du fondateur de ladite Société, sont destinés à consacrer leur activité entière au service d'une église locale sous la juridiction d'un évêque natif de ce pays. Quoique juridiquement incardinés dans leur Société, ils sont soumis à la seule autorité de l'évêque local, et dans certains cas prennent la nationalité du pays où se trouve leur diocèse d'adoption. Ils visent à une intégration la plus complète possible dans le peuple au milieu duquel ils sont appelés à vivre.

On voit en quoi cette forme de consécration missionnaire diffère de la précédente. Elle met en un singulier relief le rôle primordial que joue la hiérarchie épiscopale et, en particulier, l'évêque local dans la mission d'expansion universelle de l'Eglise. Cette fois, le

missionnaire devient prêtre séculier au milieu des autres prêtres séculiers de l'évêque d'adoption. Il se trouve directement placé au service de la hiérarchie épiscopale, intégré dans une église locale en laquelle commence à s'incarner de plus en plus l'Eglise universelle. Toutefois, il est mis au service de cet évêque local par l'intermédiaire d'une société missionnaire qui a assuré sa formation première. Et même, une fois donné à son nouvel évêque d'adoption, il garde encore un lien juridique, si ténu soit-il dans le concret, avec la société dont il est issu, et qui le reprendra éventuellement à sa charge si l'évêque le désire, en cas de vieillesse ou d'autres circonstances. De plus, un autre lien, d'ordre spirituel celui-ci, le maintient uni au foyer d'idéal missionnaire dont il continue à bénéficier pour l'animation de sa vie religieuse.

Par son organisation même, la Société issue de la pensée du père Lebbe garde encore quelque chose de la formule classique, celle des congrégations missionnaires. Faisant au contraire aboutir l'inspiration lebbienne à sa conclusion logique la plus radicale, une autre conception de la vocation missionnaire vient de voir le jour dans certains diocèses du centre de l'Afrique. Des jeunes gens originaires des pays de vieille chrétienté se mettent personnellement et directement au service d'un évêque local de pays de mission, donc de telle église locale autre que celle de leur naissance. Mais ils le font cette fois sans le truchement de quelque société missionnaire que ce soit et dans une volonté d'intégration totale au sein du clergé local de ce diocèse d'adoption, sans rattachement aucun à quelqu'autre institution ecclésiastique. Non pas comme coopérateurs de ce clergé, mais comme membres interchangeables avec tout autre en son sein, incardinés comme les autochtones au diocèse d'adoption qui est devenu entièrement le leur.

Ils entrent donc au séminaire où est formé le clergé dont ils entendent faire partie sans différence aucune avec les autres séminaristes et suivent en tout point le même « régime » et le même rythme de formation. Devenus prêtres, ils sont à la disposition et au service de leur évêque exactement comme tout autre prêtre autochtone. Leur évêque d'adoption est leur unique supérieur, l'unique responsable de leur situation présente et l'unique garant de leur avenir. Aucune autre famille religieuse, aucune liaison permanente même avec tel foyer d'idéal évangélique autre que le diocèse et les organisations diocésaines ne les soustraient si peu que ce soit à l'autorité juridique et morale de leur évêque. Ils cherchent à devenir humblement un « numéro de plus » (sans prendre ces mots dans un sens anonyme) dans le groupe des prêtres locaux et ne conservent plus aucune possibilité de

« porte de sortie », sinon celles prévues par le Droit canon pour n'importe quel prêtre.

Qu'une telle manière d'envisager la consécration missionnaire soit légitime est évident, puisque l'Eglise est universelle et supranationale. Mais il est non moins évident que la légitimité de cette formule est conditionnée par l'approbation expresse de l'évêque local. Nous verrons du reste plus loin les exigences spirituelles que l'intégration définitive de quelqu'un dans un diocèse étranger comporte sous peine d'être plus nocive que bienfaisante.

les prêtres « fidei donum » :
prêtés par un évêque à un autre évêque

Une autre formule enfin propose aux candidats missionnaires une nouvelle possibilité de se consacrer à l'œuvre d'expansion universelle de l'Eglise : celle des prêtres qu'on a appelés les « prêtres Fidei Donum », par allusion à l'encyclique du pape Pie XII qui l'a suggérée et encouragée. Il s'agit de prêtres qui restent incardinés dans leur diocèse d'origine, suffisamment pourvu, et qui sont mis pour un temps limité au service d'un autre diocèse actuellement dépourvu. Ils sont « prêtés » par leur évêque propre à un autre évêque qui ne devient le leur que partiellement et toujours provisoirement.

Par leur incardination donc, ces prêtres sont avant tout et restent, par *état*, au service de leur diocèse d'origine. Mais sur proposition ou avec le consentement de leur évêque propre, ils sont placés en « *acte* de service » d'une église locale qui, à tel moment de l'histoire et dans telle région du monde, souffre d'un besoin urgent de prêtres. Le service de leur église d'origine garde, en principe, le primat. Celui de l'église locale d'adoption n'est que secondaire et provisoire. Il est cependant effectif et soumis, pour un temps, à l'autorité de l'évêque d'adoption.

De nouveau, une telle formule est-elle théologiquement légitime ? Sans aucun doute. Certes, l'évêque qui envoie son prêtre dans un diocèse qui n'est pas le sien ne possède aucune juridiction pastorale dans ce dernier. Il n'a aucun droit d'y envoyer d'autorité qui que ce soit. Mais en même temps, il est réellement solidaire, avec le Pape et tout le collège épiscopal, de la mission universelle de l'Eglise. L'encyclique *Fidei Donum* l'a très opportunément rappelé et clairement précisé. Chaque évêque participe effectivement à la responsabilité apostolique de l'Eglise selon laquelle celle-ci doit s'implanter partout. Chacun participe à la mission

de la hiérarchie, c'est-à-dire du collège épiscopal entier. Il a donc le droit de libérer tels prêtres du service de son diocèse pour le proposer à l'un de ses collègues dans le besoin, afin qu'ils se dépensent au service et à la disposition de ce dernier, tout en restant membres de leur diocèse d'origine.

On peut ajouter que les services, auxquels les « prêtres *Fidei Donum* » semblent devoir être de préférence attachés, seront des services spécialisés. Leur apport est vraiment utile et souhaitable lorsque personne sur place ne pourrait assurer ces services. Ils s'effaceront, par conséquent, dès que des prêtres locaux seront à même de les remplacer, et retourneront directement au service de leur diocèse d'origine.

tous au service des évêques
pour l'implantation universelle de l'église

On peut ainsi comparer ces trois formes de mise de soi au service de la hiérarchie épiscopale, en tant que chargée de la mission universelle de l'Eglise :

1. La première, nommée ici « classique », est directement entérinée et approuvée par une congrégation religieuse, reconnue par le collège épiscopal et dépendante de lui. Le missionnaire se trouve entre les mains de ses supérieurs religieux qui l'envoient où ils le décident eux-mêmes et le mettent à la disposition, toute provisoire et conditionnée, d'un évêque de pays de mission. Le missionnaire est incardiné dans sa congrégation ; il n'est pas rattaché d'une manière définitive à l'évêque au service duquel il travaille actuellement et n'est pas intégré complètement dans son clergé.

2. La seconde, selon la formule lebbienne, aboutit à un rattachement direct au collège épiscopal en la personne d'un évêque local de pays de mission, à une intégration définitive et complète dans son clergé et à une incardination pure et simple à son diocèse. Un tel missionnaire n'a plus aucun lien de dépendance vis-à-vis d'une autorité ecclésiastique qui ne serait pas celle de son évêque d'adoption.

3. La troisième, celle du type *Fidei Donum,* est une mise de soi provisoire et non intégrée au service d'un évêque d'adoption, autorisée ou mandatée par l'évêque propre. Un tel missionnaire est directement au service du collège épiscopal en la personne de son évêque de pays d'origine et prêté par celui-ci à un autre membre de la hiérarchie universelle de l'Eglise.

Le tableau suivant permet de comparer facilement les situations diverses :

	autorité directe et définitive.	**autorité seconde et provisoire.**	**incardination juridique.**	**quelle intégration ?**
missionnaire classique	les supérieurs de la Congrégation.	l'évêque d'adoption.	dans la Congrégation.	partielle et provisoire, mais préparée avec soin.
missionnaire lebbien	l'évêque d'adoption.		dans le diocèse d'adoption. sauf pour le Samiste.	totale et définitive.
missionnaire Fidei Donum	l'évêque du pays d'origine	l'évêque d'adoption.	dans le diocèse d'origine.	minime et provisoire. Risque d'improvisation.

Ces trois formes de réalisation de la vocation missionnaire *se rejoignent en ceci* qu'elles mettent toujours le missionnaire au service du collège épiscopal, seul chargé de proclamer l'Evangile du salut au monde entier et d'établir l'Eglise d'une manière définitive dans chaque pays du monde. Mais elles *diffèrent en ceci* que la première met au service de cette hiérarchie épiscopale par l'intermédiaire d'une congrégation religieuse qui garde autorité sur ses membres, tandis que les deux suivantes rattachent le missionnaire directement à la hiérarchie épiscopale : en la personne de l'évêque propre prêtant son prêtre à un évêque d'adoption dans le cas de la formule *Fidei Donum ;* en la personne de l'évêque d'adoption, et de lui seul, dans la formule lebbienne.

On obtient ainsi le second tableau :

	au service de la hiérarchie épiscopale
missionnaire classique	par l'intermédiaire des supérieurs de la Congrégation. Mais celle-ci est dépendante de l'évêque de Rome, chef du collège épiscopal, ou d'un autre évêque, membre de ce collège.
missionnaire lebbien	sans intermédiaire et directement en la personne de l'évêque d'adoption. Dans le cas du Samiste, c'est la Société qui le donne à son évêque. Dans le « second mode », c'est le sujet lui-même qui se choisit son évêque.
missionnaire Fidei Donum	directement en la personne de l'évêque d'origine et, par son intermédiaire, en la personne de l'évêque d'adoption.

Le missionnaire est donc toujours un homme d'Eglise et l'homme de l'Eglise universelle. *Homme d'Eglise,* parce que seule l'Eglise envoie des apôtres et fonde de nouvelles communautés chrétiennes.

Il n'y a pas de missionnaire chrétien mandaté simplement par une « société missionnaire » privée. Ce fut l'anomalie de tant d'organisations missionnaires protestantes qui se constituaient en marge de toute communauté ecclésiastique. L'Assemblée de New Delhi a remédié à cette erreur fondamentale en fusionnant le Conseil international des Missions et le Conseil œcuménique des Eglises : la mission est une entreprise d'Eglise ou elle n'est rien. Le catholicisme romain n'a pas connu cette anomalie. Toutes les congrégations missionnaires se sont évidemment mises à la disposition d'un évêque ou du premier des évêques, le Pape, avant de rien entreprendre comme activité missionnaire.

Tout missionnaire, ensuite, est *l'homme de l'Eglise universelle.* S'il va exercer son activité apostolique en dehors de son pays d'origine ou s'il la dépense au profit de ceux qui y travaillent, c'est parce qu'il veut humblement contribuer à l'établissement universel de l'Eglise. Mais pas en ce sens qu'il pourrait envisager une activité missionnaire qui ne serait pas directement ordonnée à l'établissement d'une église locale. L'Eglise universelle, avons-nous rappelé plus haut, n'existe concrètement que localisée, donc incarnée dans chaque peuple. Il est l'homme voué entièrement à la localisation de l'Eglise universelle là où elle n'est pas encore stablement localisée.

HIÉRARCHIE DES SERVICES ?

Y aurait-il quelque avantage à dresser une sorte d'ordre de préséance entre ces diverses formes de service de la hiérarchie épiscopale chargée de la mission d'extension universelle de l'Eglise ? Il ne semble pas. Il ne s'agit pas de qualifier de plus ou de moins parfaite l'une de ces trois conceptions de la vocation missionnaire. On peut quand même considérer l'opportunité plus grande de l'une ou de l'autre dans tel pays ou à telle époque.

Ainsi, on pourra dire que les « missionnaires classiques » sont surtout à leur place au début de l'activité missionnaire dans un pays non encore christianisé. La formule lebbienne suppose toujours l'existence d'un clergé autochtone, placé si possible sous la direction d'un évêque issu de ce même clergé. Mais elle est surtout opportune lorsque ce clergé n'est pas encore en passe de se suffire par lui-même avant un très long temps. Les prêtres *Fidei Donum* viennent aussi au service d'un clergé dépourvu, mais dont les besoins ne sont que momentanés.

Il est plus utile, toutefois, de procéder à une autre sorte de réflexion visant à éviter d'une part l'étroitesse mesquine de ceux qui n'apprécient et n'exaltent que la vocation qui est la leur ; ou d'autre part le désenchantement plus ou moins jaloux de ceux qui admirent béatement les formules des « autres » et qui n'ont que critique désabusée pour celle qu'ils ont eux-mêmes choisie... Essayons une sorte d'inventaire des exigences évangéliques de chacune des formes de vocation missionnaire ici envisagées et des inconvénients qu'elle comporte. Cette réflexion nous aidera à apprécier chacune d'elles, à respecter leurs diversités sans les mettre en concurrence et sans tomber dans la prétention d'attribuer à l'une plus qu'à l'autre une prime absolue d'excellence.

Au contraire, le relief que telle ou telle exigence spirituelle prend dans chacune de ces formes peut devenir pour tout missionnaire un stimulant à pratiquer les diverses vertus qui vont être évoquées. Elles ne sont en effet le privilège d'aucune institution mais s'avèrent nécessaires à tous ceux qui veulent répondre jusqu'au bout à la vocation apostolique.

missionnaire « classique » :
désintéressement sans indifférence

Le missionnaire classique est entre les mains de sa congrégation. De considérables avantages en découlent. Ceux de la vie religieuse d'abord : les bienfaits surnaturels de l'ascèse des conseils évangéliques, un soutien spirituel et psychologique inappréciable, une collaboration rendue plus aisée par la communauté de l'idéal religieux, une fidélité plus assurée à l'animation spirituelle, etc. Du point de vue de l'efficacité directement missionnaire sur le plan humain : une formation plus adéquate et directement orientée vers l'apostolat dans les pays où le futur missionnaire dépensera ses énergies. Et surtout une disponibilité inconditionnée au service de l'Eglise. En effet, le religieux missionnaire est prêt à tout instant à aller autre part, n'importe où il sera envoyé. C'est même trop peu dire. Son idéal est de se rendre inutile dans son diocèse d'adoption, et donc de s'effacer puis de se retirer le jour où les prêtres locaux pourront le remplacer, pour aller autre part recommencer le même travail.

Cette éventualité signifie pour lui une exigence extrêmement coûteuse de détachement, d'humilité et de désintéressement, mais comporte en même temps et par le fait même un grave danger de manque d'intégration réelle dans le milieu d'adoption. Puisqu'il peut à tout moment être envoyé dans un autre pays, pourquoi,

pourrait-il penser, se lancer sans arrière-pensée et sans réserve dans un effort de « localisation » ? N'est-il pas préférable même, serait-il tenté d'ajouter, de ne pas pousser de trop profondes racines afin de garder une liberté intérieure plus grande ?

Il se demandera s'il est conforme au véritable esprit catholique de pousser jusqu'au bout une volonté d'intégration. Que veut dire « être chinois avec les chinois, africain avec les africains » ? Impossible de réaliser une intégration totale. Seul Jésus Christ a pu et pouvait y parvenir. S'imaginer y pouvoir réussir est orgueil ou naïveté. Plus que « devenir chinois », il se pourrait bien qu'il n'aboutisse qu'à « jouer au chinois » avec un ridicule et une maladresse d'ailleurs inévitable. Au lieu de cette utopie, notre missionnaire, s'estimant plus modeste et peut-être plus catholique, conclut que le véritable universalisme chrétien consiste dans la diversité accueillie, aimée et unifiée dans la complémentarité par les ressources de l'esprit et de la charité. Il ne s'agit pas de n'être plus soi-même ou de renoncer à tout l'héritage positif reçu de son éducation première, mais bien d'apprécier l'autre dans sa personnalité, les richesses de sa culture, l'originalité de sa mentalité, les mille détails de ses coutumes traditionnelles. D'apprécier ce trésor, oui, mais aussi d'y puiser largement, tout en faisant profiter ceux qui le lui présentent des bienfaits et des valeurs humaines réelles qu'il a apportées de son pays d'origine. La charité est échange et non nivellement ; elle reçoit autant qu'elle donne ; mais n'est autorisée à recevoir que si elle consent à donner.

Ces considérations, pour justes qu'elles soient, peuvent trop vite devenir un prétexte facile pour s'autoriser à minimiser l'effort d'intégration. Un certain préjugé de supériorité raciale, presque toujours latent, peut y trouver son compte. Et si les habitants du pays d'adoption s'adaptent peut-être plus aisément à lui que lui à eux, il risque après un certain temps de se dire qu'on peut au fond faire beaucoup de bien et se tirer honorablement d'affaire en ne connaissant qu'à moitié la langue et en vivant « à l'occidentale » sous un ciel asiatique ou africain...

Ce n'est pas tout. Le fait d'être membre d'une famille religieuse légitimement fière de son passé et des résultats déjà acquis, peut prêter à un certain orgueil communautaire (« nous, les pères de... ») ou à un certain repliement de la communauté sur elle-même, une sorte de « ghetto » un peu en marge de la communauté sacerdotale diocésaine. Il peut arriver enfin que les intérêts de la congrégation soient préférés à ceux de l'église locale.

Un danger n'est pas un écueil nécessaire. Si le missionnaire en est dûment averti, il peut l'éviter. « Un caillou qui s'est montré ne

brise pas la houe », dit un proverbe rwandais. Or, dans le cas envisagé ici, le religieux peut trouver dans sa famille spirituelle les stimulants et les moyens d'être fidèle à la charité évangélique totale et à son devoir d'intégration dans le diocèse qu'il sert - à condition, comme toujours, de vivre à fond l'idéal proposé par le Fondateur et les Règles de sa congrégation. On peut dire que sa situation est privilégiée à cet égard, du moins s'il veut en tirer le profit qu'elle lui offre, car celui qui est livré à sa propre expérience et à ses ressources personnelles sans le soutien d'une communauté risque bien plus que le religieux missionnaire de s'arrêter en chemin.

missionnaire « lebbien » :
intégration sans intrusion

La formule lebbienne se caractérise surtout, il semble bien, par une obligation plus accentuée au détachement total de tout ce qui relie au pays d'origine et par celle d'une intégration plus réelle dans le nouveau milieu de vie. Il semble que sans connaissance parfaite de la langue, sans sympathie profonde pour l'âme du pays d'adoption, sans communion et participation sincères et effectives avec sa vie culturelle, sociale et religieuse, le disciple de Lebbe ne serait pas fidèle à toutes les dimensions de sa vocation.

Lorsque le missionnaire lebbien s'est directement mis à la disposition de son évêque d'adoption d'une manière définitive et sans passer par une société religieuse, l'exigence d'intégration est poussée à la limite, et le renoncement à tout ce qui l'empêche doit se réaliser dans le concret autant que dans la mentalité. Cet effort, poursuivi inlassablement, n'est facile que pour ceux qui ne l'ont pas entrepris. Il ne s'agit pas de se contenter de quelques habitudes à prendre dans le comportement extérieur - bien que ceci ne soit déjà pas si aisé. Il en est peu, par exemple, qui se soumettent volontiers à un régime alimentaire tout différent de celui de leur pays d'origine. Mais il y a encore un rythme de vie, des centres d'intérêt, des manières d'affronter un travail ou de se distraire, des occupations et des loisirs, des marques de politesse et tant d'autres impondérables que le missionnaire lebbien doit faire siens avec sincérité. Quant à adopter totalement la pensée, la manière de raisonner, les réflexes psychologiques des habitants du pays d'adoption, il semble que ce soit quasi impossible, sinon, peut-être, après une très longue et douloureuse imprégnation. On peut d'ailleurs se demander, comme on l'a dit

plus haut, si une telle métamorphose serait tout à fait conforme aux requêtes d'une saine catholicité. Celle-ci consiste dans une complémentarité et non dans un nivellement, fut-il motivé par la plus héroïque charité.

Le missionnaire lebbien, s'il veut être à sa place, doit aussi se rendre compte que sa présence n'est heureuse que si elle est modeste. Son origine étrangère ne l'autorise pas à briguer des postes en vue ou des privilèges de traitement. Il se tromperait en pensant que la place qu'on a bien voulu lui donner au sein du clergé autochtone est une sorte de droit absolument conforme à la nature des choses. Il ne serait pas normal qu'en France les membres du clergé soient congolais et qu'au Congo ils soient français. Qu'il y ait dans tel pays l'un ou l'autre prêtre d'origine étrangère, c'est là une exception heureuse et passagère, mais ce n'est pas la norme. Vouloir s'intégrer définitivement dans un clergé qui n'est pas naturellement le sien, n'est admissible, on l'a dit, que si le responsable de ce clergé, l'évêque du lieu, le souhaite positivement et l'autorise expressément. Et si le candidat, faut-il ajouter ici, n'escompte que des places subordonnées et des services les plus humbles possibles. Car il pourrait y avoir une sorte de prétention ou d'intrusion déplacée à imposer pour toujours sa présence et ses services. Le missionnaire classique et le prêtre *Fidei Donum*, de par leur situation, sont - ou devraient être - sensibilisés à cet aspect de la vocation missionnaire. La discrétion de leur rôle requiert la possibilité, clairement envisagée et formellement convenue, d'un départ et d'un retrait pour céder la place aux autochtones. La formule lebbienne semble ne pas insister sur le caractère nécessairement provisoire de l'activité du missionnaire étranger. La formule classique le proclame au contraire très fortement, et la formule *Fidei Donum* encore davantage, au risque inverse de laisser dans l'ombre l'exigence d'intégration.

D'autres dangers peuvent découler de la formule lebbienne. Ceux d'une tendance plus encouragée à l'originalité et à l'individualisme ; ceux, plus graves, d'une solitude psychologique inévitable aussi longtemps que le missionnaire ne sera pas vraiment et de plain-pied inséré dans son nouveau milieu. Or ce sont justement dans les premières années que ce danger se présentera, à l'époque où l'homme n'a pas encore acquis toute sa maturité. Danger plus grand, par conséquent, de se laisser aller au découragement et à toutes ses suites. On comprend qu'une telle voie exige une personnalité forte, un courage persévérant, une ascèse généreuse et un renoncement que le père Lebbe n'avait pas tort de qualifier de total.

missionnaire « fidei donum » :
relativité... sans relativisme !

La formule *Fidei Donum ?* Il serait facile mais vraiment trop simpliste de la trouver marquée au coin du compromis ou de la demi-mesure. Il est plus vrai de l'estimer très austère, très délicate et très vertueuse.

Austère : car pour un prêtre dont toute la formation fut proportionnée aux besoins et aux situations de son diocèse d'origine ; dont plusieurs années furent souvent consacrées au ministère pastoral dans le cadre de ce milieu précis ; dont la communauté d'origine et les habitudes acquises ont moulé la mentalité et le comportement extérieur à ceux de ses diocésains d'hier, il est extrêmement coûteux et douloureux de se trouver du jour au lendemain, sans presque aucune préparation adéquate, dans un milieu de vie, un peuple, des coutumes, voire un climat dans lesquels il ne peut pas ne pas se sentir perpétuellement un étranger. Il a peu de possibilité de connaître convenablement la langue, il ne fait pas vraiment partie du clergé local et n'est pas membre d'une congrégation religieuse où il puisse trouver le soutien souhaitable.

Situation délicate. Il est provisoirement sous la juridiction d'un évêque qui n'est pas le sien, sans être vraiment membre de son clergé. Il est peut-être comme balancé entre les « missionnaires » d'une part, les prêtres locaux de l'autre, et pour peu que l'entente entre ces deux groupes ne soit pas parfaite, il pâtit des deux côtés, soupçonné ou mal compris de part et d'autre : trop européen pour ceux-ci, trop peu missionnaire pour ceux-là...

De nombreuses déceptions le menacent qui peuvent le décourager ou l'aigrir. Il risque de porter des jugements hâtifs et superficiels sur des situations que ni sa préparation apostolique ni son origine ne lui permettent de bien comprendre ; de faire preuve de précipitation intempestive en introduisant dans son diocèse d'adoption provisoire des méthodes pastorales qui furent excellentes dans son diocèse d'origine ; de se compromettre plus facilement avec ses compatriotes civils engagés dans des activités politiques ou financières ; ou tout simplement de chercher chez eux des amitiés humaines par besoin de réconfort psychologique mais avec le danger de perdre ainsi la confiance du clergé ou des laïcs militants ; enfin, il a très peu de chance de s'intégrer dans le diocèse d'adoption puisque son séjour n'y est certainement que provisoire.

En même temps, un tel « prêt de soi » s'avère être le fait d'une grande humilité, un peu du genre des ouvriers de la dernière

heure, disponibles pour servir aussi longtemps ou aussi peu longtemps qu'on l'estimera utile en haut-lieu, sans guère de satisfactions humaines, et prêts à revenir aux occupations d'antan quand l'évêque le désirera.

On ne peut donc qu'admirer la modestie et le zèle de ces prêtres quand ils se dépensent ainsi au service d'un diocèse qui n'est pas le leur. Leur désintéressement est la traduction dans les faits d'une mentalité parfaitement catholique, de cette catholicité dont on ne sait si c'est l'humilité ou la charité qui est l'élément le plus précieux. Ils sont uniquement au service de l'Eglise supranationale mais toujours localisée, et c'est pourquoi ils n'hésitent pas à la servir là-bas après l'avoir servie chez eux, car c'est toujours la même qu'ils retrouvent et aiment, alors même que ses traits humains sont des plus dissemblables.

Ajoutons enfin que pour se mettre au service du diocèse d'adoption, ils ont peut-être dû briser là-bas une « carrière », abandonner une œuvre chère, sans la possibilité de bâtir ici quelque chose qui soit vraiment « leur affaire ». Ils ne se feront sans doute ni un nom ni une « situation » en vue dans leur nouveau et provisoire pays, et ils perdent celle qu'ils avaient peut-être chez eux. Une telle considération peut paraître mesquine. Humainement, il faut reconnaître qu'elle engage beaucoup de vertu. Le prêtre *Fidei Donum* - s'il n'est pas un aventurier ou un touriste (ce qui peut se vérifier chez tout missionnaire) - est par excellence un prêtre humble et conscient de la relativité des services qu'il peut rendre. C'est lui faire le plus bel éloge que l'Evangile décerne aux saints.

Ainsi, en y regardant de près, nous sommes amenés à observer dans chacune de ces manières de concevoir et de réaliser la consécration missionnaire des exigences coûteuses et des traductions généreuses de la charité et de l'humilité évangéliques. Mais aussi des dangers et des inconvénients réels, parfois graves.

Bien prétentieux celui qui oserait établir entre ces services missionnaires de la hiérarchie épiscopale un ordre de préséance ou une hiérarchie de perfection évangélique ! Dans chacune de ces trois formes, une tendance à la perfection totale de l'Evangile est requise, pour assurer la fidélité à la vocation missionnaire.

Chacune cependant, sous la poussée intérieure du même Esprit, manifeste davantage un aspect de la commune vocation missionnaire. Le missionnaire classique et le prêtre *Fidei Donum* en proclament le caractère nécessairement provisoire dans tel pays.

Le missionnaire lebbien, l'exigence d'intégration. Le *Lebbien* et le *Fidei Donum* insistent sur le rôle primordial de l'évêque du lieu ; le religieux sur la nécessité impérieuse de la sainteté personnelle de l'apôtre. Le disciple de Lebbe pratique la catholicité de l'Eglise en « s'incarnant » autant que possible dans tel peuple. Le missionnaire traditionnel en y apportant l'Evangile et en invitant chaque peuple à rentrer dans l'unique Peuple de Dieu. Le premier se fixe, le second passe, comme Paul, d'un pays à l'autre. Il faut que la Parole coure, dit celui-ci ; il faut qu'elle s'enracine, ajoute celui-là. Quant aux vertus personnelles, le zèle infatigable et la disponibilité devraient être les traits distinctifs du missionnaire classique. Le dépouillement de tout son passé et les vertus de l'amitié, ceux du missionnaire lebbien. L'humilité du serviteur et le dévouement désintéressé, ceux du prêtre *Fidei Donum*. Mais il est évident que chaque missionnaire, quelle que soit sa « formule », peut parfaitement traduire dans sa vie quotidienne ces vertus qui ne sont l'apanage de personne et qui sont l'obligation de tous. Ce ne sont pas les formules qui sont plus ou moins parfaites, mais les individus qui les réalisent. Que chacun donc, selon sa vocation propre et les dons particuliers de l'Esprit Saint, s'exerce à la sainteté évangélique là où la Providence l'a appelé.

Sans doute, telle formule paraît spécialement opportune à une époque déterminée et dans tel diocèse qui connaît tels besoins précis. Nous avons rapidement évoqué ces opportunités. On peut estimer que l'Eglise aura toujours besoin de missionnaires classiques. On peut penser qu'elle aura de plus en plus besoin, à côté d'eux, de missionnaires lebbiens. Il se pourrait également que la formule *Fidei Donum* puisse devenir aussi de plus en plus opportune, voire nécessaire, vu les échanges et les contacts supranationaux que le monde universel d'aujourd'hui rend possibles et obligés.

On peut donc envisager divers points de vue. On peut noter des différences. On peut apprécier plus ou moins d'opportunité présente et locale. On doit connaître la joie d'admirer la diversité et les ressources des perpétuelles inventions qui surgissent au sein d'une même et multiple vocation. Mais observer des nuances n'est pas établir des préséances. Que les diverses formes de service de la hiérarchie dans l'Eglise ne connaissent que l'émulation de l'humilité et de la charité, et ne se dégradent pas en se prévalant d'une meilleure place dans une illusoire hiérarchie des services !

RWANDA - DOMINIQUE NOTHOMB PB

LA VOCATION MISSIONNAIRE CHEZ MGR DE MAZENOD

Les vocations missionnaires ne sont pas toutes identiques. A côté de ceux qui s'exilent pour travailler à planter l'Eglise dans de nouvelles contrées, il faut compter comme authentiques missionnaires nombre d'hommes et de femmes qui n'ont jamais quitté leur patrie. Les uns, à l'exemple de la carmélite de Lisieux, servent la cause missionnaire par une vie de silence et de contemplation, d'autres, de façon bien différente, par leur activité et leur influence. Au premier rang de ces apôtres des missions étrangères, apparaissent les fondateurs d'ordres ou de congrégations religieuses dont les fils ou les filles accomplissent des centaines et des milliers de fois les gestes qu'eux-mêmes ont peut-être été empêchés de poser.

C'est une de ces figures que nous voudrions présenter : Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des missionnaires Oblats de Marie Immaculée (1782-1861). Le centenaire de sa mort a permis, il y a deux ans, de rappeler les œuvres de son épiscopat, de même que l'action exercée déjà de son vivant par les Oblats, du pôle aux tropiques. S. S. Jean XXIII, le jour du centenaire, le 21 mai 1961, dimanche de la Pentecôte, sacrait, dans la basilique Saint-Pierre, un groupe de

quatorze évêques missionnaires, dont un Oblat de race basotho, S. Exc. Mgr Ignatius Phakoe, évêque de Leribe. Dans l'allocution prononcée au cours de la cérémonie, le Saint Père voulut souligner la vocation missionnaire de Mgr de Mazenod :

La consécration épiscopale d'aujourd'hui coïncide exactement avec le centenaire de la mort de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Ce noble et très zélé prélat est bien digne d'être mis au nombre de ceux qui ont bien mérité du mouvement de renaissance missionnaire des temps modernes, émule de ces prêtres et de ces évêques qui ont senti battre dans leur poitrine le cœur de l'Eglise universelle.

Après avoir fait spécialement allusion au fils du Basutoland à qui il venait d'imposer les mains, le Pape ajoutait :

L'Eglise catholique rend un réel hommage aux tombes de ses fils glorieux, et si parfois elle s'arrête un moment auprès de ces restes sacrés, c'est pour y puiser l'inspiration au milieu de sa belle tâche et le courage dans l'heureux chemin qu'elle poursuit ensuite réconfortée, en se tournant tout entière, comme toujours elle le fait, vers les conquêtes pacifiques du monde entier[1].

C'est dans cet esprit et appuyé sur le témoignage qu'on vient de lire, que nous traiterons de la vocation missionnaire, telle qu'elle fut conçue et vécue par cet évêque de France qui a brûlé du zèle de toutes les Eglises[2].

1. Traduction française dans la *Documentation catholique*, 58 (1961), col. 756-757.
2. L'ouvrage fondamental est maintenant : Jean LEFLON, *Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur des missionnaires Oblats de Marie Immaculée* (1782-1861), vol. I et II. Ed. Plon, Paris 1957 et 1960 ; un troisième tome reste à paraître. Signalons aussi : *Eugène de Mazenod* (biographie par l'image), texte biographique de A. ROCHE, Ed. du Chalet, Lyon 1960. Sur Mgr de Mazenod et les missions étrangères : A. PERBAL, *Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et missionnaire*, dans *Revue d'histoire des missions*, 9 (1932), pp. 340-377 ; N. KOWALSKY, *Der Stifter der Oblaten der Unbefleckten Jungfrau Maria und das Werk der Glaubensverbreitung*, dans *Missionswissenschaftliche Studien. Festgabe Prof. Dr. J. Dindinger, o.m.i. zum 70. Lebensjahre dargeboten...*, Aachen 1951, pp. 227-242 ; trad. française : *Mgr de Mazenod et l'œuvre de la Propagation de la Foi*, dans *Etudes Oblates* 11, Ottawa 1952, pp. 239-260 ; E. LAMIRANDE, *Les Oblats en Algérie (1849-1850). Un rêve apostolique de Mgr de Mazenod, ibid.*, 14, 1955, pp. 154-183 ; M. QUÈRE, *Monseigneur de Mazenod et les missions étrangères* (Excerpta ex diss. ad Lauream in fac. Hist. Eccl., Pont. Univ. Greg.), Rome 1960. IDEM, *Monseigneur de Mazenod et le Missionnaire Oblat*, dans *Etudes Oblates* 20, 1961, pp. 237-270 ; R. BOUDENS, *Bischof Eugen von Mazenod und die auswartigen Missionen*, dans *Zeitschrift für Missionswissenschaft und Religionswissenschaft*, 1961, pp. 82-94. Sur le point précis de la vocation missionnaire de Mgr de Mazenod et de sa conception de l'idéal missionnaire : J. MORABITO, *Je serai prêtre. Eugène de Mazenod, de Venise à Saint-Sulpice (1794-1811)*, dans *Etudes Oblates* 13, 1954, pp. 3-204 ; J. PIELORZ, *La vie spirituelle de Mgr de Mazenod, 1782-1812* (Pont. Univ. Greg., Thèse de doctorat en théol.), Ottawa 1956 (polycopié) ; A. PERBAL, *La vocation missionnaire d'Eugène de Mazenod*, dans *Etudes Oblates* 17, 1958, pp. 290-319 ; IDEM, *Eugène de Mazenod reste marqué par sa vocation missionnaire, ibid.*, 19, 1960, pp. 23-73 ; IDEM, *Mgr de Mazenod pour le recrutement et la formation des missionnaires*, dans *Euntes Docete* 13, 1960, pp. 328-357.

les composantes d'une vocation sacerdotale : la pensée des missions et l'amour de l'église

La vocation missionnaire d'Eugène de Mazenod, pour s'être pleinement révélée assez tard, remonte pourtant aux années troublées de sa jeunesse, au temps de la tourmente révolutionnaire. Nice, Turin, Venise, Naples, Palerme, marquent les étapes d'un exil douloureux dont les péripéties pouvaient cacher, au regard même des siens, l'itinéraire spirituel d'un adolescent et d'un jeune homme ardent et ambitieux, mais privé de moyens et trop souvent laissé à lui-même. La Providence, pourtant, lui avait ménagé dans la ville des doges la rencontre d'un saint prêtre, Don Bartolo Zinelli, qui entrera dans la Société de la Foi, institut destiné à faire revivre la Compagnie de Jésus alors supprimée. Mgr de Mazenod écrira en se remémorant cette période de sa vie :

> C'est de là que date ma vocation à l'état ecclésiastique, et peut-être à un état plus parfait, et certainement si nous fussions restés un an seulement de plus à Venise, j'aurais suivi mon saint directeur et son frère devenu prêtre dans la congrégation religieuse qu'ils choisirent [3].

Mgr Jacques Jeancard, son auxiliaire à Marseille et son ami de longue date, précise qu'à Venise le jeune de Mazenod « lisait avec avidité les *Lettres édifiantes* sur les missions de la Chine et du Japon », et qu'il avait « un grand désir de se consacrer un jour à la conversion des infidèles » [4]. Lui-même confiera à l'un de ses correspondants :

> Je n'avais que douze ans quand Dieu fit naître dans mon cœur les premiers et très efficaces désirs de me vouer aux missions, pour travailler à la conversion des âmes [5].

Ces premiers désirs furent malheureusement vite étouffés. Le jeune homme, trop tôt séparé de Don Zinelli, s'abandonnera aux attraits de la vie mondaine. Les préoccupations religieuses semblent, pendant quelques années, tenir peu de place dans sa vie. Rentré en France en 1802, il est sans situation ni fortune. Ses convictions d'Ancien Régime lui interdisent d'accepter un poste du gouvernement impérial. Des négociations en vue d'un mariage qui redorerait le blason de la famille ne réussissent pas. Il était à craindre qu'Eugène de Mazenod gaspillât ses énergies dans la recherche d'un état de choses révolu. Dieu, cependant, destinait

3. Dans *Missions des O.M.I.* 5, 1866, pp. 128-129.
4. *Mélanges historiques sur la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée*, Ed. Mame, Tours 1872, p. 68.
5. Lettre au P. Tamburini, 2 oct. 1855. Le contexte laisse clairement entendre qu'il s'agit de missions étrangères.

ce fils de la noblesse au service de l'Eglise et particulièrement à l'apostolat des pauvres. On assiste bientôt à une évolution intérieure lente, mais sûre. Le détail nous échappe et seuls quelques faits jalonnent ces années trop vides : son travail comme administrateur de la prison d'Aix, l'influence d'un Jésuite, la grâce intime reçue un Vendredi saint.

Eugène de Mazenod découvre le dogme de la communion et du corps mystique. Il notait en 1804, au plus fort de sa crise spirituelle :

Une des choses qui me frappent le plus dans la religion, c'est la catholicité, cette communion établie entre les enfants d'un même père [6]...

Il est désormais capable de percevoir les appels de l'Eglise et de s'émouvoir de l'état lamentable où l'avaient jetée la Révolution et le schisme. En même temps, semble-t-il, réapparaît un certain attrait pour les missions étrangères [7]. En 1808, écartant d'une main ferme les objections que lui oppose une mère trop soucieuse d'intérêts humains, il entre, âgé de 26 ans, au Séminaire Saint-Sulpice, à Paris. Avec lui s'éteindrait la branche aixoise des Mazenod.

Sous la direction de maîtres comme M. Emery et M. Duclaux, il se forme à la piété, aux disciplines théologiques et à l'exercice du ministère. Une seule pensée le guide, celle de l'Eglise :

Pendant mon séminaire, écrira-t-il, j'entretenais la pensée de me rendre le plus utile que je pourrais à l'Eglise notre mère, pour laquelle le Seigneur m'a fait la grâce d'avoir toujours une affection filiale. L'abandon dans lequel je la voyais avait été une des causes déterminantes de mon entrée dans l'état ecclésiastique [8].

Déjà se manifeste clairement sa prédilection pour l'apostolat des pauvres et sa résolution de renoncer aux honneurs pour se consacrer à la prédication des missions populaires.

Certains de ses amis veulent, à ce moment, l'entraîner vers les pays lointains. Charles de Forbin-Janson, l'âme de ce groupe, ne rêve que de la Chine. Peut-être avons-nous un écho des conversations de ces séminaristes généreux dans une lettre où l'abbé de Mazenod, en 1809, décrit les sentiments éprouvés lors des célébrations pascales :

Je parcourais en esprit les églises de toute la terre, où au même instant on faisait retentir les voûtes des louanges du Sauveur ressuscité. J'étais à Aix, j'étais à Rome, j'étais à la Chine, partout j'y rencontrais les mêmes transports de joie sur le même sujet [9].

6. Dans A. REY, *Histoire de Mgr de Mazenod,* Rome 1928, I, p. 72.
7. Lettre de Mlle de Glandevès, *ibid.,* p. 90.
8. Dans T. RAMBERT, *Vie de Mgr de Mazenod,* Ed. Mame, Tours 1883, I, p. 161.
9. Lettre à sa mère, 4 avril 1809.

Il ne songe pourtant pas sérieusement à abandonner son projet de secourir l'Eglise de France en détresse. Malgré son tempérament provençal, il avait un sens de la mesure qui s'accommodait mal des outrances de son ami Forbin-Janson qu'il adjurait d'être plus réfléchi : « N'as-tu pas à te reprocher d'avoir fait passer tes propres préjugés dans l'esprit des supérieurs, qui n'eussent vraisemblablement jamais décidé que tu dusses, en ce moment du moins, t'éloigner de la France »[10]. Pie VII consulté donna la réponse qui mit les deux amis d'accord : étant donné les circonstances il valait mieux rester en France et y veiller à l'instruction du peuple et à la sanctification du clergé[11].

« l'immense étendue de la terre entière »

Eugène de Mazenod, ordonné prêtre, était rentré à Aix à l'automne de 1812, pour se livrer entièrement à l'apostolat de la jeunesse et des pauvres. Trois ans plus tard, il jette les bases d'une société de missionnaires pour l'évangélisation de la Provence, société qui, lors de son approbation pontificale, en 1826, prendra le nom de Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Depuis 1823, vicaire général de son oncle Fortuné, Eugène de Mazenod lui succédera en 1837 sur le siège de Marseille. On aurait pu croire complètement oubliées les aspirations de sa jeunesse pour les missions étrangères.

Il est évident, toutefois, qu'en lui vibre toujours une âme missionnaire. Il ne vit que pour l'Eglise et possède à un rare degré le sens de la catholicité. Dans la préface des Règles qu'il donne à ses confrères en 1818, il ne met aucune limite à leurs ardeurs :

> Et quoique, vu leur petit nombre actuel et les besoins plus pressants des peuples qui les entourent (les membres de la Société) doivent pour le moment borner leur zèle aux pauvres de nos campagnes et le reste, leur ambition doit embrasser, dans ses saints désirs, l'immense étendue de la terre entière[12].

Nommé en 1832 évêque d'Icosie *in partibus*, avec le titre de visiteur apostolique de Tunis et de Tripoli, il voit se raviver les espoirs conçus dès la prise d'Alger :

> Mais si Icosie est Alger comme le prétendent les géographes ? Ah ! puissiez-vous, Seigneur, écouter les vœux de l'Eglise, et me donner cette chaire épiscopale, me donner surtout ce peuple qui m'inspira tant d'intérêt dès que sa ville fut conquise et que je conçus l'espérance d'y arborer moi-même et par nos missionnaires la croix de Jésus Christ[13].

10. Lettre à Forbin-Janson, 19 juillet 1814.
11. Voir J. LEFLON, *op. cit.*, II, p. 21.
12. Dans les *Ecrits du Fondateur*, I, Rome 1951, p. 15.
13. Retraite pour l'épiscopat, 7-14 oct. 1832, Maison de Saint-Sylvestre, Rome.

Ensuite, pasteur d'un grand diocèse en pleine expansion, il s'occupe encore de tous les problèmes de l'Eglise de France, prend part aux joies et aux souffrances du Chef de l'Eglise, et, à l'instar de saint Paul, éprouve de la sollicitude pour toutes les Eglises de la chrétienté. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir ses mandements : on en trouve sur les malheurs de l'Eglise d'Espagne, sur les promesses que donne la nouvelle Eglise d'Afrique, sur l'union des chrétiens en Angleterre, sur les épreuves qu'ont à subir les Eglises d'Irlande ou du Canada [14].

C'est, cependant, en sa qualité de fondateur et de supérieur général d'une congrégation qui s'implante sous toutes les latitudes, que Mgr de Mazenod réalise le plus parfaitement sa vocation missionnaire. Dès autour de 1830, des sujets comme le P. Albini, bientôt l'apôtre de la Corse, ou le P. Guibert, le futur cardinal-archevêque de Paris, avaient songé à l'Amérique ou à l'Algérie. Le chapitre général de 1831 avait approuvé le principe des missions étrangères, instruit des désirs de plusieurs d'« aller porter au loin la connaissance et l'amour de Notre Seigneur Jésus Christ » [15]. Diverses démarches furent même alors tentées qui n'aboutirent pas. L'heure providentielle approchait néanmoins.

A la fin de juin 1841, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, passait par Marseille. Il y découvrit l'existence des Oblats, gagna sur-le-champ la confiance de Mgr de Mazenod et obtint de lui la promesse d'une fondation au Canada. Avant la fin de l'année quatre prêtres et deux frères faisaient voile vers l'Amérique. Il ne s'agissait pas encore, il est vrai, de missions auprès des infidèles, mais, avant peu d'années, on se lancerait à la rencontre des indigènes. En dix ans - alors que l'on prenait pied également en Afrique du Sud et à Ceylan - les Oblats établiraient des postes aux points extrêmes du continent nord-américain, de la vallée du Saint-Laurent jusqu'à l'Orégon, du Texas au pôle arctique [16].

14. Cf. E. LAMIRANDE, *Le zèle de toutes les Eglises chez Mgr de Mazenod*, dans *Etudes Oblates* 19, 1960, pp. 108-146.
15. Dans *Missions des O.M.I.* 72, 1938, p. 186.
16. A la mort de Mgr de Mazenod, sur 460 religieux, la moitié se trouvaient sous la juridiction de la S.C. de la Propagande. Un siècle après sa mort, alors que la Congrégation des Oblats compte 7.500 profès, le tiers des membres actifs sont dans des territoires de missions. Sur l'esprit et l'activité missionnaire de la Congrégation des Oblats : A. PERBAL, *Son œuvre parle...* dans *Missions des O.M.I.* 88, 1961, pp. 245-284.

« l'œuvre des œuvres » : annoncer la bonne nouvelle aux nations les plus reculées

Les missions étrangères prirent donc très vite chez les Oblats une place de premier plan, grâce, on peut le dire, au zèle communicatif, à la largeur de vues et au dynamisme de celui qui les dirigeait. Avant même qu'il soit fait mention de ce ministère dans les Règles de l'Institut, Mgr de Mazenod pouvait écrire :

Les missions étrangères seront regardées chez nous comme un moyen éminemment propre à procurer la gloire de Dieu, à contribuer à l'expansion de la religion... en même temps qu'elles constituent une preuve palpable de la divinité de l'Eglise catholique, non moins que du zèle de notre congrégation pour la gloire de Dieu et de sa charité indéfectible à l'égard des âmes les plus abandonnées [17].

Il allait plus loin encore, lui, le fondateur d'une société de prêtres d'abord vouée à l'évangélisation des campagnes de Provence :

Les missions étrangères, comparées à nos missions d'Europe, ont un caractère propre d'un ordre supérieur, puisque c'est un véritable apostolat pour annoncer la Bonne Nouvelle aux nations qui n'avaient pas encore été appelées à la connaissance du vrai Dieu et de son fils, Notre Seigneur Jésus Christ... C'est la mission des Apôtres : Euntes docete omnes gentes ! Il faut que cet enseignement de la vérité arrive parmi les nations les plus reculées pour qu'elles soient régénérées dans les eaux du baptême [18].

Mgr de Mazenod reviendra souvent sur cette idée. Le but proposé aux siens avait toujours été « de propager la connaissance de Jésus Christ et d'étendre son royaume spirituel dans les âmes » [19]. Dans cette perspective, la prédication sous toutes ses formes - catéchismes, missions paroissiales - lui apparaissait comme une expression privilégiée de la fonction apostolique de l'Eglise. C'est essentiellement la même vocation qui, selon lui, pousse les Oblats sur les traces des Apôtres, dans les vieilles chrétientés pour « réveiller les pécheurs », et dans les pays infidèles « pour annoncer et faire connaître Jésus Christ » [20]. Il n'en reste pas moins qu'avec les fondations d'outre-mer, l'on observe un changement d'accent.

Mgr de Mazenod considéra désormais les missions étrangères comme une réalisation plus parfaite de la fin commune qui est de faire connaître et aimer Jésus Christ : « C'est là, s'écriait-il, le véritable apostolat qui se renouvelle de notre temps » [21]. A des

17. *Instruction relative aux Missions étrangères,* Rome 1936, p. 4.
18. Lettre au P. Ricard, en Orégon, 6 décembre 1850.
19. Lettre à Mgr Adinolfi, 23 déc. 1825, dans *Ecrits du Fondateur,* IV, Rome 1952, p. 72. Cf. E. LAMIRANDE, *L'annonce de la Parole de Dieu selon Mgr de Mazenod. Le ministère évangélique de la Congrégation,* dans *Etudes Oblates* 18, 1959, pp. 105-126.
20. Lettre au P. Mouchette, 17 février 1859.
21. Lettre au P. Ricard, 8 janvier 1847.

missionnaires il écrivait : « Vous êtes de ceux à qui Jésus Christ a adressé ces paroles (Allez, enseignez...), en vous donnant votre mission comme aux Apôtres qui furent envoyés pour convertir nos pères » [22]. On pourrait multiplier les citations. A ceux qui sont aux avant-postes de l'Eglise, il ne se lasse pas de redire sa joie et sa fierté :

C'est vous qui avez été choisis par notre divin Sauveur pour aller les premiers annoncer la bonne nouvelle du salut à ces pauvres peuples... C'est un privilège qui vous était réservé et qui assimile votre mérite, si vous comprenez bien la sublimité de votre mission, au mérite des premiers Apôtres propagateurs de la doctrine de Jésus Christ [23].

une vocation spéciale

Malgré ces déclarations et bien d'autres semblables, Mgr de Mazenod ne regardera jamais les missions étrangères comme la fin exclusive de sa famille religieuse. Il a devant les yeux les ordres plus anciens - il nomme les Bénédictins, les Franciscains, les Dominicains, les Jésuites, les Lazaristes - « qui, unissant le souci de leur perfection personnelle au zèle du salut des autres, se sont donné pour fin de travailler de toutes leurs forces à sauver les âmes, aussi bien en terre déjà chrétienne que dans les contrées encore assises dans les ténèbres... » [24].

Il reconnaît que ses fils ne sont pas tous appelés aux missions étrangères et qu'ils ne possèdent pas tous les qualités requises pour ce ministère :

Tous les membres de notre famille ne sont pas faits pour les missions étrangères ; n'y sont propres que ceux-là en qui se rencontrent les marques spéciales d'une vocation aussi excellente et dont le cœur, sous la pression de la grâce, se sent poussé vers ce genre de ministère. Un désir ardent de propager la foi, un cœur magnanime et une volonté solide, de la promptitude et de l'élan dans l'action, de la fermeté et de la constance dans l'épreuve, un commerce agréable, une bonne santé et des forces au niveau des entreprises non moins que des difficultés avec lesquelles la vie pourra les confronter, voilà, en bref, ce qu'il y aura lieu de demander aux candidats à cette œuvre des œuvres [25].

Tout en admettant « qu'à moins d'un besoin urgent pour soutenir une œuvre, on ne doit pas violenter une répugnance, quelque peu

22. Lettre au même, 6 déc. 1851.
23. Lettre au P. Végreville, au grand nord canadien, 17 avril 1860.
24. *Instruction relative aux Missions étrangères,* p. 3.
25. *Ibid.,* p. 5.
26. Lettre au P. Guigues, 24 janv. 1847.
27. Lettre au même, 20 juillet 1847.
28. Voir A. PERBAL, *Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et missionnaire,* dans *Revue d'Histoire des missions* 9, 1932, p. 375.

raisonnable qu'elle soit » [26], il déclarait, à propos des sujets recrutés en France et en Belgique par un missionnaire du Canada, le P. Léonard Baveux :

En les admettant je ne me suis pas engagé à ne jamais les employer à d'autres ministères. Sans doute, j'aurai le plus grand égard à leur attrait, mais ils seront raisonnables, quand Dieu nous montrera ce que nous avons à faire pour sa plus grande gloire [27].

Mgr de Mazenod était convaincu de servir ainsi à la fois les intérêts supérieurs de l'Eglise et ceux mêmes des sujets, plus assurés de n'être pas orientés dans une voie pour laquelle ils n'étaient peut-être pas faits. Il démontrait d'ailleurs éloquemment dans sa personne que l'on pouvait, tout en demeurant au pays, promouvoir efficacement l'œuvre des missions étrangères.

Sur son lit de mort, apercevant près de lui deux de ses fils, le P. Mouchette, du Scolasticat de Montolivet (Marseille), et le P. Baudre, du Canada, il dit au premier : « Je veux vous donner une bénédiction pour vous et pour tous vos frères qui travaillent et travailleront à la conversion des âmes en ce pays » ; et au second : « Vous venez d'Amérique. Je veux bénir en vous, tous ceux des nôtres qui s'efforcent et s'efforceront de convertir les païens » [28]. Ce geste symbolique illustre parfaitement le double objet de la charité apostolique de Mgr de Mazenod, homme d'Eglise au sens le plus fort, à la fois évêque et missionnaire.

OTTAWA - EMILIEN LAMIRANDE OMI
DIRECTEUR DES « ETUDES OBLATES »

MGR PIERRE BONNEAU
OU L'INSATISFACTION MISSIONNAIRE

Monseigneur Pierre Bonneau a été, au Cameroun, l'homme et l'apôtre d'un certain tournant. Non seulement parce que son épiscopat de dix ans (1947-1957) à Douala a coïncidé avec une période névralgique de l'histoire camerounaise - sa révolution politique - mais parce qu'il a été l'inspirateur et le premier artisan d'une « chrétienté nouvelle ». Pour définir d'emblée sa personnalité et son œuvre, il faut aller à sa devise d'évêque : « Vincere in bono ». Ce n'est pas qu'un jeu de mots, c'est son meilleur portrait : il avait la volonté ardente et communicative de qui doit vaincre, et la bonté de qui puise en Dieu sa raison d'être et de faire.

Ce qu'il y avait à vaincre, c'était, bien sûr, d'une façon massive, l'ignorance de ce qu'est Jésus Christ, de ce qu'apporte son Eglise. Plus précisément et immédiatement c'était, pour Mgr Bonneau, une certaine habitude satisfaite dans le clergé et un désarroi certain du troupeau déjà rassemblé. Il sentait comme personne le danger pour la Mission de se figer sur elle-même, sur ses premières démarches, ses premiers points d'insertion, ses méthodes d'un temps donné, ses perspectives et son style d'une certaine phase. Il ne fallait pas qu'elle se cramponnât avec nostalgie à un naguère heureux mais dépassé.

après les records de conversions

Dans le Sud-Cameroun - Mgr Bonneau le savait pour l'avoir lui-même vécu dans la région de Yaoundé - un peuple entier s'était donné à l'Eglise, avait adhéré d'enthousiasme à l'appel missionnaire. Les 30.000 baptisés catholiques comptés en 1920 par l'équipe spiritaine, qui relevait les pères pallotins allemands chassés au cours de la première guerre mondiale, étaient devenus, en 1940, près de 400.000. On enseignait, baptisait, distribuait les sacrements massivement parce que massivement des tribus entières le sollicitaient. Au prix d'un labeur accablant pour un personnel missionnaire débordé, naquit ainsi une première chrétienté dont la générosité avait quelque chose de confondant. Mais engageant les individus dans l'Eglise à cette allure qui a été qualifiée de tornade, comment aurait-on pu atteindre et baptiser du même mouvement la mentalité collective, les structures sociales, d'ailleurs elles-mêmes ébranlées par une évolution brutale ?

Une sorte de retour de flamme ne pouvait manquer de se produire avec la génération suivante : cet engagement collectif dans la perspective candide d'une promotion totale corps et âmes, vies et biens, avait-il été payé de retour ? Tout ce que l'on en était venu à rêver d'être au spectacle du Blanc, le devenait-on bien pour être entré dans la religion nouvelle ? Les exigences morales rigoureuses de celle-ci, rappelées rudement, *ex cathedra*, par les prêtres se justifiaient-elles vraiment ? Ne faisaient-elles pas obstacle, au contraire, à la réalisation des aspirations africaines dans l'ordre politique, économique et social ? Remise en question très saine en elle-même, mais s'inscrivant dans un grave désarroi car la vie familiale, la cohérence du clan, l'existence villageoise étaient profondément bouleversées. La scolarisation s'était généralisée qui résoud un premier problème pour en poser combien d'autres... De plus, se développaient les phénomènes si gros de conséquences de la concentration dans les villes, de la naissance de catégories sociales nouvelles : les fonctionnaires, les employés du commerce, les travailleurs industriels, les étudiants. Il est clair enfin que ces remous et poussées internes s'inscrivaient dans un contexte plus général de l'Afrique et du Tiers-Monde. Qu'il suffise d'évoquer l'assemblée de Bandoeng, l'aboutissement psychologique et historique qu'elle représenta, l'esprit qui s'y définit.

Dans la cité de Douala, passée en quelques années de 30.000 à plus de 100.000 habitants, comme aussi dans le pays Bassa travaillé au plus haut degré par l'U.P.C. (mouvement politique nationaliste), ces réalités humaines étaient sans doute plus patentes que partout ailleurs. Elles furent ressenties et assumées avec une exceptionnelle

vigueur par le missionnaire qu'était Mgr Bonneau. Sa lucide insatisfaction se traduisait dans des déclarations de ce genre, faites devant ses prêtres rassemblés :

Les chrétiens n'ont plus confiance dans l'Eglise pour ce qui touche à la vie. Le bénéfice social de la foi est si minime qu'il ne leur apparaît pas, or nous croyons que le Christ est sauveur du monde. Le salut n'est pas seulement pour des individus, mais pour cette société, cette part du monde : le Cameroun. Sans doute nous avons des statistiques encourageantes, mais en tout cela combien de formalisme ? Le christianisme de nos fidèles n'est-il pas souvent une simple appartenance à un culte ? Eh bien ! le christianisme est trop court lorsqu'on est et qu'on ne peut être chrétien qu'au confessionnal et dans les églises...

réconcilier la religion et la vie

Cette réconciliation, au niveau de la conscience des baptisés, de la religion et de la vie, voilà bien ce qui hanta le cœur et l'esprit de Mgr Bonneau, qui détermina au fond son action pastorale et le mit en constante recherche. Or, disons-le avec simplicité, on ne reconvertit pas si facilement, dans un clergé de missions, travaillant sous un ciel pénible et coupé de bien des sources de pensée, un esprit et des méthodes apostoliques qui ont pour eux une longue expérience de succès. Quand le succès s'amenuise, l'inquiétude vient, certes, mais pas nécessairement avec elle la claire vue de ce qu'il faut changer. Mais cette reprise de soi, cette révision des perspectives et de l'action, Mgr Bonneau les voulaient intensément afin d'ouvrir un nouvel âge d'Eglise plus assuré et plus épanoui.

D'abord, contrairement à une politique de monopolisation que le cardinal Costantini pouvait justement dénoncer, dès le début de son épiscopat, c'est-à-dire au lendemain de la guerre, il multiplia les démarches afin de trouver d'autres ouvriers que ceux, trop peu nombreux et pas nécessairement préparés à tout, de sa propre congrégation. Ainsi vinrent, non seulement des frères enseignants des Ecoles chrétiennes ou du Sacré-Cœur, mais encore des pères jésuites, des pères dominicains, des Petits Frères et des Petites Sœurs de Jésus. Lui vint aussi, sur sa demande expresse auprès du cardinal Liénart, son père dans l'épiscopat, le chanoine Jean Noddings qui se révélerait un éminent collaborateur de l'évêque de Douala dans son œuvre de renouvellement. Cette ouverture et cette invitation pressante d'un territoire de mission d'Afrique à un personnel apostolique nouveau et moins traditionnel pourront paraître aujourd'hui banales - et c'est fort bien ainsi - mais dans les années 1950 cela était encore assez neuf pour attirer à Mgr Bonneau quelque incompréhension...

Dans le même temps, il invitait tout son clergé à une réflexion pastorale et apostolique plus poussée. A cet effet, non content des entretiens qu'il avait avec ses prêtres à l'évêché ou au cours de ses multiples tournées, il organise rencontres et journées d'études où il voulait « que l'on reconsidérât la situation ».

Sans doute, déclarait-il, il y a seulement soixante ans que l'évangélisation a commencé, mais nous ne dirons pas qu'il n'y a qu'à continuer et laisser faire le temps. Notre ministère est plus un ministère d'entretien qu'un ministère de conquête. Notre travail a consisté jusqu'ici à attirer les gens de bonne volonté, à certains temps et dans certains locaux, pour les instruire, les « chauffer », mais après ? Après, ils retournent dans la vie, et il y a une présence de l'Eglise dans la vie qui n'est pas assurée.

l'attention aux hommes et le respect de l'esprit

Le maître-mot était lâché ! Et parce qu'il y avait cette présence de l'Eglise à assurer dans la vie, nul n'était plus attentif que lui et à la vie et à quiconque pouvait apporter à cette vie un peu de la richesse du Christ. Cette attitude profonde de l'évêque lui donnait une sorte d'avidité à écouter, à consulter, à faire s'exprimer, et elle le rendait étonnamment indemne de tout préjugé vis-à-vis de qui que ce soit. Aucun laïc, pourvu qu'il fut sincère, qui se soit senti gêné devant lui pour dire ce qu'il expérimentait, croyait savoir ou ressentait. Aucun jeune prêtre qui ne se soit senti en totale confiance pour lui faire part de ses réflexions ou de ses intentions. Cette aptitude d'accueil et d'attention à tous, pour mieux comprendre et faire mieux entreprendre, combien de gens et des plus divers par l'origine, l'état de vie, la sensibilité ou la fonction, ont pu en témoigner. Tous ceux qui savent comment cette qualité de Mgr Bonneau les suscitait au meilleur d'eux-mêmes ont souscrit avec émotion à cette parole qu'il eût dans ses derniers moments :

Il y a tout de même une chose que le bon Dieu ne pourra pas me reprocher : c'est d'avoir jamais empêché quelqu'un de travailler et de faire le bien !

Nul n'a aimé moins abstraitement les Africains. Il était toute réceptivité à leurs vraies valeurs, et il lui arriva de s'attirer les rancunes de certains Européens, bien-pensants et bien situés, pour avoir fait devant eux un bilan à sa façon, honnête et réaliste, de la colonisation. Après vingt-cinq ans de vie parmi les Camerounais, il avait d'innombrables amitiés chez les plus humbles. Sa capacité d'émotion était demeurée intacte devant la misère d'une femme, le désarroi d'un jeune chômeur, les malheurs d'un foyer... Simplement, l'expérience et tant de drames dont il avait été bouleversé, le rendaient plus lucide et plus énergique dans la façon de concevoir

la réponse. Plus il allait et plus sa volonté se faisait ardente de mobiliser chacun dans une charité plus réaliste et plus vraie, bousculant plus impatiemment les routines et les objections. A sa mort, les témoignages de reconnaissance fleuriront de toutes parts, émanant parfois de milieux d'où on ne les attendait pas : protestants, extrémistes de la politique, etc. Relevons celui-ci rendu par un ancien responsable camerounais de mouvement de jeunesse : « Ce n'est pas sans raison que nous nous sommes plu à le nommer une fois *La Bonne Eau,* à laquelle nous puisions volontiers sans crainte de l'épuiser ».

au rythme d'un peuple et de son histoire

La montée nationale camerounaise était gangrénée par une entreprise marxiste que beaucoup de chrétiens ne percevaient pas bien comme telle. L'équivoque était intolérable à Mgr Bonneau, non seulement celle qui consistait à ne rien voir du danger, mais aussi bien celle qui consistait à tout rejeter du mouvement national en raison de l'anticléricalisme de l'U.P.C. Aussi est-ce sous son impulsion qu'en avril 1955, les chefs des cinq vicariats apostoliques d'alors prirent solennellement position pour la légitimité de l'aspiration nationale, en analysant les valeurs et les contre-valeurs du mouvement nationaliste tel qu'il se présentait en fait.

Toutefois, dans l'immédiat, cette déclaration claire et courageuse des vicaires apostoliques du Cameroun présentait une faiblesse : celle d'être la première en date des déclarations épiscopales communes et d'être comme un geste isolé dans le temps. C'était là un genre de réalité que Mgr Bonneau percevait vite et fortement. Il ne lui échappait pas que l'opinion publique - et même l'opinion des chrétiens sincères - n'est pas chose que l'on puisse informer, ou éventuellement réformer, en un tournemain. L'effet d'une déclaration si solennelle soit-elle ne saurait régler un problème de mentalité, ni tenir lieu d'une analyse chrétienne méthodique de l'actualité, d'une réflexion continue sur l'événement à la lumière de l'Evangile. Sans doute l'impulsion remarquable que déjà il avait donnée à l'Action catholique de milieu constituait une première réponse de base à ce souci ; il conçut une autre sorte de réponse : une presse chrétienne de plein vent. De là, naquit l'hebdomadaire « L'Effort Camerounais », dans un garage de son évêché. Dans ce journal, il ne s'agissait pas de tourner pieusement autour du pot. Lui-même n'y écrivit qu'une fois, mais il le fit dès les premiers numéros et comme pour donner le ton. L'article, signé « Vidi », était précis et vigoureux ; il dénonçait le long et

injuste abandon dans lequel avait été laissée par l'administration la tribu des Babimbi... celle d'où précisément partirait quelques mois plus tard le pire terrorisme.

confiance et soutien aux prêtres du pays

On n'étonnera pas en disant que Mgr Bonneau portait au plus haut de ses soucis la promotion et le soutien du clergé camerounais. Acceptant parfaitement le légitime désir de ces prêtres de n'être pas assimilés, ni même nécessairement inspirés, par la congrégation qui avait eu en charge missionnaire leur territoire, il n'en perdait pas de vue les difficultés spécifiques d'un clergé jeune et sans tradition dans une société néophyte. C'est pourquoi, par exemple, il introduisit en 1956, et encouragea avec chaleur, l'union sacerdotale Jesus-Caritas, inspirée de la spiritualité du père de Foucauld.

Par ailleurs il fut le premier à confier des charges aussi importantes que la paroisse de New-Bell Douala, ou l'aumônerie diocésaine de l'Action catholique à son clergé « indigène », le premier encore à demander au Saint-Siège un auxiliaire camerounais. Lorsque vint, à la fin de 1955, la nomination de Mgr Thomas Mongo, il se souvint qu'il avait été sacré lui-même à Douala par Son Eminence le cardinal Liénart. Il n'en voulut pas moins pour le nouvel évêque camerounais. Avec une belle audace, il s'adressa très haut, et ce fut le Doyen du Sacré-Collège en personne, Son Eminence le cardinal Tisserant, qui vint à Douala procéder au sacre. La collaboration des deux évêques ne devait pas durer beaucoup plus d'une année. Sur son lit d'agonisant, hanté jusqu'au bout par les besoins de son peuple Mgr Bonneau appelait ainsi son auxiliaire à mots entrecoupés :

... pour le début, il faut envoyer quelqu'un... pays bassa... pays bassa... l'éducation... Thomas, aide-moi... il faut faire une chrétienté nouvelle *.

toute sa part au laïcat chrétien

Mais là où Mgr Bonneau eut une action particulièrement décisive et des accents de prophète c'est à propos de l'Action catholique de milieu. Si, devant les statistiques et les foules du dimanche, il n'avait aucune illusion angéliste, il n'était pas non plus, pour ce peuple néophyte, l'homme des exigences pharisiennes. « Ils

* N.d.l.r. - Le P. Joseph BOUCHAUD a raconté dans une petite plaquette de 64 pages la vie rayonnante et sainte de *Monseigneur Pierre Bonneau (1903-1957), évêque de Douala*. Ed. de l'Effort Camerounais, B.P. 345, Yaoundé 1959 (en vente également, 30, rue Lhomond, Paris (5e) ; franco 1,80 F).

vivent dans de telles conditions », répétait-il, ou encore « Que ferions-nous à leur place ? » Sur ces assemblées des églises camerounaises chantant en commun et par cœur le grégorien des messes du dimanche, comment pourrait ne plus peser déjà le poids d'une tradition multiséculaire avec ses croyances, ses coutumes, ses tabous élaborés hors du christianisme ? Ces hommes, ces femmes, comment auraient-ils pu émerger d'un coup dans une claire vision chrétienne de l'existence et tout réorganiser de leur vie en fonction d'une telle miraculeuse révélation ? La réalité de leur culture s'alimente encore pour beaucoup à une source profonde que la grâce n'a pu toucher. La maladie, les rêves, la mort, le mariage, les naissances, les rumeurs, les aléas du travail ou de l'amour, bref la matière de l'existence quotidienne amène encore du plus profond de l'inconscient collectif - entretenu par les vieillards et l'appareil coutumier - des réflexes, des comportements, des gestes fort éloignés de l'Evangile, mais finalement si peu responsables. L'arrière-fonds, le noyau affectif d'où tout cela part, n'a pas vraiment été atteint par la foi, même sincèrement embrassée. A quoi il faut ajouter le profond malaise d'une société bouleversée dans ses structures et son éthique par le choc de la colonisation, assaillie de ce fait par les plus graves problèmes et par de nouveaux démons : l'argent, l'appétit de puissance, la propagande anti-chrétienne...

De tout cela, Mgr Bonneau avait une conscience aiguë et de tous les instants. En éducateur-né, il sentait que la dignité nouvelle et le progrès de ces baptisés ne se réaliseraient vraiment que par une prise en charge d'eux-mêmes par eux-mêmes, au sein de petites cellules chrétiennes de base comme en suscite dans le concret de la vie l'Action catholique, pourvu qu'elle soit authentique. Il savait surtout que la Mission n'est pas la seule affaire des prêtres, mais celle de tous les baptisés, fussent-ils de pays de missions. Et c'est là qu'il fallait rompre résolument avec une certaine tradition de la chrétienté camerounaise, tout à fait justifiée pour la période précédente d'extension massive, mais qui serait devenue, en se figeant, un paternalisme ou un aristocratisme très contraire à la Mission.

Les lignes suivantes du chanoine Jean Noddings dans le bulletin « Mission d'aujourd'hui » définissent bien la difficulté qu'il y avait à vaincre au niveau du clergé tant diocésain que missionnaire :

Ce qui ne facilite pas la tâche, c'est, dans l'esprit de nombreux pères et abbés, une conception trop étroite et uniforme de l'apostolat des laïcs dans l'Eglise. Ils envisagent son organisation uniquement comme le regroupement des meilleurs chrétiens, fidèles à la pratique religieuse et de conduite exemplaire, pour aider le prêtre dans l'encadrement des baptisés ou catéchumènes, exécutant ses consignes

ou assurant des tâches déterminées, soutenant et défendant la Mission en toutes circonstances, constituant ainsi une élite généreuse nettement supérieure à l'ensemble de la chrétienté...

Quant à nous, voulant partir d'une vue plus réaliste de la situation de l'Eglise au Cameroun et de son insuffisante influence sur la jeunesse, nous considérons que l'ensemble des baptisés appelés à former le laïcat d'Action catholique, ne sont que des candidats à la vie chrétienne dont ils ont encore à faire tout l'apprentissage pratique, compte tenu non seulement de l'absence de tradition chrétienne, mais du poids terrible des coutumes encore païennes, de la pression sociale souvent déchristianisante et des courants matérialistes, sinon antireligieux, qui marquent l'évolution économique et politique de l'Afrique.

reconversion missionnaire

Cette visée missionnaire nouvelle, Mgr Bonneau saisit et créa d'innombrables occasions de la traduire devant son clergé, et il le fit avec une vigueur croissante. Aux prêtres de sa ville épiscopale, par exemple, il déclarait :

Dans Douala aujourd'hui, il y a 100.000 habitants, et ces 100.000 à beaucoup d'égards sont comme la tête du Cameroun, mais je vous le demande y en a-t-il 6.000 dans cette ville qui vivent en vrais enfants de Dieu ? (Or les statistiques accusaient 41.000 baptisés catholiques.) Je vous accuse - et je m'accuse - d'avoir péché par omission, de n'avoir pas utilisé tous les moyens de l'Eglise. Nous sommes comme des hommes qui ont du galon et qui veulent faire la guerre sans troupes...

Et en conclusion de la séance de travail, avec toute son autorité d'évêque si bien servie par son ascendant naturel : « Je dénie à quiconque parmi vous le droit de vous passer de cela ». Cela, c'était l'esprit nouveau de l'Action catholique de milieu et ses méthodes.

Une autre fois, à un groupe important de prêtres réunis par lui en session, il disait :

Nous devons reconsidérer la situation. Notre apostolat ecclésiastique est certainement perfectible. Nos méthodes d'enseignement, notre pastorale des sacrements ont besoin d'être revus. Cependant, sachons bien que leur seule réforme n'apportera pas le remède complet : nous sommes trop courts... il y a une présence de l'Eglise dans la vie qui n'est pas assurée et que, de toute façon, nous prêtres, ne pouvons pas assurer...

Il était donc question, non seulement d'admettre qu'il y a un apostolat des laïcs prévu providentiellement et irremplaçable - et qui est autre chose que le travail si méritant soit-il des catéchistes - mais encore de le promouvoir par priorité. Et cela signifiait, selon les propres termes de l'évêque, qu'il fallait

tuer en nous le cléricalisme, apprendre de la part des laïcs, les aimer surnaturellement, les écouter attentivement, les éclairer patiemment sur leur vocation et leur rôle ; mais d'abord leur donner du temps et pour cela refaire la hiérarchie de nos occupations.

Au demeurant, cette conviction que la Mission est l'affaire de tous les baptisés, qu'une part de l'apostolat revient en propre aux laïcs pour leur bénéfice et celui de leur milieu de vie, n'était pas chez lui nouvelle. Dès ses premières années de sacerdoce, comme en ont témoigné les responsables de ce mouvement, il était « le père des *Ad Lucem* du Cameroun... lui qui était tellement accaparé, il trouvait le temps de venir donner une journée ou des soirées de récollection à deux malheureux laïcs perdus en brousse. On lui doit les premières retraites fermées de laïcs au Cameroun... »

Mais dès avant l'arrivée en 1935 de ces laïcs missionnaires d'*Ad Lucem*, le père Bonneau avait inspiré déjà les premiers efforts d'une Action catholique camerounaise à Yaoundé. Il faut bien dire toutefois qu'il resta longtemps trop seul à bien voir toute l'importance, pour un pays néophyte comme le Sud-Cameroun, des orientations données par Pie XI. Cette Action catholique camerounaise ne prit vraiment consistance, ampleur et virulence que près de vingt ans plus tard, quand, devenu évêque, il put jouer d'une autorité accrue, obtenir du cardinal Liénart un aumônier particulièrement qualifié en la personne du chanoine Noddings, et faire valoir enfin dans les esprits et dans les faits, de façon décisive et irréversible, ce qui avait été pour lui une conviction missionnaire de la première heure.

Cela fait, il plut au Père de le rappeler à lui dans la 55e année de son âge. Mgr Chappoulie pouvait poser sur son cercueil comme un bulletin de victoire missionnaire, ce simple mot recueilli par lui, lors d'un voyage à Douala, sur les lèvres d'un jeune jociste : « La religion, avant je l'avais dans la tête, maintenant je l'ai dans le sang ! »

Portrait bien hâtif, celui que je termine ici : il évoque seulement quelques aspects plus caractéristiques de l'action et du style d'un grand évêque missionnaire ; il laisse de côté des pans entiers d'une œuvre exceptionnellement équilibrée et féconde. Disons qu'au travers de tout, finalement, ce que proclamait la voix et la vie de Mgr Pierre Bonneau est ceci : la Bonne Nouvelle pour rester bonne, pour être elle-même, pour atteindre et sauver les hommes réels, doit être toujours nouvelle, vivante et bouleversante comme celui qu'elle annonce : Jésus Christ.

PORT-AU-PRINCE - PIERRE FERTIN CSSP
FONDATEUR DE « L'EFFORT CAMEROUNAIS »

PAUL VI ÉVÊQUE MISSIONNAIRE

Il y a un an, du 19 juillet au 10 août 1962, le cardinal Montini faisait un voyage en Afrique Noire. Après une brève halte à Khartoum, il s'arrêtait en Rhodésie du Sud où le diocèse de Milan, à son initiative, a pris en charge deux stations missionnaires. Sur le chemin du retour, le Cardinal visitait encore la Nigeria où l'attirait l'amitié du délégué apostolique, Mgr Pignedoli, son ancien auxiliaire. Le 6 janvier dernier, parlant à ses fidèles, dans la cathédrale de Milan, du sens missionnaire de l'Epiphanie, le futur Paul VI leur fit part longuement des impressions recueillies au cours de ce voyage.

un pape qui a vu de près les difficultés et les joies des missionnaires

Ainsi, pour la première fois, nous avons un pape qui a vu à l'œuvre sur place les missionnaires d'Afrique noire.

La rapidité et la commodité avec lesquelles j'ai accompli ce voyage, disait-il, me rendent modeste pour en parler mais me permettent d'admirer d'autant plus la vie missionnaire que j'ai rencontrée.

Le Cardinal a pu voir des églises déjà « magnifiquement organisées », fruit d'un travail « tenace, patient, systématique », de bâtisseurs qui ont dû « tout créer à partir de rien ». Mais il a visité aussi des missions commençantes et très pauvres :

Je pensais à l'étable de Bethléem... O stupéfiante pauvreté de ces humbles débuts !... Comme les genoux sont tentés de se plier pour adorer le Christ qui renaît ! L'Epiphanie continue... mais (chez les missionnaires), quelle sérénité, quel courage !

Les qualités humaines des peuples africains ont fait aussi l'admiration de l'Archevêque qui relève leur bonté, leur simplicité, leur douceur, leur ouverture, leur amibilité. La vie chrétienne des jeunes églises lui a paru être, « sur bien des points, au niveau de la vie catholique du peuple en Europe... Sous certains aspects, ajoutait-il, elle peut même nous servir d'exemple ». Mgr Montini parla en particulier de leur foi et de leur piété *.

Comment retenir ses larmes en assistant là-bas à notre grand-mcsse - pensez à ce qu'est pour eux la langue latine - et entendre toute la masse des fidèles chanter en grégorien le Gloria, le Credo, le Sanctus, etc., comme dans nos paroisses de séculaire éducation chrétienne.

Avec tristesse et discrétion, il évoqua les situations d'Afrique du Sud :

Nous avons observé de près ce qu'est la terrible politique de ségrégation raciale. Là pourtant, et justement à cause de ces conditions dures et cruelles, la charité du prêtre catholique et de la pauvre religieuse se manifeste avec tant d'évidence qu'elle semble crier la fraternité du Christ.

l'afrique, terre béante à l'évangélisation

J'ai vu bien des choses que je ne dis pas, mais il en est une que je dois encore mentionner et c'est la voie ouverte à l'Evangile : ici, il faudrait dire qu'elle est béante. Certes des obstacles existent comme partout dans cette Afrique qui s'éveille rapidement à la civilisation. Obstacle par exemple toujours massif et mystérieux : l'imperméabilité du monde musulman ; mais ce n'est plus la guerre et là où les populations ne sont pas gagnées au Coran, le chemin est libre, les cœurs sont disponibles, les âmes semblent attendre. Et quelle émouvante correspondance chez ces braves gens, quelle prédisposition native à la foi, à la piété, à la discipline morale, à la conception chrétienne de la vie ! Les protestants aussi en profitent et travaillent beaucoup...

Parlant des deux missions ouvertes par son diocèse au bord du fleuve Zambèse, Mgr Montini remarquait :

Il n'y a pas deux ans que ces foyers missionnaires ont commencé leur action et tout de suite, le travail est fécond et demande accroissement. Le cœur battant d'émotion, j'ai donné la confirmation à des groupes de nouveaux chrétiens. Les difficultés ne manquent certainement pas, mais l'humilité et la patience les simplifient et les surmontent en partie...

Est-ce que cette Epiphanie n'est pas elle aussi manifestation de Dieu, présence du Christ, souffle de l'Esprit Saint au cœur de peuples que nous imaginions réfractaires au Royaume de Dieu ? On dirait que l'heure est venue, et c'est pour cela qu'à chaque pas on nous pressait : « Envoyez des prêtres, envoyez des sœurs, envoyez des laïcs missionnaires ; demain peut-être il sera trop tard ! »

* Voir aussi *la Doc Cath.*, 21-7-63, c. 944-946, Allocution aux Nigériens. Le texte original et complet du discours que nous citons a paru dans *Le Missioni Cattoliche*, 1963, n° 2, pp. 65-68.
Le Cardinal a encouragé la fondation dans son diocèse du Collège international pour les étudiants d'outremer ainsi que du Centre de laïques italiens pour les missions (CELIM). Voir *ibid.*, 1961, pp. 378-379 ; 403-406. Chaque année l'Archevêque de Milan lançait un appel à ses diocésains à l'occasion de la journée missionnaire.

« nous ferons quelque chose »

Ce fut la souffrance de mon voyage de ne pouvoir envoyer de Milan des ouvriers de l'Evangile à ces terres assoiffées du Christ et de civilisation. Vous savez dans quelles difficultés nous nous trouvons, mais nous faisons et nous ferons quelque chose.

Dans notre diocèse, l'activité missionnaire est actuellement florissante ; nous lui donnerons un nouvel élan. De nombreuses familles religieuses et missionnaires travaillent en Lombardie et particulièrement dans le diocèse ambrosien ; elles y obtiennent des vocations et de l'argent, y entretiennent de grands instituts. Nous nous réjouissons de cette prospérité missionnaire.

L'Eglise pourtant aujourd'hui ne se contente pas de cela ; elle presse tous les évêques, tous les diocèses à promouvoir directement quelque entreprise missionnaire. Elle veut que tous nous soyons missionnaires... En ce qui nous regarde, nous avons déjà, comme vous savez, deux initiatives à soutenir. Kariba-Chirundu d'une part, où il faut faire beaucoup de choses et d'abord un petit hôpital absolument indispensable et d'autre part, ici à Milan, le Collège d'Outre-Mer où des étudiants de pays de mission sont accueillis pour achever leurs études et retourner ensuite chez eux en techniciens catholiques compétents. Ce sont des initiatives qui demandent du personnel, engendrent des fatigues et réclament beaucoup de moyens. J'espère que vous les soutiendrez de votre charité, renouvelant parmi nous et là-bas le mystère de l'Epiphanie.

« un effort missionnaire général »

... l'histoire de l'Eglise et la vie du monde appellent aujourd'hui un effort missionnaire général. Le chrétien, le catholique doit être missionnaire. L'apostolat, le témoignage, le désir ardent de rayonner la foi reçue, le caractère militant de la vie chrétienne doivent aujourd'hui caractériser chaque fidèle, chaque communauté catholique aussi bien que l'Eglise tout entière. Comme on l'a fort bien dit (cf. card. Suenens) et comme l'actuel Concile Œcuménique le dira certainement, l'Eglise doit se mettre en état de mission. Que personne ne reste craintif ou inerte, personne oisif, personne indifférent, qu'il n'y ait pas de parasites mais que chacun s'engage activement pour le Royaume de Dieu.

Celui-ci se manifeste justement par l'exercice de l'activité apostolique : la révélation de la foi est corrélative à l'expansion de la charité. Il perd la foi celui qui ne pratique pas la charité ; inversement il retrouve la foi celui qui exerce la charité. Lumière et amour se prêtent un mutuel appui...

« Lumière et amour », belle synthèse des qualités d'esprit et de cœur que le cardinal Montini allait peu après devoir mettre au service de toute l'Eglise. Déjà il a donné une grande joie au monde chrétien, mais d'une façon toute spéciale à ses missionnaires, en choisissant le nom de Paul. Car ce choix est tout un programme ; il est garant de l'avenir.

PRESENTATION ET TRADUCTION DE LA REDACTION DE SPIRITUS

bibliographie

ÉVÊQUES ET MISSIONS

Liste chronologique des études citées dans la chronique suivante

1. A. GREA, **De l'Eglise et de sa divine constitution,** 2 vol., 1885 ; nouvelle édit., Bonne Presse Paris 1907, XVII-276 et 286 pages.
2. J. FRISQUE, s.a.m., **La Mission et l'Eglise particulière,** dans *Eglise Vivante*, 1949, n° 4, pp. 389-412.
3. A. SEUMOIS, o.m.i., **La Mission « Implantation de l'Eglise » dans les documents ecclésiastiques,** dans *Missionswissenschaftliche Studien. Festgabe Dindinger*, « Veroffentlichungen des Instituts für missionswissenchaftliche Forschungen », Münster W. 1951, pp. 39-53.
4. IDEM, **Introduction à la Missiologie,** *N.Z.M. Supplementa* n° 3, Schoneck-Beckenried 1952, voir pp. 228 et 261.
5. E. GUERRY, **L'évêque,** Ed. Fayard (*Bibliothèque Ecclesia* n° 5), Paris 1954, 251 pages.
6. J. FRISQUE, **La place de l'évêque dans la vie chrétienne,** dans *Eglise, Vivante* 1954, n° 3, pp. 275-291.
7. Ed. LOFFELD, c.s.sp., **Le problème cardinal de la missiologie et des missions catholiques,** Ed. Spiritus, Rhenen (Hollande) 1956, XX-416 pages.
8. **Mission sans frontières,** Ed. du Cerf (Coll. *Foi Vivante*), Paris 1960, 265 pages.
9. A.-M. CHARUE, **Le clergé diocésain** tel qu'un évêque le voit et le souhaite, Ed. Desclée, Tournai 1960 (ch. 6 : *Les évêques et leur mission universelle*, pp. 79-88).
10. A. CROEGAERT, **La responsabilité des évêques dans la propagation de la foi au monde entier,** dans *Le Christ au Monde*, 1960, pp. 341-344.
11. G. THILS, **Parlera-t-on des évêques au Concile ?** dans la *Nouvelle revue Théologique*, 1961, pp. 785-804. **Collégialité épiscopale et œcuménicité de l'Eglise,** dans *Eglise Vivante*, 1962, pp. 15-26.
12. K. RAHNER, J. RATZINGER, **Episkopat und Primat,** Herder, Freiburg i. B. 1961, 125 pages.
13. Y. CONGAR, etc., **L'Episcopat et l'Eglise universelle,** Ed. du Cerf (Coll. *Unam Sanctam* n° 39), Paris 1962, 832 pages, voir pp. 7-8.
14. Fr. HOUTART, **Présent et avenir de la collégialité épiscopale,** dans *Eglise Vivante*, 1962, pp. 27-37. **Les formes modernes de la collégialité épiscopale,** dans *L'Episcopat et l'Eglise universelle*, op. cit., pp. 497-535.
15. G. GARRONE, **Diocèse et missions,** dans *la Documentation Catholique*, 1962, col. 791-804. Traduit dans *Le Missioni Cattoliche*, 1962, pp. 273-278, 326-327. Sur ce sujet on pourra consulter également : J. FRISQUE, **Pour une théologie des rapports entre la mission et la paroisse,** dans *la Revue Nouvelle*, Tournai 1962, pp. 579-592.
16. A. CAMPS, o.f.m., **Het nieuwe samenspel tussen Were'dkerk en lokale kerken,** dans *Missie-Actie*, sept. 1962, pp. 115-123.
17. S. MAGGIOLINI, **Significato della collegialità universale dell' episcopato nella vita della Chiesa** dans *Problemi Missionari d'oggi*, Editrice Missionaria Italiana, Milano-Parma 1962, pp. 43-71.
18. M. de UNCITI, **Dimension catolica del episcopado,** dans *Illuminare*, mars 1963, pp. 361-382.
19. J. BRULS, **Episcopat et Curie romaine,** dans *Eglise Vivante*, 1963, n° 2, pp. 147-148.
20. E. GUERRY, **Les résultats positifs de la première session du Concile,** dans *la Documentation Catholique*, 3 février 1963, col. 175-190, voir col. 179-188. Extraits dans *Le Christ au Monde*, 1963, n° 3, pp. 254-264.

ÉPISCOPAT ET MISSIONS DANS LA PERSPECTIVE DU CONCILE

La question de l'épiscopat est d'une brûlante actualité, et le Concile joue évidemment un rôle important dans cette reprise de conscience de la valeur de l'épiscopat dans l'Eglise.

concile et revalorisation de l'épiscopat

Le fait lui-même de la réunion d'un concile attire déjà l'attention sur l'épiscopat en tant qu'autorité suprême dans l'Eglise avec le Pape. De plus, on s'attend depuis longtemps à ce que le présent concile vienne compléter harmonieusement le travail de Vatican I, en ajoutant à la définition des pouvoirs du Saint-Père une solide doctrine sur l'épiscopat.

D'ailleurs, lors de la première session, les évêques ont pris une conscience très vive de leurs responsabilités à l'échelle diocésaine, nationale et surtout mondiale. C'est là un résultat capital qui marquera l'orientation des travaux ultérieurs. Les objectifs que se sont proposés les Pères du Concile ne peuvent manquer de provoquer eux aussi une revalorisation profonde de l'épiscopat : l'objectif pastoral les concerne sur le plan diocésain et celui des conférences épiscopales ; les objectifs œcuméniques et missionnaires les situeront surtout sur le plan mondial de la responsabilité suprême du collège épiscopal, tout en les conviant à porter leur attention sur la personnalité et le rôle propre des églises particulières au sein de la « Catholica ».

Mgr Charue, dans la préface à l'un des principaux travaux modernes sur l'épiscopat observait très justement : « A la veille du deuxième Concile de Vatican, l'attention se porte spécialement sur les problèmes des Missions et de l'Union des

Eglises. Or, qui ne voit que pour rapprocher un jour les Eglises d'Orient et celles d'Occident, il importe de préciser le rôle capital des évêques et des églises particulières ? D'autre part, le mouvement missionnaire, qui poursuit dans le monde entier la plantation des églises, a pour étape décisive l'établissement de la hiérarchie dans ces églises, par la nomination d'évêques autochtones... A ce vaste programme de l'Eglise, tous les évêques sont conviés en vertu même de leur qualité première, qui est celle de successeurs des Apôtres... c'est actuellement l'heure des évêques [13] *.

publications antérieures à l'annonce du concile

Depuis l'ouvrage méritant, quoique trop nimbé de mysticisme, de Dom Gréa sur l'église particulière [1], la question de l'épiscopat, entrevue en dehors des catégories juridiques, n'avait guère retenu l'attention jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Grâce surtout à l'approfondissement doctrinal entraîné par les renouveaux œcuménique, liturgique et missionnaire, elle fut alors remise à l'ordre du jour. Nous nous contenterons ici de la suivre à l'intérieur du mouvement de pensée missionnaire.

En 1949, l'abbé Frisque publiait un article sur la place de l'église particulière dans l'objet propre de l'apostolat missionnaire [2]. Partant de la considération théologique de la notion même de catholicité, où la réalité du multiple doit s'harmoniser avec la réalité de l'unité, et situant l'objet propre de l'apostolat missionnaire dans le processus de réalisation de cette catholicité, l'auteur exclut l'élargissement, désiré alors par certains milieux, de la notion de « missions étrangères » à la plantation sociologique de l'Eglise dans telle ou telle couche sociale largement déchristianisée de pays où géographiquement elle se trouve encore stablement implantée. Il définit avec précision la Mission comme étant « la plantation, l'établissement ou la constitution des églises particulières non encore établies ou constituées ». La notion d'église particulière et la figure de l'évêque sont brièvement présentées, et le critère terminal de constitution d'une nouvelle église particulière est très justement indiqué dans sa propre capacité d'inter-communion active avec les autres églises.

En 1951, par une enquête sur le sens du mot « Mission » dans les documents ecclésiastiques des diverses époques de l'histoire [3], nous avions pu préciser que, dans la fonction spécifique d'implanter l'Eglise, il convenait de distinguer Eglise universelle et églises particulières. En termes scolastiques, la « materia ex qua » de la Mission consiste dans l'apport de la vie chrétienne dans ses éléments divinement institués, dégagée de toute forme contingente propre aux diverses concrétisations des églises particulières ; bref, les missionnaires apportent l'Eglise universelle ; mais la « materia circa quam » de la Mission consiste précisément dans la constitution d'une nouvelle incarnation particulière d'Eglise à personnalité typiquement autochtone, dans l'implantation d'une église particulière nouvelle, avec clergé et évêque tirés de la région, et jouissant d'une autonomie relativement large. La notion d'église particulière, disions-nous, « est une notion théologiquement exacte et méthodologiquement salvatrice qu'il importe grandement de

* N.d.l.r. - Dans cette chronique, les chiffres d'appel de notes renvoient à la bibliographie de la page 312.

remettre en bonne place dans la théologie missionnaire. Elle est absolument fondamentale dans l'analyse du facteur indigénéité qui s'attache formellement à l'implantation. Cette notion est appelée à faire son chemin dans la missiologie ».

L'année suivante, dans un schéma de théologie missionnaire, nous proposions la question assez nouvelle alors de la responsabilité du collège épiscopal dans la direction centrale de l'apostolat missionnaire et, dans le plan de missiologie normative interne, nous placions nettement le collège épiscopal à côté du Pape pour l'autorité suprême de direction [4].

En 1954, alors que paraissait l'important volume de Mgr Guerry présentant l'évêque dans ses fonctions pastorales au sein des églises particulières [5], l'abbé Frisque consacrait un article à la figure de l'évêque, soit comme centre de convocation de l'église particulière, soit comme responsable, en tant que membre du corps épiscopal, de la pénétration missionnaire dans le monde [6]. Il dit à ce propos : « Cette liaison de l'évêque au corps apostolique explique fondamentalement le caractère missionnaire de sa fonction. Avec tous les évêques, il partage la responsabilité missionnaire de l'Eglise ». Celle-ci toutefois n'est entrevue que dans le cadre de la coopération missionnaire, non pas sur le plan de la direction centrale ; l'auteur regrette spécialement que l'évêque ne conserve pas concrètement le lien ecclésial qui serait normal avec les missionnaires issus de son diocèse, et qui permettrait « à la communauté diocésaine, à travers l'évêque, de vivre son ouverture missionnaire ».

Le P. Loffeld publia en 1956 son important ouvrage sur la nature propre de l'apostolat missionnaire [7]. Il y développe, du point de vue de l'implantation de l'Eglise, les aspects théologiques de l'église particulière, spécialement dans le chapitre IV consacré à l'expansion pluriforme de l'Eglise, et le chapitre V concernant la structure interne de l'église épiscopale. D'autres considérations sur l'église particulière ont été publiées en 1960 dans le rapport du colloque organisé par la revue « Parole et Mission » [8]. Mais le caractère boiteusement missionnaire de la position de départ ainsi que la trop grande improvisation d'un bon nombre d'exposés ne permettent guère de tirer profit de ce rapport.

Quoiqu'il en soit, avant l'annonce du Concile, la théologie de l'épiscopat se trouvait en bonne voie à l'intérieur de la pensée missionnaire. Et l'annonce du nouveau Concile ne pouvait qu'accélérer le processus d'insertion et de développement.

l'influence de « fidei donum »

Dans son livre sur le clergé diocésain, Mgr Charue consacra en 1960 un chapitre à la mission universelle des évêques [9]. La compétence des évêques, souligne-t-il, dépasse les limites de leur propre diocèse, en tant qu'ils sont membres du collège épiscopal, successeur du corps apostolique, dépositaire de la juridition universelle. Celle-ci s'exerce actuellement lorsque les évêques sont réunis en concile œcuménique ou lorsque, consultés par le Pape, ils donnent, dispersés, leurs avis sur une question dogmatique, ou encore, par l'influence supra-diocésaine que parfois leur action comporte pour l'explicitation du dépôt révélé ou la configuration de la discipline ecclésiastique. Tout ceci était certes connu ; mais grâce à certaines déclarations des encycliques missionnaires modernes, surtout de « Fidei Donum »,

qui commençait alors à produire une forte impression, l'auteur est amené à dire : « Les évêques sont unis au Pape comme les Apôtres étaient unis à Pierre. Successeurs des Apôtres de droit divin, les évêques doivent partager la sollicitude et la vigilance du Pape pour l'Eglise universelle : sous son autorité suprême, ils forment le collège apostolique auquel le Christ a confié son Eglise, avec la triple prérogative et la triple mission du magistère, du sacerdoce et du gouvernement ». Et après avoir insisté sur le fait que les évêques sont bien autre chose que de simples lieutenants du Pape, il conclut : « Il y a entre les évêques une cohésion universelle, une collaboration unitaire et des responsabilités collectives. Chaque évêque gouverne son diocèse, mais le point de vue de l'universel s'impose à tous et même prédomine ».

Cette reprise de conscience de la responsabilité collégiale de l'épiscopat, fortement accentuée grâce à l'encyclique missionnaire « Fidei Donum », fut clairement exposée la même année par le chanoine A. Croegaert dans un article de la revue « Le Christ au Monde »[10]. Il affirme très justement que l'autorité suprême dans l'Eglise est le collège épiscopal avec et sous le Pape : si la juridiction universelle fut d'abord confiée à Pierre, elle fut aussi confiée solidairement à tous les Apôtres, et le mandat missionnaire fut directement confié au corps apostolique; d'où le rôle de la collégialité épiscopale dans la direction de l'Eglise universelle et dans son apostolat mondial. Ces idées évidemment sont exprimées en fonction du prochain concile.

dans la perspective du concile

Le chanoine Thils envisage surtout la collégialité épiscopale sur le plan national, à l'échelle des conférences épiscopales[11]. Quoique non encore consacrée par le Code, la formule des conférences épiscopales a déjà donné d'excellents résultats et semble bien être la formule d'avenir, tant pour la cohésion et le dynamisme de l'action pastorale dans un même territoire, que pour une meilleure actuation de l'œcuménicité, ou si l'on veut, de la pluriformité dans l'unité ecclésiale. Du point de vue missionnaire, on peut voir en effet dans les conférences épiscopales la structure de base qui permettra une action apostolique d'ensemble dans les divers territoires missionnaires, et qui pourra, grâce à une certaine décentralisation, réaliser harmonieusement l'adaptation missionnaire aux diverses cultures. Ces idées sont également développées par l'abbé Houtart[14], qui signale aussi, quoique de façon plutôt occasionnelle, « la prise de conscience missionnaire comme responsabilité directe de l'épiscopat sur le plan mondial », faisant « prévoir l'extension des structures collectives épiscopales ». Grâce à la large diffusion missionnaire de la revue « Eglise Vivante », ces idées ont pu être connues et appréciées dans de nombreux milieux missionnaires.

En mai 1962, dans une conférence au Congrès missionnaire international de Lyon, Son Exc. Mgr Garrone fit un brillant exposé sur ce que doit être le rôle du diocèse et de l'évêque dans la coopération missionnaire. Redressant tout d'abord les erreurs d'optique selon lesquelles le rôle de l'évêque est trop souvent considéré par en bas, comme résultant simplement d'exigences administratives d'un ensemble de paroisses, selon lesquelles aussi l'action missionnaire ne serait qu'un effort ecclésiastique d'ordre marginal, se situant en dehors de la pleine vie ecclésiale

et uniquement du ressort du Pape sans relation au corps épiscopal, l'Archevêque de Toulouse expose les justes principes qui doivent être à la base d'une pleine insertion de la conscience missionnaire dans les diocèses et dans leurs cellules normales, les paroisses, tant pour la coopération missionnaire commune, que pour la forme de coopération particulière connue sous le nom de « jumelage »[15].

Un autre article intéressant fut publié dans la revue de l'U.M.C. de Hollande par le P. Arnulf Camps sous le titre, « Le nouvel échange de relations entre Eglise universelle et églises particulières »[16]. Une juste notion tant de l'unité que de la pluralité dans l'Eglise est nécessaire du point de vue missionnaire, car c'est d'elle que dépendent à la fois et la portée qu'il convient d'attribuer au concept d'églises particulières (dont la constitution répond à la finalité précise de l'apostolat missionnaire) et les dimensions que doit prendre l'adaptation missionnaire. Présentant alors les principales vues exposées par Rahner[12] sur les rapports soit entre l'Eglise universelle et les églises particulières qui la localisent et la concrétisent, soit aussi entre le collège épiscopal destiné à l'Egise universelle et les évêques singuliers préposés aux églises particulières, le P. Camps en déduit certaines conclusions d'ordre missionnaire. La convenance tout d'abord du passage du régime des vicariats et préfectures apostoliques à celui de diocèses ; ensuite le sain pluralisme qui doit normalement se vérifier dans les églises particulières pour permettre une juste adaptation aux divers ensembles culturels ; enfin la responsabilité du collège épiscopal dans l'aide à apporter aux jeunes églises. Au sujet de la S.C. « de Propaganda Fide », l'auteur souhaite un changement de dénomination et surtout une réorganisation de structure en sorte que ce dicastère soit représentatif dans le domaine missionnaire de l'autorité du Pape conjointe effectivement à celle du corps épiscopal grâce à l'entremise d'un organisme représentatif de ce collège dans le genre de la Commission centrale préparatoire. Il souhaite aussi une réorganisation des œuvres pontificales missionnaires en vue d'une meilleure insertion de la coopération missionnaire dans la vie diocésaine comme accomplissement de la responsabilité missionnaire de l'évêque.

Le thème de la responsabilité missionnaire de l'épiscopat, devenu très actuel, fut repris dans diverses publications missionnaires. Dans un ouvrage collectif paru en Italie à l'occasion du Concile, nous trouvons un chapitre sur « la signification de la collégialité universelle de l'épiscopat ». Au sujet des rapports entre l'autorité papale et celle du collège épiscopal, l'auteur, l'abbé Maggiolini, note très justement que ces deux pouvoirs ne peuvent nullement être disjoints, mais qu'il s'agit d'une seule et même autorité se présentant de façon collégiale dans le corps épiscopal et de façon personnelle dans le Pape. L'unique autorité est le collège épiscopal, avec et sous le Pape. C'est le Pape qui garantit l'unité du corps épiscopal, et donc de toutes les églises particulières, et chaque évêque, en tant que membre du collège épiscopal, a des devoirs à la fois d'unité et d'universalisme. Par contre, tous les évêques singulièrement, en tant que préposés aux églises particulières, doivent promouvoir les légitimes diversités, créer ou développer des traditions diocésaines, un style chrétien régional propre, conforme à la psychologie et aux traditions culturelles ambiantes. Et ces diversités, contenues dans de justes limites, constituent pour l'ensemble de l'Eglise un enrichissement de vitalité[17].

Il convient de signaler encore, dans cette production, le dossier consacré à la

dimension catholique de l'épiscopat dans la revue de l'U.M.C. d'Espagne par l'abbé Unciti [18]. Ce dossier, écrit dans la perspective du Concile, expose les principales lignes de la pensée théologique moderne sur l'épiscopat pour en déduire d'importantes conclusions sur les perspectives nouvelles qu'elles impliquent relativement à l'apostolat missionnaire. Ces lignes de pensée, expose l'auteur, se situent en contraste assez net avec certaines conceptions trop individualistes du Code de Droit canonique latin, car elles soulignent la responsabilité collégiale de l'épiscopat tant dans la pénétration missionnaire que dans la direction générale de l'Eglise. Le pouvoir du Pape sur toute l'Eglise doit être conçu en relation intime avec le corps épiscopal; la primauté n'est pas établie pour annuler, mais bien pour servir l'autorité suprême du collège des évêques, la fomenter, la coordonner; la structure épiscopale implique un régime interne de relations intimes devant exister entre les diverses églises particulières et l'Eglise universelle. L'auteur met ensuite en épingle certaines conclusions d'ordre missionnaire : l'évêque, co-responsable de l'évangélisation du monde, doit fomenter les vocations missionnaires dans son diocèse et développer la coopération missionnaire, d'où l'importance de certains problèmes actuels comme celui de l'envoi de prêtres diocésains dans les missions ou la prise en charge diocésaine d'un territoire missionnaire, soit en jumelage, soit en commission.

premiers résultats

Signalons une note importante dans laquelle l'abbé Bruls a présenté avec perspicacité certains indices récents d'un départ effectif dans le sens d'une participation active de la collégialité épiscopale à la direction centrale de l'Eglise [19].

Dans sa dernière lettre pastorale [20], Mgr Guerry a très justement noté comme premier résultat positif considérable de la première session du Concile, « la manifestation éclatante de la collégialité épiscopale, en tant qu'un des caractères fondamentaux de la constitution divine de l'Eglise », et il explique : « Les évêques ont, dans la joie et avec gravité, pris conscience de leur collégialité. Il est aisé de prévoir que les diverses formes d'action collégiale vont se multiplier et se préciser de plus en plus. Des structures collectives de l'épiscopat vont se mettre en place. Il y a là un mouvement irréversible ». Ce mouvement, certes, peut ne pas impressionner favorablement certains, employés de Curie ou canonistes, mais il existe, et il faudra largement en tenir compte :

Le bilan de la première session est positif. Un esprit nouveau a traversé le Concile. Il a commencé à secouer l'Eglise, à remplir toute la basilique de Saint-Pierre, où les Pères étaient rassemblés... Cet esprit nouveau, nous pourrions le définir d'un mot : une inquiétude apostolique et le souci missionnaire de l'évangélisation du monde entier par toute l'Eglise. Comment s'est-il manifesté ? Chez les Pères conciliaires, par une prise de conscience aiguë de leurs responsabilités collégiales en communion avec le Pape et sous son autorité pour l'évangélisation de tous les hommes et la fondation de l'Eglise dans le monde entier.

ROME - ANDRE SEUMOIS OMI

LES RÉFLEXIONS DE LIBERMANN SUR L'ÉPISCOPAT

« Le bien de la Mission exige absolument l'épiscopat ; elle n'aurait fait que se traîner sans cela » (Notes et Documents, VIII, 211), écrivait le père Libermann en 1846. Il est certain que les responsabilités missionnaires l'ont amené à réfléchir sur la place centrale de l'évêque et c'est par là aussi que nous voudrions introduire une brève présentation de son opuscule sur l'épiscopat en liaison avec quelques lettres spirituelles. Tout au long de sa correspondance, en effet, une constante se dégage. Que ce soit en Guinée, en Haïti, à la Réunion ou aux Antilles, malgré la diversité des circonstances et des difficultés soulevées, la solution préconisée pour le développement de l'Eglise est toujours la même : l'institution de l'épiscopat. Pourquoi cette insistance ? A l'occasion, le P. Libermann développe des raisons pratiques (plus grand prestige vis-à-vis du pouvoir civil par exemple) mais cela ne suffit pas à justifier un principe d'action missionnaire qui s'appuie, comme nous le verrons, sur une certitude théologique profonde.

un opuscule inachevé mais typiquement libermanien

Les convictions qui animaient son action, le P. Libermann eut l'occasion de les développer à la demande de Mgr Truffet, premier évêque de sa congrégation. Ces notes « sur l'épiscopat », que la mort inopinée du vicaire apostolique des Deux-Guinées le 23 novembre 1847 laissa inachevées, couvrent quelque quarante pages

des « Ecrits Spirituels » publiés en 1891 [1]. Deux traits, tous les deux spécifiquement libermaniens, ne peuvent manquer de frapper le lecteur de cet opuscule. Tout d'abord son caractère « d'intuition ». Dès le début du traité, exprimant les raisons pour lesquelles il ne se sent pas qualifié pour ce travail, Libermann regrette non pas son manque d'information intellectuelle mais plus simplement son manque d'expérience :

... Il me répugne infiniment de m'élever au-dessus de moi-même et de bégayer un langage qui me sied mal et une science qui m'est si étrangère. J'aurais voulu, avant de parler de l'épiscopat, avoir été dans l'âme d'un évêque, avoir identifié mon esprit avec son esprit, mon cœur avec son cœur au moment où la vertu toute-puissante de Jésus Christ le consacre à la gloire de son Père. J'aurais voulu voir ce qu'il voit, sentir ce qu'il sent, et concevoir d'une manière expérimentale quelque peu de chose des dons suréminents que l'Esprit Saint verse dans l'âme choisie de Dieu, dans cet instant si solennel (561-562).

Autre trait marquant : sur les quarante pages des réflexions « sur l'épiscopat », vingt-cinq sont consacrées aux dispositions intérieures avant le sacre et au désir de l'épiscopat. Sur les dispositions de l'élu au moment de son sacre, l'analyse psychologique se fait très serrée, presque impitoyable pour démêler nature et grâce, celle-ci dans sa pureté, celle-là dans ses plus secrets replis.

Quant au désir de l'épiscopat, le P. Libermann n'hésite pas à le condamner, le jugeant « dans la pratique toujours accompagné de graves imperfections et défauts » (568). En revanche, refuser est presque toujours mauvais, surtout de la part d'un missionnaire :

Si c'est un mal que de s'affliger et de se troubler outre mesure, c'en serait un bien plus grand si on refusait absolument d'accepter lorsque le Saint-Siège envoie la nomination... Etant en mission, il est du devoir le plus strict et le plus urgent de ne faire aucune résistance, mais de se soumettre en gémissant et en mettant sa confiance en Dieu... (572).

le caractère épiscopal

Au-delà des remarques d'ordre psychologique, Libermann développe dans son opuscule des réflexions plus théologiques sur le caractère et la grâce épiscopales. La perspective est spirituelle au sens plénier du mot, supposant acquise la sacramentalité de l'épiscopat [2]. En une langue toute chargée de réminiscences johan-

1. Cf. *Ecrits Spirituels*, pp. 561-604. Les chiffres donnés entre parenthèses dans le texte sans autre indication renvoient à cet ouvrage.
Si l'on en croit le P. Cabon (notes inédites), les pp. 602-604, données en appendice sont « une courte esquisse du plan que le Vénérable s'était imposé ». Il lui restait à traiter de l'esprit de l'épiscopat, de la charge, des devoirs et de l'administration.
Des relations toutes personnelles existaient entre Mgr Truffet et le P. Libermann. Ce dernier terminait ainsi une lettre au nouveau vicaire apostolique de Guinée : « ... je vous embrasse avec un respect filial et une affection paternelle » (*N.D.*, IX, 110). C'est au père spirituel que Mgr Truffet s'était adressé : « Vous me demandâtes quelques réflexions simples concernant votre intérieur, lui écrit le P. Libermann... Je voulais entreprendre encore davantage en vous adressant un traité spirituel sur l'épiscopat... » (22 nov. 1847 ; *N.D.*, IX, 352).
2. La sacramentalité de l'épiscopat est soutenue au XIXe siècle par LIEBERMANN. Cf. *Institutiones theologicae*, tome IV, pars 2a, Mayence 1827, pp. 324-325. Ce théologien, vicaire général de Strasbourg, était grand ami de Samson Libermann qu'il avait aidé dans sa conversion. Au début de son séjour à Saint-Sulpice, le P. Libermann reçut les ouvrages de Liebermann (cf. *N.D.*, I, 149).

niques, l'auteur essaie de mettre en lumière les richesses du charisme épiscopal. « Le caractère épiscopal est grand, tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Eglise » (602). Cette affirmation, Libermann la justifie en situant le caractère épiscopal dans deux visions théologiques plus vastes et complémentaires.

Dans la première qu'on pourrait appeler verticale, le point de référence est l'humanité du Christ, perspective familière au « Commentaire de saint Jean » :

Jésus Christ est le réservoir de l'immense brasier illuminant et échauffant tout le genre humain ; il veut y répandre ce feu et cette lumière. Il est la racine de l'arbre planté dans le sein de la Divinité et renfermant en soi la sève vivante et vivifiante pour toute créature ; il veut répandre cette sève de vie à toutes les branches de son Eglise. L'épiscopat est un flambeau illuminant, où le Fils de Dieu dépose le feu brillant et consumant de son divin brasier. Il est le tronc enté à la divine racine par l'éminent caractère qui lui est inhérent, par la puissance de Dieu, pour en recevoir la surabondance de la céleste sève.

Par l'apostolat que la vertu de Jésus Christ lui donne, il répand le feu et communique la sève dont il a reçu la surabondance pour le salut, la lumière et la sanctification du monde (601-602).

L'arbre de vie, image classique chez le P. Libermann, c'est l'Eglise que Notre Seigneur anime de sa vie. Mais à partir du Christ, sacrement du Père, comment se transmet la vie divine ? « Le corps apostolique auquel (le Fils de Dieu) a donné son esprit de vérité, son esprit vivificateur, (est) le tronc du grand arbre qui reçoit toute la sève que la racine communique, et qui la transmet aux branches » (576-577). Si le caractère épiscopal est si grand, c'est « parce qu'il fait de l'épiscopat la représentation la plus complète du Verbe incarné, Sauveur du monde, auprès du genre humain » (604). L'évêque participe donc à l'onction du Christ (qui fait de l'Humanité Sainte unie au Verbe, un principe de lumière et de vie) car le caractère laisse dans l'âme « l'empreinte du divin Pontife dans la forme de son souverain sacerdoce, avec toutes les prérogatives qui y sont essentiellement attachées » (578).

L'épiscopat se comprend également dans la succession apostolique. Pour transmettre la vie à tous les hommes,

Le Sauveur... ne se contenta pas de donner seulement son esprit à ses Apôtres ; il leur donna aussi le pouvoir de communiquer la puissance de vivifier le monde jusqu'à la fin... Par là, il a établi le sacrement de l'Ordre, dans le suprême degré qu'il communique par le caractère épiscopal, lequel donne toute la puissance de Jésus Christ dans son Eglise, est la source et le premier chaînon de tous les autres sacrements, et renferme en soi tous les principes vivifiants posés dans l'Eglise de Dieu par son divin fondateur (577).

On remarquera la place donnée au caractère épiscopal à la racine de tous les sacrements. Il est reçu pour l'édification de l'Eglise et l'on comprend pourquoi le P. Libermann a tant insisté sur le rôle de l'évêque dans le développement de la mission. Plus encore ce sont tous les évêques autour du Pape « possédant la plénitude de l'apostolat pour tout le monde entier » (N.D., VI, 395), qui édifient l'Eglise « selon la mesure de leur cohésion avec leur chef suprême » (603) :

Engrenés dans la pierre fondamentale de l'éternel édifice que le bras de Dieu a construit, les évêques devenus les pierres quadrangulaires sur lesquelles

le divin édifice est bâti, sont aussi inébranlables que le roc fondamental dans lequel ils sont insérés et qui, lui, est soutenu de la main de Jésus Christ lui-même (602).

puissance pour propager grâce et salut dans le monde entier

L'idée centrale de l'opuscule « sur l'épiscopat » s'exprime dans un mot-clé : le mot « puissance »[3]. Par là, Libermann veut signifier qu'une force charismatique et « pneumatique » est l'effet direct de la consécration épiscopale, bien au-delà des seuls pouvoirs ou droits juridiques. Recevant l'Esprit Saint, l'évêque dispose d'un véritable puissance spirituelle pour édifier l'Eglise du Christ :

L'âme dans la consécration épiscopale, par la vertu de l'Esprit Saint, reçoit des modifications admirables ; tout en restant ce qu'elle est dans les attributs essentiels de sa nature, il lui est inoculé, par l'impression de ce caractère céleste et ineffaçable, un principe de grandeur, de puissance et de fécondité, auparavant complètement étranger à sa nature et incomparablement au-dessus de ses forces (578).

Libermann veut surtout montrer comment la « puissance » de l'humanité du Christ, toute pénétrée de l'Esprit, passe aux évêques dans la succession apostolique, sans rien perdre de l'essentiel. Exploitant l'image de l'arbre qui, par ses fruits, se reproduit et se propage égal à lui-même, il poursuit en synthétisant les points de vue complémentaires exposés plus haut :

... Dans la nouvelle création, l'humanité sainte unie au Verbe par l'opération du Saint Esprit est placée dans l'Eglise comme « principium primogenitum omnis creaturae », et renferme en elle tout principe de vie et puissance de communiquer le même principe, avec force productive jusqu'à la fin des siècles. Le caractère épiscopal est ce fruit renfermant en soi ce principe de vie et de reproduction, dans l'étendue où elle se trouvait dans l'humanité sainte, afin de propager et d'étendre les fruits de grâce et de salut dans le monde entier ; et, dans toute cette propagation, il conserve toujours, jusqu'à la fin des siècles, la même puissance qui se trouve dans le premier arbre, c'est-à-dire en Jésus Christ, qui est tout entier dans chaque évêque (578).

Dans ses lettres aux évêques de sa congrégation, le P. Libermann, tel un autre Paul, les invite « à raviver le don que Dieu a déposé en eux par l'imposition des mains » (2 Tim 1, 6). Les certitudes théologiques exposées dans les « Réflexions sur l'épiscopat » deviennent alors principes d'action. On retiendra ici, entre quelques autres, une lettre écrite à Mgr Truffet le 1er juin 1847 où Libermann invitait le vicaire apostolique des Deux-Guinées à soutenir ses missionnaires au nom même de son charisme épiscopal :

Portez-les dans leurs défaillances, consolez-les dans leurs tristesses et abattements ; encouragez-les, soutenez-les dans leurs faiblesses... Vous avez en vous la souveraine puissance sacerdotale ; Jésus vous soutient ; il vous a revêtu de sa grandeur et de sa puissance pour que vous souteniez ceux qu'il vous donne pour aides (N.D., IX, 168).

3. Avec cette signification, le mot « puissance » revient 24 fois dans l'opuscule sur l'épiscopat.

une sainteté de sanctificateur

Pour ce qui concerne la grâce épiscopale, Libermann ne dépasse guère les généralités, sans en préciser beaucoup la nature propre et la « coloration » pourrait-on dire. Dans l'opuscule sur l'épiscopat, il affirme avec une insistance voulue que

le caractère et les grâces épiscopales ne sont accordées que pour le salut des autres. L'évêque n'est pas choisi pour lui, il n'est pas sacré pour lui, il ne reçoit ni le caractère ni les grâces de l'épiscopat pour lui, mais pour le salut des âmes et la sanctification des élus, tout en lui doit tendre vers cet objet ; c'est le seul but que Dieu s'est proposé dans ces dons (584).

Cependant, il est hors de doute que caractère et grâce épiscopales tendent « de toute leur puissance » à établir dans l'âme de l'évêque une véritable sainteté. Comment faut-il concilier cela ? La solution n'est pas dans la dissociation d'une sainteté personnelle toute étrangère aux « fonctions » et aux devoirs épiscopaux. S'il y a un principe spirituel constant chez le P. Libermann, c'est bien celui d'une grâce et d'une sainteté adaptées et diversifiées selon les états.

Dans les « Réflexions sur l'épiscopat », Libermann montre que l'évêque trouve sa propre sanctification dans le service des autres pour lequel il est consacré. Reprenant une comparaison utilisée en 1840, il explique un peu superficiellement qu'une source de chaleur établie pour le milieu ambiant se trouve de fait échauffée la première. Ceci n'est qu'une image, procédé assez fréquent chez le P. Libermann, mais la réflexion théologique la prolonge en établissant que, de par son charisme, l'évêque est sanctificateur dans l'Eglise. De là, il ressort que la grâce épiscopale est une grâce éminente, car « plus le degré hiérarchique est élevé, plus aussi il est saint » (586) :

L'évêque est placé dans l'Eglise pour y répandre la sainteté et pour la donner à ceux qui sont dans cette sainte Eglise : voilà l'unique but que Dieu se propose en mettant dans son âme le divin caractère et la grâce épiscopale qui y est inhérente. Cette grâce est un feu céleste qui, de sa nature, est la sainteté ; de plus, c'est un degré de grâce sanctifiante beaucoup plus grand que tous ceux qui sont communiqués aux âmes qui sont dans l'Eglise de Dieu ; elle est le principe de la sainteté donnée aux autres, et place celui qui la possède dans un rang éminent et élevé dans l'ordre de la sainteté (585).

Cette certitude que les évêques sont vraiment dans l'Eglise, les « vives sources de grâces » comme disait M. Olier, ces réminiscences du schéma néo-platonicien concernant la hiérarchie dans l'Eglise, la transition facile de la sainteté de consécration à la sainteté personnelle, tout cela nous prouve que Libermann s'insère, avec quelques nuances, dans la tradition de l'Ecole française et qu'il en a connu, du moins indirectement, l'initiateur, le cardinal de Bérulle[4]. Avec quelques nuances, disons-nous, car à son habitude, le praticien des âmes qu'était le père Libermann utilise des idées en les simplifiant, beaucoup plus qu'il ne rentre dans une synthèse toute faite ; de plus, le souci missionnaire l'oriente rapidement vers d'autres perspectives plus pratiques.

4. Cf. Le « projet » de M. Olier pour les Séminaires diocésains dans *La Tradition sacerdotale*, Ed. X. Mappus, Le Puy 1959, p. 223. Sur Bérulle, cf. P. COCHOIS, *Sacerdoce, vocation à la sainteté*, dans Spiritus nº 10, p. 36 et du même auteur : *Bérulle, hiérarque dionysien* dans *La Revue d'Ascétique et de Mystique*, juil.-sept. 1961, pp. 314-353 ; *Bérulle et l'école française*, Ed. du Seuil, Paris 1963, p. 132.

les hauteurs des grâces apostoliques

On ne trahirait certainement pas sa pensée en définissant la grâce épiscopale comme une grâce pleinement apostolique. C'est par « l'Apostolat » que l'évêque communique la vie divine, et c'est « la vertu de Jésus Christ » qui lui donne ce charisme apostolique. On relira ici volontiers cet extrait d'une lettre au successeur de Mgr Truffet, le 21 juin 1850 :

... la grâce éminente que Dieu vous a donnée et la charge spéciale du salut de ces pauvres âmes vous donnent sans doute un zèle infiniment plus vif et plus fort que le mien, si même j'étais meilleur que je ne le suis (N.D., XII, 17).

Ce charisme apostolique de l'évêque est un charisme de « puissance ». Lui seul porte la responsabilité de l'œuvre missionnaire ; lui seul aussi dispose en plénitude de l'Esprit du Christ pour le répandre et constituer l'Eglise de Dieu. A Mgr Truffet qui vient de commencer son travail missionnaire à Dakar, voici ce qu'écrit le P. Libermann, le 22 novembre 1847 :

O heureuse âme sacerdotale, vous qui avez atteint les hauteurs des dons et des grâces apostoliques de Jésus, vous devez comprendre, bien autrement que moi, les beautés, les richesses et l'élévation de Jésus dans son intime sanctuaire qu'il a formé en vous ! C'est ce sanctuaire qui est le trône de sa gloire, le trésor des richesses de ses grâces, le foyer de son feu divin, le centre de ses lumières ; c'est de ce trône qu'il s'est choisi, de ce sanctuaire où il demeure, qu'il veut régner sur les âmes qui vous environnent, qu'il veut leur départir ses dons, ses bienfaits, son amour et ses consolations (N.D., IX, 351).

la direction et l'organisation de l'apostolat

Chargé d'un diocèse ou d'une mission, l'évêque dirige l'apostolat, c'est là sa fonction propre. Ce travail de coordination, Libermann en montre souvent l'importance à Mgr Kobès, très jeune et inexpérimenté [5]. Il semble aussi séparer complètement l'apostolat et la direction ou l'administration réservée à l'évêque. Le contexte montre qu'il n'en est rien. L'insistance sur le travail de direction propre à l'évêque s'explique dans la perspective d'une église à fonder :

Vous n'avez pas seulement le caractère épiscopal pour le zèle de l'apostolat, écrit-il en 1849, vous l'avez aussi pour la sagesse... vous devez bâtir pour l'avenir. Dix âmes que vous sauverez par une mesure précipitée et mal combinée, par une mesure qui a bon résultat pour le moment, seront peut-être la perte de plus de 100.000... Votre fonction capitale n'est pas seulement le travail de l'apostolat, elle est autant et surtout dans l'administration et l'organisation (N.D., XI, 193).

5. Mgr Kobès fut sacré évêque à 28 ans. Dès le début de son épiscopat, la correspondance du P. Libermann porte la trace de divergences assez importantes sur le travail missionnaire. Le vicaire apostolique veut tout bouleverser et s'attire quelques remarques du fondateur. Les relations entre les deux n'ont plus l'intimité du temps de Mgr Truffet. Sont-ce ces difficultés qui font évoluer le P. Libermann ? Alors qu'il demandait des évêques en 1846 pour la Guinée sous l'autorité d'un métropolitain (*N.D.*, VII, 211 sq.), il écrit à Mgr Bessieux en 1850 pour lui montrer que la Mission est celle du Souverain Pontife qui la confie à la Congrégation et choisit des vicaires apostoliques pour l'administrer (*N.D.*, XII, 352). Cette conception devient générale dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

A Mgr Bessieux qui s'est fait traiter d'étourdi au Conseil parisien de la Propagation de la Foi pour des demandes de fonds inconsidérées, le P. Libermann prodigue les mêmes conseils : il faut, dit-il, une action apostolique vjgoureuse « animée de l'esprit de direction et d'administration ; Dieu donne facilement cet esprit à ceux qu'il a choisis pour la conduite de son œuvre ». Le zèle apostolique poursuit-il, c'est le vent qui pousse le navire, « mais c'est l'habileté du capitaine qui doit diriger l'impulsion du vent » (N.D., XII, 350-351).

programme de sainteté épiscopale

Il est intéressant de rappeler pour notre propos qu'un des soucis constants du fondateur a été de tracer à ses fils un programme de sainteté apostoljque qui trouve son expression la plus complète, quoique inachevée, dans ses « Instructions aux missionnaires » de 1851. La sainteté apostolique au suprême degré, c'est bien celle de l'évêque qui réalise mieux que tous les autres, cette consécration « à Dieu pour les âmes », dont le P. Libermann dans sa Règle, fait la caractéristique de l'apôtre (N.D., X, 506).

Si « le propre de l'esprit du sacerdoce est de sacrifier, avec la Victime divine, celui-là même qui l'offre »[6], l'évêque, par sa consécration, est appelé à être au suprême degré « une victime d'amour » (N.D., IX, 352), à l'image du Christ lui-même qu'il représente ici-bas. Le 7 juin 1847, le P. Libermann le rappelait en ces termes à Mgr Truffet :

... notre vie dans ce monde ne doit être et ne sera jamais une vie de joie et de consolation. Vous verrez que les joies seront pour vous, aussi bien que pour moi, à peu près nulles et toujours mélangées de peine. C'est, et ce sera toujours là notre bonheur : souffrir pour l'amour de Jésus et n'avoir aucune consolation pour notre soutien, mais son seul et unique bon plaisir. Vous avez, plus que moi, des droits à ce bonheur. Vous participez au suprême degré du sacerdoce de Jésus, vous devez aussi participer à la perfection de son sacrifice. En vous, comme en Jésus, doit se résumer le prêtre et la victime, l'un ne va pas sans l'autre. Je ne doute pas que la divine volonté ne perfectionne en vous son divin sacerdoce suprême, en vous immolant sans cesse (N.D., IX, 167-168).

Dans tout ce programme de sainteté épiscopale, une attitude s'impose constamment : le discernement spirituel. Toujours nécessaire lorsqu'il s'agit de délimiter nature et grâce, le discernement l'est ici doublement, parce que le charisme de l'évêque est une « puissance » au service du Royaume de Dieu et qu'il y aurait un risque d'inversion plus ou moins grand à « s'attribuer par ce caractère une grandeur à soi-même, pour sa propre satisfaction et en harmonie avec sa propre vanité » (581). La finesse psychologique du P. Libermann s'emploie à montrer dans son opuscule sur l'épiscopat que ce danger n'est pas illusoire lorsque l'habitude du respect et de la vénération portés aux évêques risque « de donner prise à l'amour-propre et de lui permettre d'abuser du don de Dieu pour le tourner

6. Lettre du 4 août 1842 (*N.D.*, III, 247). Aux conférences sacerdotales de Saint-Jean en janvier 1849, le P. Libermann définit ainsi l'esprit sacerdotal : « Notre Seigneur en est la source ; le principe, c'est la grâce sacramentelle de l'ordination, le but, le salut des âmes ; le modèle, Notre Seigneur Jésus Christ. L'essence de l'esprit du sacerdoce, c'est le dévouement et le sacrifice, et le zèle en est l'application dans le ministère sacerdotal » (*N.D.*, XI, 527).

à son profit » (579). Ce point de vue négatif n'est pas le seul : le discernement spirituel est aussi nécessaire pour que la grâce épiscopale prenne tout son développement dans celui qui la reçoit.

A quelques années d'intervalle, on retrouve les mêmes conseils sinon les mêmes expressions à l'adresse des premiers vicaires apostoliques des Deux-Guinées. Doué d'une « nature prompte et énergique », Mgr Truffet doit prendre garde de la confondre avec la « puissance du charisme épiscopal ou de « mêler les imperfections (de cette nature) dans le travail de l'Esprit de Jésus » (N.D., IX, 351). Quant à Mgr Kobès, le P. Libermann lui rappelle qu'il est « une victime pour le salut des âmes et (qu') aucune souffrance n'est de trop » mais il faut en même temps « amortir notre sensibilité par une plus grande plénitude d'abandon de notre âme à Dieu », sinon « nous risquons de mêler nos imperfections aux dons de Dieu renfermés dans la souffrance » (N.D., XIII, 225). Toute la conduite de l'évêque se résume ainsi dans les « Réflexions sur l'épiscopat » :

Les dons élevés que renferme le caractère épiscopal étant un bien appartenant à Jésus Christ notre Sauveur, l'homme ne doit donc, en aucune manière, en user comme de sa propriété pour sa propre élévation... étant donnés pour l'unique fin du salut des âmes, il ne doit les employer que pour répandre la grâce et la sainteté dans l'Eglise de Dieu... il doit discerner les grandeurs de Jésus Christ en lui, dans un esprit et avec une élévation de sainteté, de générosité et d'amour... il ne doit pas rehausser son propre néant en s'attribuant les grandeurs de Jésus Christ... mais conserver dans son âme et exprimer dans sa conduite la sainteté des grandeurs de Jésus Christ, avec l'humble sentiment de sa propre humiliation (582).

Sans dissimuler ce que l'opuscule sur l'épiscopat du P. Libermann peut avoir d'occasionnel ou d'incomplet, il nous a paru intéressant d'en exposer ici quelques traits marquants. Ce qui frappe dès l'abord, c'est cette attitude de foi profonde dans tout ce que représente la grâce sacramentelle de l'épiscopat, grâce éminente pour édifier l'Eglise et y continuer en sa plénitude le sacerdoce de Jésus Christ. Ces certitudes, Libermann les a vécues concrètement par rapport à la Mission et il n'est pas exagéré de penser qu'elles prennent une place importante dans l'ensemble de sa réflexion missionnaire. S'adressant à des évêques, il leur laisse entendre qu'ils ne trouveront la sainteté véritable qu'en faisant fructifier le charisme apostolique de leur consécration.

Si vraiment l'épiscopat est « la représentation la plus complète du Verbe incarné, Sauveur du monde auprès du genre humain » (604), on comprend mieux ces directives adressées aux missionnaires de Guinée en 1849 :

Aimez de tout votre cœur ceux que Dieu vous a donnés pour vous conduire, et qu'il a revêtus pour cela du caractère de son divin Fils... Ils sont au milieu de vous ce que Jésus Christ était au milieu des Apôtres ; soyez auprès d'eux ce que les apôtres étaient à Jésus Christ : ce seul mot renferme tout (N.D., XI, 22).

ROME - JEAN-LOUIS LUNOT CSSP

MGR LUQUET ARCHITECTE DE L'ÉGLISE

Le 30 juin 1962, le R. P. J. Millot, m.e.p., a soutenu en Sorbonne une thèse sur « Monseigneur Luquet, architecte de l'Eglise » dont il m'a été demandé de parler ici.

plusieurs études récentes

Mgr Luquet est à la mode depuis quelque temps. Jusqu'à 1960, pour se renseigner sur lui il fallait recourir au « Mémorial des Missions Etrangères de Paris »[1], où Adrien Launay lui a consacré quatre colonnes, dont deux de bibliographie. En 1960, M. le chanoine R. Roussel a publié, à la Société Historique et Archéologique de Langres, un ouvrage de 124 pages, intitulé « Un Précurseur : Monseigneur Luquet (1810-1858) des Missions Etrangères de Paris ».

Le R. P. F. Pinus a donné une recension de cet ouvrage dans Spiritus n° 5 (octobre 1960, pp. 492-494) et, dans la même livraison (pp. 455-468), un article consacré à la théologie missionnaire de l'évêque. En effet, le P. Pinus venait alors de terminer à Lille un mémoire de licence de 192 pages, rédigé sous la direction de M. le chanoine Didier, professeur à la Faculté de Théologie de Lille et, d'autre part, président de la Société Historique et Archéologique de Langres ainsi que directeur du musée qui y correspond. Cette Société et ce musée doivent leur existence à Luquet, du temps où il était architecte dans sa ville natale. Aussi M. Didier s'est-il intéressé à l'architecte-archéologue[2] langrois et au théologien des missions que fut ensuite Mgr Luquet[3].

Une autre personnalité de Langres s'est intéressée à Mgr Luquet : M. le chanoine P. Viard, qui a collaboré à l'ouvrage de M. Roussel. Enfin, j'ai moi-même, à propos de ce livre, consacré quelques pages à Mgr Luquet dans le « Bulletin de la Société des Missions Etrangères de Paris » d'octobre 1960 (pp. 813-819).

Telle était la bibliographie du sujet, jusqu'à l'entrée en scène du P. Millot. A la différence de M. Roussel, qui a voulu étudier dans son ensemble, mais brièvement, la personne et l'activité de Mgr Luquet, le P. Millot concentre son attention sur la pensée missionnaire de son personnage. C'était aussi le centre d'intérêt du P. Pinus. Mais, pour un simple mémoire de licence, le P. Pinus n'a pas pu consacrer à son étude un temps comparable à celui dont disposait le P. Millot, encore que celui-ci ait été lui-même talonné par l'échéance d'un départ en Corée. On lui avait accordé trois ans après sa licence pour cette thèse de 3e cycle. Pour ma part, j'aurais désiré chez le P. Millot une connaissance plus complète des écrits et des travaux de tous les maîtres et collègues de Mgr Luquet, de la situation historique de chaque mission, etc. Mais une œuvre de ce genre supposerait déjà toute une carrière de recherche.

1. Paris 1916, pp. 411-413.
2. Voir *Cahiers Haut-Marnais* n° 56, 1er trimestre 1959.
3. Voir *L'Ami du Clergé,* 30 octobre 1960, pp. 637-639.

genèse de la pensée missionnaire de Mgr Luquet

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage du P. Millot apporte du neuf. Ainsi a-t-il étudié très sérieusement la genèse de la missiologie de Mgr Luquet. Les sources défilent l'une après l'autre. D'abord l'« Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes Orientales », ouvrage en deux volumes, publié en 1803, qui exposait l'origine de la Société des Missions Etrangères et l'esprit de ses fondateurs. Luquet, visiblement, s'est inspiré de cet ouvrage, rédigé par un directeur du Séminaire.

Ensuite, le « Cahier des décrets », composé à Rome par M. Boiret, procureur des Missions Etrangères. Chaque candidat aux missions devait le recopier de sa main durant son séjour à Paris. Les cours consistaient essentiellement à commenter ce recueil qui tenait de la théologie missionnaire, de la pastorale et du droit canonique. L'une des pièces maîtresses en était l'Instruction de 1659, que l'on appelle souvent la charte des missions modernes.

Enfin, le P. Millot donne de longs extraits du Règlement que l'on mettait entre les mains des aspirants dès leur arrivée au Séminaire de Paris. Le texte de ce Règlement a plusieurs fois varié au cours des siècles. Mais toutes les rédactions, sans exception, rappellent aux futurs ouvriers apostoliques que « le premier objet de leur mission est de travailler à la formation d'un clergé dans ces pays ».

Faute d'avoir accompli ces recherches élémentaires, M. Roussel, M. Didier et le P. Pinus avaient exagéré l'originalité de Luquet et faussé les données du problème. Ces deux derniers surtout imaginaient un Luquet en opposition complète avec son milieu, sur la question du clergé autochtone. Le P. Millot montre par des témoignages nombreux et qualifiés que le primat de la formation du clergé autochtone était une idée courante aux Missions Etrangères, du temps de Luquet. Et voici un fait statistique qu'il apporte en conclusion du premier chapitre : « En 1845, avant que l'influence de Luquet ait pu se faire sentir, la Société des Missions Etrangères comptait 19 séminaires en Asie, pour 110 missionnaires seulement. Au Tonkin occidental, le Vicaire apostolique, Mgr Retord, et son coadjuteur, Mgr Gauthier, avaient, cette année-là, un clergé composé de 9 missionnaires et de 85 prêtres autochtones ».

les raisons de l'opposition des missionnaires

Le travail du P. Millot permet aussi de comprendre l'opposition que bientôt rencontra Mgr Luquet. Tout un chapitre est consacré à l'affaire des « Eclaircissements sur le Synode de Pondichéry ». A Rome, on fut très sensible aux thèses de l'ouvrage sur le clergé autochtone. En Inde, les récriminations portent toutes sur les blâmes trop généreusement distribués aux missionnaires et sur les erreurs de fait qui en sont le fondement. Mgr Bonnand en relève 16, manifestant une ignorance notoire, tant du passé de la mission que de la mentalité et des coutumes indiennes.

Ainsi le conflit qui opposa Luquet à ses confrères est assez différent de l'idée que nous en ont donnée soit M. Didier, soit le P. Pinus. Je regrette que le P. Millot n'ait pas élucidé davantage cette question. Il aurait pu citer une lettre de Mgr Bonnand, datée du 26 octobre 1845, qui situe parfaitement le débat : « Ces Eclaircissements contiennent d'excellentes choses touchant la hiérarchie ecclésias-

tique et le clergé indigène ; mais après, M. Luquet, entrant dans des sujets étrangers à son but, dit des choses contraires aux décisions du Synode, d'autres qui peuvent blesser certains hauts personnages dont il parle et même d'autres qui peuvent être grandement préjudiciables au bien de nos chrétientés ». Les missionnaires craignaient, en particulier, de recevoir des instructions encore plus sévères sur les rites malabares, dont le problème, à leur avis, avait été soulevé maladroitement par leur représentant.

En conséquence, Mgr Bonnand estimait que Luquet ne pouvait pas revenir immédiatement à Pondichéry, comme coadjuteur : il s'était fait sacrer évêque après trois ans de sacerdoce, après seulement onze mois de séjour en Inde, sans savoir le tamoul, qu'il n'entendait ni ne parlait, et surtout sans connaître les coutumes de l'Inde. Ses propos inconsidérés avaient monté ses confrères contre lui. Même M. de Brésillac le condamnait sévèrement.

Cependant, quelques mois plus tard, le 11 mars 1846, Mgr Bonnand demandait à la Propagande de confier au jeune évêque le Mysore, érigé en mission indépendante en attendant de devenir soit un vicariat apostolique, soit un évêché. Dans cette mission, le tamoul était peu parlé et le problème des castes, auxquelles Mgr Luquet s'était avéré incapable de s'adapter, ne se posait pas d'une façon aiguë.

Cette démarche, dont ne parle pas le P. Millot, resta sans effet. D'ailleurs, les esprits se calmèrent et Mgr Bonnand demanda à son coadjuteur de rejoindre son poste, en 1850. Mais à ce moment-là, Mgr Luquet avait choisi de servir les missions à Rome plutôt que sur le terrain, d'autant plus que sa santé laissait à désirer.

Et le P. Millot d'exposer la doctrine missionnaire de Mgr Luquet dont l'essentiel a déjà été rappelé ici même par le P. Pinus.

J'aurais désiré une étude plus serrée de l'influence de Mgr Luquet. Elle fut réelle. Mais je pense qu'il faudrait nuancer l'enthousiasme du P. Millot à l'égard de ce « prophète », de ce « précurseur ». Il me paraît évident qu'en Inde, dans tous les domaines, c'est Mgr Bonnand qui a dominé son temps et préparé l'avenir.

Luquet est certes un grand missiologue : la thèse du P. Millot le démontre amplement ; mais elle me fait désirer deux études du même genre ; l'une sur Mgr Laneau, que Luquet cite souvent comme un maître ; l'autre sur le très grand évêque que fut Mgr Bonnand.

PARIS - JEAN GUENNOU MEP

APOTRE DU GRAND NORD ET SERVITEUR DE DIEU MONSEIGNEUR VITAL GRANDIN 1829-1902

Vital Grandin naquit le 8 février 1829 à Saint-Pierre-sur-Orthe, village de la Mayenne, alors au diocèse du Mans. Neuvième d'un foyer où devaient naître quatorze enfants, dont deux devinrent prêtres, Vital connut très tôt la pauvreté qui obligea son père à changer plusieurs fois de maisons et de métiers *.

Après des études secondaires que le manque de ressources et la maladie rendirent assez irrégulières, il réussit enfin à entrer au grand séminaire du Mans en 1850. Sensible à la grâce, il ne tarde pas à se rendre au Séminaire des Missions Etrangères dans le but d'aller en Chine. Déception. Après deux mois de séjour à Paris, en novembre 1851, les supérieurs lui disent qu'ils ne peuvent le garder car son léger zézayement l'empêchera de parler les langues difficiles d'Extrême-Orient. Il sollicite alors son admission dans la jeune Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et commence son noviciat à Notre-Dame de l'Osier, en Dauphiné. En 1853-1854, il étudie au séminaire (et scolasticat O.M.I.) de Marseille. Le 23 avril 1854, Mgr Eugène de Mazenod lui confère le sacerdoce.

Quelques semaines plus tard, il s'embarque au Havre pour les missions de la Rivière-Rouge dans l'ouest du Canada, mais ce n'est qu'au mois d'août 1855 qu'il arrive au poste qu'on lui destine sur les bords du lac Athabaska, à 2.000 kilomètres de Saint-Boniface. C'est là que tout en accomplissant les travaux matériels absolument nécessaires à la vie dans le grand nord, tels que chasser, pêcher, « bucher », construire, il apprend les langues indiennes et commence à instruire les indigènes qui ignorent encore tout de la civilisation et de la religion.

« dangers des rivières, dangers de mes compatriotes, dangers des païens... »

La douceur et le zèle du jeune missionnaire Oblat furent tôt reconnus par ses supérieurs et notamment par Mgr de Mazenod qui le proposa comme coadjuteur de Mgr Taché, vicaire apostolique de Saint-Boniface. Pie IX le nomma évêque à 28 ans, le 11 décembre 1857, et Mgr de Mazenod le sacrait à Marseille le 30 novembre 1859. Mgr Grandin revint alors dans ses missions et entreprit une tournée pastorale de plus de trois ans dans le nord du vicariat. Au cours de ses dix premières années sacerdotales, il ne se sera donc arrêté que peu de mois dans un même poste et ce n'est qu'occasionnellement qu'il aura exercé son ministère en rencontrant les Indiens nomades à divers postes de traite. Ce sera sa vie. Pour connaître le pays et ses habitants, fonder des missions, encourager ses collaborateurs, il devra toujours voyager au milieu de dangers et de souffrances incroyables, en canot l'été, en raquette et en traîne à chiens l'hiver. Famine, froid, moustiques,

* *Bibliographie.* BRETON (P.-E.), o.m.i. : *Mgr Grandin vous parle...* Edmonton 1958, 175 pages. Extraits des plus belles lettres de Mgr Grandin à sa famille. - IDEM : *Vital Grandin. La merveilleuse aventure de l'Evêque des Prairies et du Grand Nord.* Paris-Montréal 1960, 366 pages. Analyse de la riche correspondance de Mgr Grandin et exposé chronologique de sa vie, de son activité, de ses réflexions, etc. - *Pôle et Tropiques,* Lyon, avril 1960, pp. 51-62. *L'Apostolat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée,* Richelieu (Canada), octobre 1959, 20 pages. Brefs résumés, bien illustrés, de la vie de Mgr Grandin.

vermine, péril des rivières en furie, danger de tribus indiennes peu sûres, entraide très mesurée et quelquefois refusée des commerçants blancs, déceptions causées par l'apathie des « Sauvages », concurrence des protestants, pertes de biens indispensables dans les rapides ou les incendies, découragement ou mort accidentelle de ses missionnaires (en 1883, il écrivait à son frère que, sur huit missionnaires décédés en peu d'années, six étaient morts noyés ou gelés), tel fut son pain quotidien.

fondateur d'églises

Après 1868, il n'eut plus à se rendre à l'extrême nord puisque ces territoires furent détachés de Saint-Boniface pour former le vicariat d'Athabaska-Mackenzie confié à Mgr Faraud. En 1872, il fut nommé évêque de Saint-Albert, nouveau diocèse à l'ouest de celui de Saint-Boniface. Un peu moins au large, puisque son nouveau territoire ne couvrait plus que 800.000 km², il consacrera son activité non seulement aux Indiens et aux Métis mais aussi aux Blancs de toutes races venus coloniser les prairies. Nouvelle amputation en 1890 : l'ouest de son diocèse devient le vicariat apostolique de la Saskatchewan. Malgré ces divisions, Mgr Grandin, en mourant, le 3 juin 1902, après quelques années de maladie, laissera à son successeur un diocèse en pleine expansion comprenant plus de 30 paroisses avec prêtres résidents, 25 dessertes, 31 écoles élémentaires, 8 écoles-pensionnats, 1 école industrielle, 2 orphelinats, 5 hôpitaux, 52 prêtres dont 42 Oblats, 24 frères coadjuteurs Oblats, 136 religieuses de 6 congrégations.

« ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que dieu a choisi »

Vie de peines et de misères extrêmes ! Œuvre de conquérant et d'apôtre ! Pourtant, cet homme fut souvent malade, toujours naturellement craintif et très sensible. Que de fois il pleurera et se sentira abattu, impuissant à toute responsabilité ! Mais il se rappellera sans cesse la pensée de saint Paul qui fut sa devise : « Infirma mundi elegit Deus » et, confiant dans les secours divins, il continuera ses courses (ses voyages, mis bout à bout, feraient neuf fois le tour du globe) soit dans ses missions, pour fonder de nouveaux postes et encourager chrétiens et missionnaires, soit au Canada, aux Etats-Unis et surtout en France pour demander des apôtres et de l'argent. Faut-il le rappeler, sans l'aide des missionnaires français, sans les secours de la Propagation de la Foi et de nombreux bienfaiteurs, en particulier de son frère Jean, petit vicaire et curé, l'activité missionnaire de Mgr Grandin serait demeurée trop modeste pour être connue aujourd'hui et la vivante Eglise de l'ouest du Canada serait-elle ce qu'elle est ?

Evêque de peines et de souffrances, enfant soumis et confiant en la Divine Providence, apôtre de la charité fraternelle, telles sont les caractéristiques de cet évêque missionnaire dont la cause de béatification fut introduite à Rome le 24 février 1937 et dont la Congrégation des Rites étudie actuellement l'héroïcité des vertus.

ROME - YVON BEAUDOIN OMI

BONFILS (Jean), m.a.l. : **Mgr de Marion Brésillac.** Ed. du Cerf (coll. « Foi Vivante »), Paris 1962. 12 × 18,5 cm, 192 pages.

Déjà en 1959, le P. Bonfils, des Missions Africaines, avait fait paraître à Lyon les chapitres 2 et 3 d'une thèse soutenue à l'Angelicum, à Rome, sur l'œuvre de Mgr de Marion Brésillac en faveur du clergé local dans les Missions de l'Inde au dix-neuvième siècle. Cette fois, il nous offre une série de textes de Mgr de Marion Brésillac (1813-1859), distribués en trois parties : Théologie missionnaire, Spiritualité missionnaire, et enfin la Société des Missions Africaines de Lyon.

Ces textes sont précédés d'une préface de Mgr Gantin, archevêque de Cotonou, et d'une notice biographique rédigée par le regretté abbé Louis Guizard, qui avait déjà paru dans « l'Echo des Missions Africaines » de janvier 1957, puis en tiré-à-part ; enfin, d'une étude sur la doctrine missionnaire de Mgr de Marion Brésillac, composée par le R. P. Bonfils. Il sera désormais possible à un vaste public de bien connaître la pensée du fondateur des Missionnaires de Lyon qui, de tous les fondateurs du dix-neuvième siècle, est assurément celui qui a le plus écrit sur le clergé autochtone. Cette doctrine pourra étonner bien des lecteurs par son actualité, par sa précision, par son ampleur, par sa richesse. C'est qu'elle se rattache à toute une tradition, et que d'autre part elle est le fruit d'une longue réflexion personnelle sur ce sujet important.

Malheureusement, seuls les textes de la troisième partie sont datés. Pour les autres, il y a bien un système de références à la fin de l'ouvrage, mais il est difficile à comprendre, et sans grande utilité pour les dates. Les textes des deux premières parties me paraissent souvent sujets à caution. Par exemple, le n° 39 : « Un des grands malheurs des missions, pendant ces deux derniers siècles, est d'avoir négligé de créer des bénéfices ». Ceci est inexact. Mgr Retord écrivait dans les « Annales de la Propagation de la Foi », de 1855, p. 16 : « ... chacun de nos collèges, chacune de nos maisons est dirigée par un économe annamite... Pour tout revenu, nous avons le riz de quelques champs et le produit de nos étangs, jardins et arbres fruitiers ». Au Tonkin, en Cochinchine, au Siam, etc., les paroisses comportaient ordinairement des terrains qui assuraient la subsistance du clergé.

Les jugements portés sur les missionnaires sont généralement d'une sévérité excessive. Il suffira de faire remarquer que les textes cités sont en partie tirés du manuscrit intitulé : « Souvenir de douze ans de Mission », où Mgr de Marion Brésillac, après son échec et sa démission, a cherché à se justifier. Malheureusement, la vision qu'il donne des faits auxquels il a été mêlé, correspond assez peu à celle que nous tenons d'autres témoins, aussi respectables et aussi dignes de foi.

Mais dès qu'on en arrive à la 3e partie : « La Société des Missions Africaines », tout cet arrière-fond de controverse, toujours fâcheuse, disparaît totalement. Mgr de Marion Brésillac apportait au service des Missions d'Afrique une doctrine missionnaire particulièrement éclairée, une expérience vécue, un zèle à toute épreuve. La fin prématurée du fondateur nous remplit d'émotion, de respect, d'admiration sans réserve.

JEAN GUENNOU MEP

BRULS (Jean), s.a.m. : **Propos sur le clergé missionnaire.** Ed. Eglise Vivante (coll. « Documents et recherches »). Louvain 1963. 15 × 22 cm, 44 pages.

Cette excellente brochure de M. l'abbé Bruls, directeur de la revue « Eglise Vivante », ne se contente pas de quelques « propos » anodins. Elle soulève des questions à la fois brûlantes et urgentes. Divisée en trois parties qui s'enchaînent logiquement, elle envisage d'abord la formation que doit recevoir le « clergé né sur place ». Elle étudie ensuite pourquoi et à quelles conditions l'envoi en mission de prêtres du clergé séculier s'avère être un bienfait et une nécessité. Elle invite enfin les religieux missionnaires à passer du stade de l'activité polyvalente qui, jusqu'ici dans la plupart des cas, nivelait toutes les familles religieuses travaillant en territoire de mission, à celui d'une orientation spécifique, propre à chacune, celle précisément pour laquelle elle a été fondée.

Il faut admirer l'équilibre dont l'auteur fait preuve entre la franchise audacieuse de ses observations et de ses suggestions, d'une part et, de l'autre, la modération des jugements qu'il porte sur les situations existantes.

Traitant de la formation du clergé autochtone, il touche juste en signalant le besoin d'une spiritualité adaptée et l'obligation d'une présence au monde, sensibilisée aux grands « courants » de la vie de l'Eglise d'aujourd'hui. Tout

cela pose d'innombrables problèmes sur lesquels il est permis d'avoir des vues différentes, qui ont toutes leurs arguments pour et contre... Cette diversité concerne d'ailleurs non tant les principes ou les orientations générales, sur lesquelles les idées de M. l'abbé Bruls ne peuvent que recueillir tous les suffrages (elles sont dans la ligne la plus fidèle des directives pontificales) mais leurs applications concrètes.

Je me permets de signaler un aspect de la question que M. l'abbé Bruls a eu la prudence et l'à-propos de passer par prétérition, et c'est le problème psychologique des relations humaines entre élèves et professeurs de séminaire.

En concret, voici ce qui peut se présenter. Supposons d'abord un corps professoral étranger. Les professeurs et directeurs peuvent appartenir à trois catégories : anciens professeurs de séminaires en Europe ou Amérique ; jeunes diplômés sortant des universités ; anciens « missionnaires-missionnaires ». Les premiers auront de grandes difficultés pour comprendre la mentalité profonde, ce qui est quasi-impossible sans connaissance de la langue ; les seconds, outre un handicap semblable, croiront que les difficultés qu'ils rencontrent pour la première fois ne se vérifient que dans les séminaires de pays de mission ; les troisièmes risquent de traiter les séminaristes comme des « chrétiens de la brousse » ou de négliger la préparation scientifique de leurs cours... De leur côté, les séminaristes connaissent, à l'heure qu'il est, de très compréhensibles mais anormales difficultés à accorder une pleine confiance à leurs éducateurs permettant à ceux-ci de faire vraiment œuvre d'éducation réelle... Mais si le corps professoral est composé d'autochtones ? Ceux-ci seront ou bien de frais émoulus d'universités, dépourvus de l'expérience de la vie spirituelle, de la direction des âmes, de la pratique pastorale. Ou bien, ce sont d'anciens prêtres « du ministère » dont la formation intellectuelle reçue il y a dix ou vingt ans est ce qu'elle pouvait être alors... Il est bien difficile de trouver les hommes qui comprendront par l'intérieur ce qui se passe dans le cœur des séminaristes, gagneront ainsi leur confiance entière et, en même temps, seront capables de leur donner tant sur le plan intellectuel que spirituel, la formation solide et intégrale que les considérations les plus assurées imposent absolument...

A mon sens, si des déficits ou des lacunes se vérifient dans la formation du « clergé né sur place », il faut les attribuer plus à des difficultés de psychologie concrète et de confiance mutuelle qu'à une mauvaise intelligence des orientations qu'il faudrait suivre.

De la seconde partie de la brochure de M. l'abbé Bruls ne disons rien, puisqu'un article de cette revue touche des questions parallèles et complémentaires. Les remarques que fait l'auteur sont exactes. La réussite missionnaire de prêtres du clergé séculier des pays de vieille chrétienté dépend de leur sélection clairvoyante et de leur répartition judicieuse, tout de même que de leur souci de s'intégrer véritablement dans le presbyterium de l'évêque local.

Quant à la troisième partie, intitulée « Vers la reconversion des religieux missionnaires » on ne peut qu'en féliciter l'auteur. Il a très bien vu que l'adaptation aux situations nouvelles sera la plus laborieuse dans les « congrégations missionnaires » qui resteront encore longtemps nécessaires, comme il le note bien à propos et justement. Mais comme elles n'ont pas d'autres « spécifications » que d'être missionnaires, elles sont acculées à trouver des attitudes neuves, ou à dépérir. « Etre elles-mêmes » se traduit, pour elles, à être à la fois dévouées à fond et réellement (et collectivement) humbles, passant, selon les cas, du registre « paternel » désormais révolu au registre « fraternel » ou au registre « auxiliaire subordonné ». Psychologiquement, cela exige une grande souplesse, une jeunesse de cœur où l'optimisme se combine avec la patience et où toute susceptibilité est absente ; cela suppose un solide... système nerveux, une capacité large de recevoir quelques éclaboussures involontaires, assez d'esprit d'humour et d'imagination bienveillante pour ne pas attribuer à quelque intention perverse les heurts inévitables des périodes de transition... Les congrégations missionnaires doivent trouver, selon les régions, une « politique » de cohabitation ou de discret regroupement à partir des situations locales et non d'après les requêtes d'une prise de position généralisée... Tout cela requiert un doigté (et un amour de charité) tel qu'on se demande s'il est possible que certaines maladresses puissent être évitées.

Remercions M. l'abbé Bruls d'avoir soulevé avec sérénité et netteté, par des propos aussi censés qu'amicaux, francs et nuancés, ces divers problèmes que pose au clergé missionnaire la conjoncture présente.

DOMINIQUE NOTHOMB P B

LIVRES REÇUS A LA RÉDACTION

Plusieurs des ouvrages signalés seront analysés dans nos prochains numéros.

MISSIONS

GARDINI (Walter), s.x. : **Il messaggio missionario di S. Paolo.** Ed. I.S.M.E., Parme (Italie), 246 pages.

SOMMELROTH (Otto), s.j. : **Parole efficace.** Traduit de l'allemand par B. Fraigneau-Julien, p.s.s. Ed. Saint-Paul (Coll. *In domo Domini*). Paris, 248 pages.

LACOMBE (O.), DELEURY (G. A.), s.j., etc.: **Hinduism.** Ed. P.U.G. (Vol. XIII des *Studia missionalia*), Rome, 246 pages.

U.M.C. Union pontificale missionnaire du clergé. Vade-mecum 1963. Secrétariat international, Rome, 176 pages.

● Nature et but, histoire, statuts de l'U.M.C., son ouverture aux religieux et religieuses, ses privilèges spirituels, ses activités en faveur de l'unité des chrétiens et par les diverses « journées missionnaires ». Rappelons l'engagement que prennent les membres de l'U.M.C. « de susciter des vocations missionnaires ». « Ah ! si chaque prêtre inscrit à l'Union avait le souci d'éveiller au moins une vocation missionnaire, que de bien ne ne ferait-on pas ! » (p. 27). Un soupir que nous faisons nôtre !

PIHAN (Jean) : **La religieuse, éducatrice du sens missionnaire.** Ed. Fleurus (Coll. *La religieuse dans la pastorale d'aujourd'hui*, n° 2), Paris, 128 pages.

● Le Congrès de l'Union des religieuses enseignantes (Paris, juillet 1963) a eu cette année pour thème « l'éducation du sens missionnaire ». On y a parlé des possibilités de faire passer l'idée missionnaire non seulement à travers toute la catéchèse mais dans l'enseignement des lettres, de l'histoire et de la géographie. La présente brochure (antérieure au Congrès) ne développe pas ces points et c'est dommage, mais elle n'en constitue pas moins, surtout pour toutes les religieuses éducatrices, hospitalières ou paroissiales qui n'ont pu bénéficier de ce Congrès, un précieux aide-mémoire. Pour toutes celles qui sont animées d'un grand désir de servir à leur place la mission lointaine, voici un manuel simple et concret qui les aidera à passer à la pratique.

CARDIJN (Joseph) : **Laïcs en première ligne.** Ed. Universitaires. (Coll. *Nouvelle alliance*), Paris, 200 pages.

● « Au bout de (sa) route », le testament d'un homme d'action. Le fondateur de la J.O.C. a maintenant 80 ans : voici son premier livre. C'est avant tout un témoignage où l'auteur nous livre le secret de sa vie sacerdotale, « un secret que j'ai crié sur toutes les places publiques !... Le monde a besoin d'apôtres laïcs et l'Eglise doit les former !... Mon but n'est pas de définir ou d'analyser... Mon vrai et unique but sera atteint si l'un ou l'autre se laisse convaincre de l'immense responsabilité qui attend les laïcs dans le champ de l'apostolat et de l'effort à faire, sans attendre un seul jour, pour les mettre à même d'assumer totalement cette responsabilité (pp. 63-64)... Pour moi devant l'avenir, je suis résolument optimiste » (p. 194). Un livre qui sera pour tous les prêtres engagés dans la recherche et la formation de militants laïcs un bain de jouvence et un encouragement de poids.

VOCATIONS

Vocations religieuses et monde moderne. Actes du Congrès international de Rome, décembre 1961. Ed. Saint-Paul, Paris, 352 pages.

● Un livre important qui devrait être lu en particulier par tous ceux qui ont spécialement charge d'éveiller des vocations (les « recruteurs »). Dans leur perspective, signalons d'abord la remarquable conférence du P. Senieur sur la crise des vocations en Amérique latine. Bien des observations pourraient être transposées pour d'autres pays, par exemple celle-ci : « la situation actuelle d'un amour mal dirigé (problème de la pureté) est peut-être l'une des causes principales de la crise des vocations » (p. 59). Plusieurs autres chapitres les intéresseront au premier chef : « Comment entraîner les jeunes d'aujourd'hui à suivre le Christ » ; « Laïcat d'action catholique et vocations » ; le fonctionnement audacieux et dynamique des « Cercles de vocations » aux U.S.A. ; les incompréhensions des séculiers face aux réguliers et vice versa ; les écoles apostoliques (pp. 334-337)...

Dans son intervention sur les *vocations de frères*, le P. Bonduelle s'est attaché à situer les uns par rapport aux autres les frères-moines, les frères-enseignants ou hospitaliers et les frères-coadjuteurs. Le grand article qu'il a donné depuis à *Spiritus* (n° 14), s'appuyant sur les résultats de notre enquête, discernait encore dans ce dernier groupe, « cinq types de vocations, de frères. »

Deux points importants pour toute pastorale des vocations ont été signalés mais trop brièvement à notre gré : l'appel intérieur (p. 119), la responsabilité première de l'évêque (p. 222).

DAIN (Charles) : **Contre vents et marées.** Ed. Foyer Notre-Dame, Bruxelles et Casterman, Paris, 176 pages.

● Un prêtre pradosien écrit l'histoire de sa vocation. « La plupart des faits signalés sont authentiques. » C'est bien écrit et cela se lit comme un roman, mais c'est plus beau qu'un roman. Une nature généreuse, l'amitié de chics camarades, celle d'un « bon petit prêtre », un amour humain en germe mais déjà concret, certain et très beau, l'héroïsme et la merveilleuse délicatesse d'une

sœur et d'autres jeunes filles encore, un père qui fait des projets, une maman qui avait fait un rêve... au milieu de tout cela, l'appel qui peu à peu se précise et le jeune homme qui peu à peu répond et se donne, non sans luttes ni louvoiements. Un livre à mettre entre les mains de tous nos adolescents.

BELLET (Maurice) : **Vocation et liberté.** Préface de Jean Guitton. Ed. Desclée de Brouwer, 238 pages.

● « A force de vouloir donner à un jeune la liberté de ne pas être prêtre, disait Mgr Renard, on lui enlève celle de le devenir. » Mais ce n'est pas dans ce sens que, malgré son titre, le présent ouvrage aborde le problème (voir seulement pp. 132, 138, 150). A vrai dire, il se serait mieux intitulé « Vocation et existence (de l'être libre) ». Nous avons là une étude de philosophie religieuse qui analyse la vocation avec les méthodes rationnelles de la phénoménologie mais en respectant au départ le sens religieux qu'elle a dans l'expérience du sujet. En effet, si la vocation n'était pas perçue comme un appel, elle ne serait plus vocation mais pure invention, initiative ou projet.

L'auteur aborde ainsi successivement les « phases de déploiement de la vocation dans la durée » : la découverte, la crise nécessaire (mise en question purifiante), l'élection ou engagement, enfin l'accomplissement avec ses exigences, sa crise du milieu de la vie...

En dégageant, à chaque stade, les implications de la réponse spontanément juste, la description permet de mieux dépister les attitudes fausses.

La partie la plus difficile — et la moins sûre aussi — est celle où l'auteur s'efforce de répondre à la question centrale : « Qu'est-ce qui, dans cette expérience globale que je nomme vocation, est proprement vocation, c'est-à-dire appel de Dieu » (pp. 175-197). Comme on l'avait déjà vu avec M. Dumery, la phénoménologie touche ici des limites dont l'auteur a conscience. Que cela n'écarte pas d'un ouvrage « qui porte tant à la réflexion » comme le dit M. Guitton dans une très belle préface.

Bien sûr il ne s'agit pas ici seulement de la vocation religieuse ou sacerdotale; tout « contenu d'existence que Dieu indique comme le plus propre à rendre réel pour moi l'appel universel au salut » est vocation authentique, et l'auteur marque avec insistance le lien indissoluble de la vocation avec la conversion, comme aussi d'ailleurs de la vocation avec la « mission » au sens large (voir pp. 66, 158, 171, 172, 200).

Bref, un livre exigeant — écrit dans « un style de rigueur abstraite et technique » (M. Guitton) — mais un maître-livre; un livre qui nous manquait.

THÈMES DU CONCILE

JEAN XXIII : **La Paix sur la Terre.** « Pacem in terris ». Encyclique du 11 avril 1963. Texte intégral avec introduction de L. Guissard. Ed. du centurion, Paris, 126 pages.

● Format et présentation « livre de poche ». A faire connaître à tous les hommes de bonne volonté.

CONGAR (Y. M.-J.), o.p. : **La Tradition et la vie de l'Eglise.** Ed. Fayard (Coll. *Je sais-Je crois*), Paris, 130 pages.

● Aucun livre du P. Congar ne laisse indifférent, et ceux qui n'ont osé s'attaquer à ses plus gros et plus savants ouvrages seront bien inspirés de prendre contact avec celui-ci qui est adapté à un plus large public et n'atteint pas moins au cœur de notre foi. La Tradition en effet, comme le suggère fort heureusement le titre, n'est guère autre chose, en acte, que la vie même de l'Eglise prenant conscience « progressive du trésor possédé comme réalité dès le début du christianisme, tenu et vécu dans la fidélité chrétienne et que la réflexion fait passer de l'implicite vécu à l'explicite connu » (p. 27). Ce nous est une joie de voir le théologien entériner ces formules si pleines, si éclairantes et si orthodoxes que Blondel suggérait il y a soixante ans dans « Histoire et Dogme ». Cela n'empêche pas l'auteur de répondre à toutes les questions classiques sur les monuments, le sujet et le contenu de la Tradition, ses rapports avec l'Ecriture, etc. N'est pas oublié le rôle essentiel en tout cela de l'Esprit Saint qui « actualise et intériorise ce qui a été dit et fait une fois pour toutes par le Christ, c'est-à-dire l'Evangile » (pp. 43-48).

HUGUET (Paul), o.f.m. : **Dame sainte Pauvreté.** Ed. Franciscaines (Coll. *Présence de saint François*, n° 14), Paris, 88 pages.

● Le visage spirituel de la pauvreté à partir des brefs écrits laissés par François d'Assise.

GAY (Mgr Jean), c.s.sp. : **Vers l'unité des chrétiens.** Conférence donnée à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), le 6 avril 1963, 20 pages.

● « N'abandonnons pas à d'autres le soin de travailler à la création d'un climat œcuménique... En dehors de cas particuliers où le changement de religion traduit un effort personnel d'élévation, ne devrait-on pas se montrer délicat jusqu'au scrupule, par respect pour les âmes, avant d'exercer une propagande quelconque auprès d'hommes déjà baptisés, surtout s'il s'agit de gens simples et peu instruits. »

Espoirs missionnaires au Concile
ATHANASE BOUCHARD 227

Le livret missionnaire des Douze : Matthieu X
LUCIEN DEISS 245

Collégialement responsables du monde
JEAN COLSON 257

La mission des jeunes églises
MGR RAYMOND TCHIDIMBO 269

Eglise locale et missionnaires étrangers
DOMINIQUE NOTHOMB. 275

La vocation missionnaire chez Mgr de Mazenod
EMILIEN LAMIRANDE 291

Mgr Pierre Bonneau ou l'insatisfaction missionnaire
PIERRE FERTIN. 300

LIVRES ET CHRONIQUES

par A. BOUCHARD, J. GUENNOU, Th. HERZOG, J. LUNOT, D. NOTHOMB, A. SEUMOIS

Paul VI, évêque missionnaire. 309
Episcopat et missions dans la perspective du Concile. . . . 313
Les Réflexions de Libermann sur l'épiscopat. 319
Mgr Luquet, architecte de l'Eglise 327
Mgr Vital Grandin, serviteur de Dieu 330
Concile et Missions (bibliographie). 244

PRINCIPAUX AUTEURS RECENSÉS

BELLET (335) – BONFILS (332) – BRETON (330) – BRULS (332) – CAMPS (317) – CARDIJN (334) – CONGAR (335) – DAIN (335) – FRISQUE (314-315) – MAGGIOLINI (317) – MILLOT (327) – PIHAN (334) – UNCITI (318).

BIBLIOGRAPHIE (312) TEXTE (268) LIVRES REÇUS (334)

PROCHAINEMENT (décembre) : *Paul et les Nations.*

L'ABONNEMENT 1963 va du n° 14 au n° 17. N° 14 : *A l'écoute de 150 frères missionnaires.* N° 15 : *L'Esprit Saint chez saint Paul. La souscription aux 3 numéros 14, 15 et 17 : 10 F ; étranger : 12 F.*

cum permissu superiorum – *tous droits réservés* – *le directeur-gérant :* Athanase Bouchard

Couverture créée par Jacques Devillers. Mise en pages de Marcel Souchier. Atelier Jade – Paris
Imprimerie Saint-Paul, Bar-le-Duc (Meuse) Dépôt légal, 3e trim. 1963 N° d'imp. VII-63-544